**dans ce numéro**

- Un éditorial de Claude Lemelin sur les résultats des élections générales en Alberta (page 4)
- Nouveau racket de la protection: un bloc-notes de Laurent Laplante sur le conseil du consommateur
- L'envers du miracle japonais: un commentaire de Robert Guillain sur le Japon après le 15 août (page 6)



**la météo**

Généralement ensoleillé avec un maximum de près de 70.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial — VOL. LXII - NO 201 — Montréal, mercredi 1er septembre 1971 — 15 CENTS


## *Le "grand changement" s'est produit en Alberta*

# Lougheed lui-même n'en revient pas

EDMONTON (d'après CP) – Aussi étonné de sa victoire que les créditistes sont déçus de leur défaite après 36 ans d'un règne ininterrompu, M. Peter Lougheed, chef du parti conservateur, appelé à former le prochain gouvernement, ne pourra se complaire longtemps dans sa félicité. A peine a-t-il dépouillé les messages de félicitation qui lui parviennent de partout que le jeune avocat de Calgary doit se mettre à l'oeuvre et s'attaquer au problème le plus urgent: la grève des gardiens de prisons qui ont débrayé il y a cinq jours pour appuyer leurs revendications salariales et faire valoir leur droit à la négociation collective.

Tel Jean Lesage en 1960 au Québec, M. Lougheed avait fait campagne en claironnant partout: "Il faut que ça change!" Les Albertains l'ont écouté en élisant 49 députés conservateurs, 25 créditistes et un néo-démocrate. A la dissolution, les conservateurs avaient dix députés seulement, les créditistes, 54, les libéraux, aucun. Ces derniers ont subi un échec complet, leur leader n'ayant pas été réélu. En 1967, ils avaient fait élire trois députés.

Les conservateurs ont recueilli 47 pour cent des suffrages, contre 41 pour cent aux créditistes, 11 pour cent au NPD et un pour cent aux libéraux. Par rapport aux résultats des élections de 1967, les créditistes ont perdu 4 pour cent des suffrages; les conservateurs ont gagné 21 pour cent; les libéraux ont perdu 10 pour cent; le NPD a perdu 5 pour cent des voix. De sorte qu'un examen plus attentif du scrutin indique que libéraux et néo-démocrates ont rallié les conservateurs pour opérer le "grand changement" que réclamait M. Lougheed

Grand changement attribuable surtout aux centres urbain: Edmonton et Calgary ont massivement voté pour les conservateurs.

Hier soir, M. Lougheed a quitté discrètement la capitale pour prendre quelques jours de répit. De son côté, le premier ministre sortant, M. Harry Strom, à l'issue d'une séance de son cabinet (dont huit des 16 membres ont été battus), a déclaré à la presse qu'il est prêt à procéder au transfert du pouvoir dès que possible, probablement à la fin de la semaine. La date de la rencontre de MM. Strom et Lougheed n'a cependant pas été arrêtée encore.

Durant ces quelques jours de vacances, M. Lougheed doit songer à la constitution de son cabinet, question à laquelle il confie n'avoir pas beaucoup réfléchi au cours de la campagne.

M. Strom, en réponse aux questions de la presse, n'a pas écarté l'hypothèse de sa démission du poste de leader créditiste, mais il a donné l'assurance qu'il s'acquitterait de son mandat de député au cours des quatre prochaines années. Elu pour la première fois en 1955, M. Strom, qui est âgé de 57 ans, a été réélu lundi dans la circonscription de Cypress, au sud de Medecine Hat, en pleine région agricole.

A Edmonton, les conservateurs ont fait élire leurs candidats dans les 16 circonscirptions urbaines. A Calgary, ils ont remporté la victoire dans 9 des 13 circonscriptions.

De son côté, le jeune leader néo-démocrate, M. Grant Notley, élu dans la circonscription rurale de Spirit River Fairview, a déclaré qu'il donnerait suite à sa promesse d'aller s'établir dans cette lointaine région. Il habite Edmonton.

Le chef libéral, M. Bon Russell, a été défait comme les 19 autres candidats de son parti et comme les trois candidats indépendants. Il reconnaît que la situation ainsi faite à son groupe est pénible et qu'il est difficile de mener le combat à l'extérieur du Parlement.

M. Bill Johnson, président de la Ligue albertaine du Crédit social, tire des résultats du scrutin la conclusion que son Parti doit remettre en question ses perspectives afin de répondre aux besoins de changement que l'électorat a manifestés.

Ce besoin de changement ne s'est pas seulement traduit par le renversement du régime créditiste, mais aussi par un changement de personnel politique: au total, 48 nouveaux députés siègeront

Voir page 2: Lougheed

Le grand triomphateur des élections albertaines, Peter Lougheed, et sa femme, Jeanne, à Edmonton, alors que la défaite du Crédit social était consommée. Le leader de la nouvelle majorité, encore surpris des proportions de sa victoire, estime qu'il lui faudra près de deux semaines pour former son gouvernement. (Téléphoto CP)

## La CJC se défend

OTTAWA (PC) – Le directeur général de la Compagnie des jeunes Canadiens, M. Dal Broadhead, a rejeté hier l'une des conclusions du comité Jeunesse réclamant la dissolution de cet organisme.

Selon lui, cette recommandation du comité, dont le rapport a été rendu public la semaine dernière, découle "d'un malentendu fondamental relativement au rôle que joue présentement la CJC au Canada".

M. Broadhead a rappelé, au cours d'une conférence de presse à Ottawa, les buts et activités de la CJC, mise sur pied par le gouvernement fédéral en 1966.

Il a précisé que le gouvernement avait modifié la législation concernant la CJC de façon à la rendre plus compétente dans l'accomplissement de ses objectifs.

Dans son rapport, le comité Jeunesse proposait la disparition pure et simple de la CJC, sous prétexte qu'elle était inutile, et son remplacement par une agence nationale de participation des jeunes à l'évolution de la communauté.

M. Broadhead a dit que la CJC est disposée à travailler de concert avec d'autres organismes au développement des communautés mais qu'elle ne peut accepter d'être contrôlée, puisqu'elle a déjà établi ses priorités et a la compétence nécessaire pour les réaliser.

Le directeur général de la CJC a d'autre part dénoncé le programme P2 proposé par le Comité Jeunesse, lui reprochant d'être trop vague.

"La CJC a dépassé le stade où l'on cherche à être tout à tous, a dit M. Broadhead.

P2 est fondé sur l'hypothèse qu'une organisation peut s'acquitter efficacement de toutes les fonctions, que tous les objectifs sont complémentaires et

Voir page 2: La CJC

Les réactions

## *Une réalisation personnelle de Lougheed, dit Stanfield*

Comme s'ils ne mesuraient pas encore toute la portée de l'événement qui s'est produit lundi en Alberta, les hommes politiques réagissent avec une certaine prudence au renversement du Crédit social et à la victoire des conservateurs.

A Ottawa, M. Robert Stanfield accueille naturellement la nouvelle avec plaisir, mais il ne cherche pas à s'en attribuer le moindre mérite. Il s'agit, a dit le leader fédéral du Parti, d'une "remarquable réalisation personnelle de M. Peter Lougheed", chef du PC albertain. Il a prédit que le jeune vainqueur assurera "un excellent gouvernement" aux citoyens de cette province.

Pour sa part, le sénateur Richard Stanbury, président de la Fédération libérale du Canada, n'a exprimé aucune surprise ni marqué sa déception en apprenant qu'aucun libéral n'avait été élu en Alberta. A son avis, les Albertains désiraient fortement un changement de gouvernement après un régime

Voir page 2: Une réalisation

## *C'est la faute à Manning, dit Caouette*

**par André Bellemare, de la PC**

OTTAWA – Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, tient le sénateur Ernest Manning directement responsable de la défaite des créditistes aux élections de l'Alberta.

Rejoint par téléphone à Rouyn, M. Caouette n'a pas mâché ses mots à l'endroit de M. Manning, ancien premier ministre créditiste de l'Alberta, qui dirigeait la campagne électorale pour le parti de M. Harry Strom, premier ministre défait.

Ce dernier, a poursuivi le leader créditiste, n'a été "qu'un bon petit gars qui faisait tout ce que lui commandait M. Manning".

M. Caouette a accusé, en outre, M. Manning d'avoir été de connivence avec les libéraux provinciaux pour "laisser passer les conservateurs".

"Il n'y a pas un seul rouge qui se soit fait élire à cette élection et les libéraux ne présentaient d'ailleurs que 20 candidats. C'est une vraie risée", a dit encore M. Caouette.

Le résultat du scrutin de lundi a porté les progressistes conservateurs au pouvoir. Ils ont remporté 48 des 75 sièges de la province contre 26 pour les créditistes.

Ceux-ci gouvernaient la province depuis 1935 et, détenaient 55 des 65 sièges à l'Assemblée sortante.

Par ailleurs, M. Caouette avait offert ses services à l'organisation créditiste en vue de la campagne électorale. "Mais, a-t-il dit, on n'a même pas daigné répondre à sa lettre".

Le leader créditiste a exprimé la conviction que sa participation à la campagne aurait apporté un résultat plus encourageant que celui obtenu par M. Manning qui "est nuisance pour sa province".

M. Manning a été premier ministre créditiste de l'Alberta de 1943 à décembre 1968.

Le 7 octobre 1970, il était nommé sénateur à Ottawa par le premier ministre Trudeau.

"Les créditistes de l'Alberta ont récolté ce qu'ils ont mérité. Je ne suis pas content, parce qu'ils ont eu peur de se tenir debout", a poursuivi M. Caouette.

Celui-ci a, par contre, rendu hommage à la vingtaine de candidats créditistes élus "qui sont, eux, de vrais créditistes".

Quant aux autres, a ajouté M. Caouet-

Voir page 2: C'est la faute

## Une défaite qui s'explique mieux que la victoire...

**de notre envoyé spécial, François Barbeau**

EDMONTON – La défaite du premier ministre créditiste Harry Strom en Alberta s'explique plus facilement que la victoire de son adversaire conservateur, Peter Lougheed.

M. Strom, succédant à M. E.C. Manning qui avait occupé le poste de premier ministre 14 ans durant, n'était pas à la hauteur de la situation.

Pourtant, il était sorti un peu du même moule que son maître politique, ancien professeur de "catéchèse dominicale" (Sunday school teacher), il suivait à la trace Manning qui avait été, et demeure encore, un pasteur protestant.

Toutefois, les carrières des deux hommes n'ont pas suivi longtemps ces chemins parallèles. Tandis que M. Manning était un leader ferme, un orateur consommé, un partisan irréductible de la doctrine créditiste établie par le fondateur du parti, M. Aberhart, M. Strom n'a pas su, dès le moment de son accession au poste de premier ministre, diriger ses députés d'une main ferme.

Tant par sa bonhomie que par son refus d'accepter les réalités de l'heure, de voir l'Alberta comme une province canadienne et non comme une entité dans les Prairies et que par sa méfiance proverbiale des gens de l'est du Canada, "ceux qui nous manipulent à leur profit," disait-il, M. Strom s'est aliéné la confiance de ses électeurs et de certains des députés dont il avait hérité de M. Manning.

Quand il a succédé à M. Manning, en 1968, les créditistes albertains s'éveillaient au nationalisme canadien. La nouvelle école de créditiste entrevoyait autre chose que les doctrines monétaire et se dirigeait vers la droite.

Peut-être par souci de ne pas déplaire à son prédécesseur, M. Strom a étouffé dans l'oeuf ces aspirations,

Voir page 2: Une défaite

## *Blocus et feux de pitoune contre la fermeture des deux usines Sogefor*

**de notre envoyé spécial, Guy Deshaies**

MONT-LAURIER – Plus de 1,000 personnes ont pris part, hier soir, à la plus grande manifestation jamais organisée à Mont-Laurier par le front commun CSN-UCC pour protester contre la fermeture des deux usines de Sogefor de la régon.

Au moment où nous mettions sous presse les cortèges d'autos, partis de divers points de ralliement, étaient arrivés à Mont-Laurier et s'étaient arrêtés devant l'école Saint-Eugène où de nombreux orateurs se préparaient à prendre la parole.

Les routes entre Mont-Laurier, Lac-des-Ecorces, l'Ascension, Ferme-Neuve, Saint-Aimé, Notre-Dame-de-Pontmain, etc., ont été plus ou moins bloquées entre 18 et 20 heures par ces défilés.

Les deux usines, Dupan et Dubé, ont fermé leur porte le 20 juin dernier mettant ainsi en chômage 150 travailleurs de la région de Mont-Laurier.

Les manifestants ont exprimé la ferme volonté de mener cette lutte jusqu'au bout tant que les deux usines n'auront pas repris leurs activités.

A 19 heures hier, les manifestants ont allumé un feu de pitoune et de vieux pneus dans la cour de l'école Saint-Eugène. Tout se déroulait calmement cependant à 21 heures et les manifestants avaient accueilli avec satisfaction la nouvelle selon laquelle le premier ministre Bourassa rencontrerait dès aujourd'hui les représentants du front commun.

Voir page 2: Mont-Laurier

## Kossyguine à Ottawa?

**OTTAWA (CP) – Les gouvernements canadien et soviétique poursuivent leurs consultations quant à la date de la visite officielle que le président de l'URSS, M. Alexis Kossyguine, doit effectuer au Canada à l'invitation du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau.**

**Un porte-parole de ce dernier a déclaré hier qu'aucune entente n'avait encore été conclue à ce sujet. M. Trudeau avait invité M. Kossyguine lors de son voyage en Union soviétique le printemps dernier. Son hôte avait accepté avec empressement.**

## Les écoles séparées en Ontario: une nouvelle guerre de religion?

TORONTO (d'après CP) – En annonçant hier que son gouvernement n'étendrait pas au-delà de la 10e année les subventions aux écoles séparées, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a émis l'espoir que cette question ne figure pas dans la controverse électorale.

La décision, prise après une série de séances du conseil des ministres et du caucus, dégage en effet la voie pour les élections générales que M. Davis avait promis de ne pas déclencher avant de trancher la question des subventions aux écoles séparées.

Les observateurs à Queen's Park prévoient que l'appel au peuple aura lieu soit le 14, soit le 21 octobre.

En annonçant sa décision, M. Davis, a ajouté que des mesures pourraient être adoptées dans l'avenir, afin d'alléger le fardeau de ceux qui déféraient les écoles séparées. Il n'a cependant mentionné aucune mesure précise.

Avant l'annonce faite hier par M. Davis, on prévoyait qu'il dirait non à l'extension de l'aide aux 11e, 12e et 13e année des écoles séparées. On croyait cependant qu'il proposerait certaines formes de subventions indirectes pour amoindrir le choc, comme un partage plus étendu des services, des subventions pour l'achat des manuels ou des prêts à intérêts peu élevés pour la construction d'écoles.

En annonçant sa décision le premier ministre ontarien a également déclaré: "Nous ne croyons pas que le refus de se rendre à la demande de l'Association des commissaires d'écoles séparées, n'abroge quelque droit constitutionnel, pas plus d'ailleurs qu'il ne comporte de nouvelle limitation ou condition à la décision volontaire de tout parent de choisir pour leurs enfants entre les écoles publiques et les écoles séparées".

MM. Nixon, leader libéral, et Lewis, leader néo-démocrate, qui avaient tous deux appuyé la proposition d'étendre les subventions à toutes les années du secondaire dans les écoles séparées, ont exprimé hier leur déception devant la décision gouvernementale.

Selon M. Nixon, "la constitution du Canada engage l'Ontario à se doter de deux secteurs en éducation" et cet engagement constitue "une des conditions de l'union canadienne". M. Lewis, de son côté, est convaincu que, constitutionnellement, M. Davis vient de s'engager sur un terrain difficile.

Voir page 2: Écoles séparées

**au gré du temps**

### *Geôles*

**Il ne se passe pas une semaine au Québec sans que l'on annonce que des prisonniers se sont évadés d'un pénitencier.**

**Celui d'Orsainville offre aux détenus tellement de possibilités de s'échapper qu'on appelle familièrement cet établissement "La Passoire".**

**En revanche, il existe une prison québécoise qui ne désemplit pas: celle des Plaines d'Abraham qui sert désormais de refuge aux jeunes sans abri. Toute licence leur est laissée d'user des lieux à leur guise, ce qu'ils ne manquent pas de faire.**

**C'est sans doute une des seules prisons au monde où l'on trouve l'évasion en y entrant.**

**Louis-Martin TARD**

## Les évêques invitent les Canadiens à lutter contre les injustices, source de la violence

"Il est plus urgent, plus humain et plus chrétien de lutter contre les causes profondes de la violence que de se limiter à déplorer ou à condamner", ont affirmé hier les évêques catholiques canadiens dans leur message à l'occasion de la fête du Travail.

Les communautés chrétiennes et tous les citoyens du Canada ont donc la responsabilité d'accroître le nombre et la qualité de leurs engagements sociaux et politiques, poursuivent les dirigeants religieux. "Dans son engagement, précisent-ils, le chrétien ne saurait faire de la violence une stratégie et encore moins le fondement d'une idéologie en vue d'atteindre ses objectifs."

Cette déclaration n'exclut pas tout usage de la force puisque les évêques donnent un sens moral au mot violence.

"Le phénomène de la violence, disent-ils, peut être décrit comme cette force physique ou psychologique, qui s'exerce sur un homme ou un groupe d'hommes afin d'en obtenir ce que ni le dialogue, ni le droit, ni la morale ne permettraient d'en obtenir."

Sans proscrire le recours à la force, les évêques signalent avec Dom Helder Camara que la révolte des opprimés aboutit souvent à une plus grande intransigeance des nantis et à "la réprssion des forces de l'ordre". Pour neutraliser ce danger d'une escale de la violence, les évêques préconisent un retour à l'évangile et une action destinée à corriger les injustices actuelles.

"La violence est déjà là présente. Nous n'avons pas le choix entre ignorer ce phénomène ou le reconnaître", disent les prélats en signalant l'inégalité des richesses qui rend des frères ennemis, les discriminations ethniques, les règlements de comptes sanglants, la manipulation des esprits, le gaspillage des pays riches en face de "l'affamement" des peuples, l'égoïsme collectif des groupes de pression, le manque d'engagement social, les délais injustifiés apportés aux réformes sociales, les subventions qui s'émiettent avant d'atteindre leurs destinataires, etc.

Malgré cette situation d'injustice envahissante, les chrétiens doivent garder espoir et apprendre à vivre le paradoxe de l'incarnation: ils doivent prendre conscience du péché tout en gardant espoir dans l'amour généreux et la fraternité au sein de la société.

Dans le combat pour la justice, le chrétien devra être un éveilleur de conscience, un homme qui accordera la primauté à la persuasion, à l'influence du droit et de la morale, disent-ils. Il doit être un homme capable de se laisser interpeller par l'esprit du sermon sur la montagne et par l'amour inconditionnel de tous les hommes proposé par Jésus. Il doit évaluer à la lumière de l'évangile son action et les buts qu'il poursuit et "le recours à des moyens violents ne peut-être qu'un geste radicalement ambigu."

Concrètement, les évêques ont invité chacun d'entre nous à collaborer activement à l'animation sociale, à organiser des mouvements populaires et professionnels, à participer à la vie politique

Voir page 2: Les évêques

**suites de la première page**

## MONT-LAURIER

Début septembre 70, la Société générale de financement annonçait la liquidation des deux usines Dubé et Dupan de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, près de Mont-Laurier.

Depuis, les travailleurs, inquiets, ont fait des démarches et organisé des manifestations. Le 19 février dernier, le premier ministre Bourassa informait ces gens que les usines devaient rester ouvertes tant et aussi longtemps que la Sogefor n'aurait pas trouvé d'acquéreur. Jusqu'à présent, la maison Bellerive Plywood a fait des offres d'achat pour l'usine Dubé mais cet acheteur n'a pas l'intention d'ouvrir l'usine mais plutôt d'acheter la marchandise. Une autre entreprise privée, Quefor, serait intéressée à l'achat de l'usine Dupan qui fabrique des panneaux de bois pressé. Aucune transaction n'avait toutefois été concrétisée lorsque, le 20 juin dernier, Sogefor a fermé ses portes et mis à pied ses 150 employés.

La manifestation d'hier soir signifie que la résignation de ces travailleurs fait place progressivement à une détermination d'obtenir gain de cause.

En face de l'usine Dupan, qui surplombe le Lac-des-Iles et dont le cadre enchanteur incite à la paix et à la traditionnelle bouffée d'air, les chômeurs de Sogefor dressaient leurs pancartes hier après-midi: "Dans Labelle, défense de travailler"; "On va aller jusqu'au bout"; "Bourassa, réveille-toi car le sang va couler", etc.

La fermeture de ces deux usines de Sogefor, que les travailleurs attribuent à la mauvaise administration et au manque de planification, signifie pour toute la région, c'est-à-dire le comté de Labelle (30,000 habitants), un ralentissement de l'économie qui se chiffre à environ $3 millions par année.

Les deux usines payaient près d'un million de dollars en salaires et elles constituaient un marché d'environ $500,000 pour les producteurs de bois de la région, soit un peu plus de 20,000 cordes par années. On évalue à $1,500,000 les pertes de salaire qui découlent des pertes d'emploi dans divers secteurs liés directement ou indirectement au fonctionnement des usines en question, plus particulièrement les travailleurs de la forêt et les camionneurs qui approvisionnaient les usines Dupan et Dubé. La vente du bois est grandement affectée: les producteurs vendaient presque la moitié de leur bois à Sogefor et leur profit par corde était d'autant plus intéressant que les frais de transport étaient minimes.

Les quelque 25,000 cordes qu'ils vendent à l'extérieur n'ont pas le même rendement en termes de profit puisqu'une corde de bois vendue $20 à Hawksbury, par exemple, coûte environ $13 à transporter et ne laisse au producteur qu'un bénéfice encore brut de $7.00.

Rue de la Madone, artère principale de Mont-Laurier, avec son évêché, ses cinq vendeurs d'autos, ses deux compagnies de finance, ses salons de coiffure, et son restaurant chinois, le mot Sogefor est un des lieux communs de la conversation.

Tous les organismes, depuis la Chambre de commerce jusqu'au Conseil presbytéral, en passant par les syndicats et les associations de toutes couleurs et de toutes dénominations, appuient sans réserve le front commun et lancent à l'unisson le cri d'alarme.

La fermeture récente de la base aérienne des forces armées à la Macaza a déjà porté un dur coup à cette région en expatriant 75 civils et 200 militaires. La forêt constitue de toute façon l'épine dorsale de l'économie régionale du comté de Labelle.

L'industrie touristique pourrait être développée mais pour le moment, à part les quelques terrains de camping, les pourvoyeurs de chasse et pêche encore trop peu nombreux et les clubs privés encore trop nombreux, on ne peut parler d'une véritable industrie touristique, surtout lorsqu'on regarde la triste Rivière-du-Lièvre (polluée) qui sert avant tout au transport du bois.

Dans Labelle, 75% de la population n'a pas terminé sa septième année. 50% des travailleurs gagnent moins de $3,500 par année et le chômage frappe, selon les organismes sociaux de la région, 25% de la main-d'oeuvre, si on inclut les assistés sociaux, les participants aux programmes d'éducation permanente et les bénéficiaires de l'assurance-chômage. Avec la fermeture des usines, ce taux de chômage est encore plus élevé, forcément.

Les usines étaient deux espoirs de développement dans ce comté où le rêve du curé Labelle ne s'est jamais réalisé et où les rares cultivateurs, depuis longtemps dépouillés de leurs beaux vieux meubles par les citadins, sont condamnés à vendre des vers de terre et des portées de chiots ou de chats le long de la route pour joindre les deux bouts.

Quant à la rentabilité des usines Sogefor, achetées en 1965 et qui représentent un investissement d'environ $10 millions, les travailleurs de Mont-Laurier se plaignent du fait que des études sérieuses n'aient pas été faites à ce sujet. Ici, on blâme le Conseil régional de développement de l'Outaouais qui, théoriquement, couvre cette région. Les gens de Labelle affirment que le Conseil régional, dont les bureaux sont à Hull, néglige leur région qui, géographiquement, disent-ils, ne fait pas partie de l'Outaouais.

Pour le moment, la grande question est: "les usines SOGEFOR du Lac-des-Iles vont-elles, oui ou non, rouvrir leurs portes?"

## C'EST LA FAUTE

te, "ce sont des branleux qui se sont fait battre à plate couture".

D'un autre côté, le chef national créditiste a interprété la déconfiture du parti de l'Alberta comme "la libération du fédéral".

## Marcel Pepin : le Bloc québécois? Connais pas!

**"Ceux qui me connaissent savent que la politique électorale ne m'intéresse pas plus aujourd'hui qu'hier".**

**Tel est le démenti apporté hier par M. Marcel Pepin, président de la CSN, aux rumeurs ayant mêlé son nom au projet de former un bloc québécois en vue des prochaines élections fédérales.**

**Retour de vacances, M. Pepin, a déclaré qu'il ignore tout de ce projet et que les nouvelles selon lesquelles il y serait "intéressé" sont sans fondement aucun.**

**M. Pepin, dont la démission de la présidence de la Conférence des syndicats nationaux prendra effet cet automne, se demande même pourquoi certains ont voulu mêler son nom à cette affaire.**

Car, dans son esprit, M. Manning a réussi à se maintenir au pouvoir pendant longtemps grâce à une entente avec les libéraux fédéraux.

De même, estime encore M. Caouette, la défaite des créditistes de l'Alberta ouvrira la voie à l'élection de créditistes fédéraux.

M. Caouette a soutenu que M. Manning empêchait l'élection de créditistes sur la scène fédérale dans sa province en retour d'une quasi neutralité des libéraux au niveau provincial.

Le chef créditiste espère aussi que cette défaite stimulera les effectifs de son parti en Alberta et il a dit que de 200 à 300 militants assisteront au congrès national du parti Crédit social à Hull, au début d'octobre.

Il était prévu qu'environ 50 délégués seulement de l'Alberta participeraient au congrès de leadership.

D'après M. Caouette, la perte du pouvoir des créditistes en Alberta équivaudrait à une remontée au fédéral.

## UNE DÉFAITE

irritant du même coup bon nombre d'électeurs.

Un des "vieux de la vieille" du crédit social, le député Alf Hooke, qui avait représenté la circonscription de Rocky Mountain House depuis 1935, a été le premier à répudier son nouveau chef, en refusant de se représenter dans sa circonscription (le créditiste a d'ailleurs été battu dans cette circonscription par un conservateur) et a peut-être donné le signal de la débandade du crédit social.

Aux yeux des électeurs, si M. Hooke, une légende dans la province, n'avait plus le feu sacré, c'est que la flamme vacillait.

Chez les conservateurs, au contraire, l'étincelle dont avait hérité Peter Lougheed il y a six ans à sa nomination comme leader du parti s'était transformée en une belle flamme qui a communiqué sa chaleur aux Albertains.

Lougheed, héros de football, jeune et séduisant, a su dès ses premières armes à la tête de son parti ravir six sièges aux créditistes. Les choses politiques étant ce qu'elles sont, il a su profiter du fait que les libéraux avaient tenté un moment de s'allier aux créditistes et s'allier un libéral de Calgary. Ce dernier, Bill Dickie, a été élu lundi avec une bonne majorité.

Une faille dans le parti créditiste avait été ouverte. Il a su l'élargir.

La politique de son parti étant très peu différent de celle des créditistes, il a réussi quand même des coups de maître. Ce qui semblait avoir été une erreur capitale de sa part, c'est-à-dire son projet de vente de la société d'Etat Alberta Government Telephones, par exemple, s'est transforme pour les électeurs d'Edmonton en question capitale.

Après avoir fait la lumière sur ses idées au sujet des compagnies de téléphone, M. Lougheed a gagné les impondérables à Edmonton et a été surpis lui-même des résultats dans la capitale provinciale.

Non seulement a-t-il été surpris des résultats à Edmonton, mais de ceux de toute la province. Que les citadins l'appuyant l'a étonné, mais que les agriculteurs lui accordent leurs votes a renversé le gouvernement. Par osmose, semble-t-il, seules les circonscriptions voisines de celles de M. Strom ont vote créditiste.

Le crédit social du Canada, qui avait étendu ses ramifications jusqu'à Ottawa dans les années 50, ne tient plus maintenant qu'à MM. Caouette, Bennett et Samson.

En Alberta, sa politique financière a été acceptée tant que la province roulait dans l'or noir. Les revenus baissant, les dépenses étant à la hausse, les banques ont dû secourir le parti, lui passant au cou la ficelle qui l'a étranglé.

## LOUGHEED

à l'Assemblée législative (qui compte 75 sièges): 39 conservateurs, huit créditistes et le seul néo-démocrate élu.

Pour M. Johnson, les créditistes se doivent de définir clairement le rôle qu'ils joueront dans l'Opposition, sans jamais oublier toutefois qu'ils continuent d'être la seule équipe valable de rechange.

Dans quelques circonscriptions où la victoire des élus est acquise par une faible marge, un nouveau dénombrement des bulletins est prévu. Parmi les ministres défaits, on remarque M. Edgar Gerhart, procureur général; le ministre des affaires municipales, M. Colborne; le ministre de la culture, de la jeunesse et des loisirs, M. Holowach; deux ministres sans portefeuille, MM. Wilson et Fimrite; le ministre des terres et forêts, M. Ross; le ministre du travail et des communications, M. Reierson; le ministre de l'industrie et du tourisme, M. Ratzlaff (défait par 10 voix).

On prévoit que M. Lougheed choisira ses ministres parmi la poignée de députés conservateurs qui constituaient l'Opposition à l'Assemblée avant les élections. Ainsi, M. Horner, médecin et porte-parole de son groupe pour les questions de santé et d'agriculture; M. Hyndman, whip du parti et porte-parole conservateur en matière de justice; M. Getty, spécialiste des questions minières, seraient appelés tous trois à faire partie du gouvernement. On mentionne aussi les noms de MM. Yurko et Russell, ainsi que Mme Helen Hunley, maire de Rocky Mountain House, l'une des deux femmes élues chez les conservateurs.

## UNE RÉALISATION

créditiste qui durait depuis 36 ans. Ils ont dû élu l'équipe de rechange qui leur semblait constituer la solution de rechange qui leur semblait constituer la solution de rechange la plus indiquée. Le sénateur Stanbury estime que ces résultats sont de nature à faire réfléchir sérieusement le premier ministre de l'Ontario, M. Davis, qui s'apprête, lui aussi, à déclencher des élections. De même que les Albertains ont voulu un changement après le long règne des créditistes, de même les Ontariens pourraient avoir envie de choisir une autre équipe, pense le président de la Fédération libérale qui, pour finir, déplore que les libéraux aient subi un échec aussi cuisant en Alberta.

Le premier ministre de l'Ontario ne dissimule pas sa grande joie. Récemment, il se trouvait en Alberta pour assister à l'assemblée annuelle des conservateurs de M. Lougheed. Il avait alors prédit que celui-ci remporterait la victoire aux élections générales. Il constate avec plaisir aujourd'hui qu'il ne s'était pas trompé. Mais M. Davis refuse de dire si cette victoire écrasante des conservateurs pourrait avoir des effets avantageux sur l'électorat ontarien qui serait appelé prochainement à élire une nouvelle assemblée législative.

Pour M. W.A.C. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique, créditiste lui aussi, la défaite de M. Strom est attribuable à l'excès de confiance dont les créditistes albertains auraient fait preuve. A son avis, ils n'ont pas accordé à la campagne électorale l'importance et l'énergie qu'il fallait. Mais cette défaite, a-t-il ajouté, n'indique nullement que les créditistes de la Colombie-Britannique soient menacés car "nous n'avons jamais été aussi forts."

Quant à M. Ernest Manning, qui fut chef du gouvernement créditistes de l'Alberta durant 25 ans, la défaite de lundi n'annonce nullement la mort du Crédit social en Alberta. Certes, il est déçu, mais le Parti est conçu pour durer et ses ressources sont abondantes. Il se dit convaincu qu'il reprendra éventuellement le pouvoir. L'électorat, dit-il enfin, a simplement voulu faire l'essai d'une nouvelle équipe.

Le chef du Parti libéral albertain, M. Russell, ne cherche pas à dissimuler sa très vive déception. Avant la dissolution, les libéraux avaient trois députés à l'Assemblée. Ils n'en ont plus un seul aujourd'hui. Il est difficile, a dit M. Russell, de poursuivre le combat à l'extérieur du Parlement. Elu leader du Parti libéral le printemps dernier, M. Russell a dit qu'il ne songeait pas à démissionner. Il se remet à l'oeuvre.

Selon M. A.J. Hooke, ancien ministre créditiste dans le gouvernement albertain, M. Strom doit maintenant démissionner. La défaite de lundi ne lui laisse guère d'autre choix. En 1968, lorsque M. Strom succéda à M. Manning à la direction du gouvernement, M. Hooke n'a pas été appelé à faire partie du nouveau cabinet dans lequel il avait détenu des portefeuilles durant 26 ans.

## LA CJC

que, compte tenu de cette diversité, l'organisation sera en mesure de satisfaire aux besoins de la communauté.

Créer une nouvelle agence en vue de résoudre ce qui n'est pas simplement un problème de structure, c'est ne pas tenir compte de l'expérience acquise par d'autres groupes tels que la CJC, a ajouté M. Broadhead.

Ce dernier a reconnu que les accusations d'incompétence portées par le comité Jeunesse auraient probablement pu être fondées il y a 18 mois mais qu'elles ne le sont plus aujourd'hui.

## ÉCOLES SÉPARÉES

Il semble donc maintenant assuré que ce problème de subventions aux écoles séparées deviendra un des points majeurs de la prochaine campagne électorale. D'autant plus que les leaders de divers groupements religieux ont exprimé de vives protestations à la suite de la décision du gouvernement ontarien de rejeter leurs demandes.

Mgr Philip F. Pocock, archevêque catholique de Toronto, a déclaré que la décision du gouvernement constituait un désaveu du principe de l'égalité des étudiants en ce qui regarde le droit à l'éducation.

Le président de l'Association catholique d'éducation, M. Edward J. Brisebois, a, de son côté déclaré que la communauté catholique "était très troublée suite à la décision gouvernementale". "Ceci ne constitue cependant pas, a-t-il ajouté, une question pour la campagne électorale et je ne crois pas que l'Association mène une lutte en faveur de l'un ou l'autre parti lors des prochaines élections".

Il est important de rappeler que parmi les quelque deux millions de catholiques ontariens, environ 420,000 étudiants fréquentent les 14,000 écoles catholiques.

L'Alliance ontarienne des écoles chrétiennes, qui représente les écoles séparées non catholiques, s'est montrée beaucoup plus virulente. Un porte-parole de l'association a déclaré que le gouvernement ontarien venait "de transformer une question de justice sociale en un début de nouvelles guerres de religions en Ontario".

L'Alliance, qui représente 50 écoles et 8,500 étudiants, a lancé un appel aux catholiques, aux protestants et aux juifs, dans le but de former une coalition supportant l'élection de candidats qui favoriseront les droits scolaires des minorités.

## Les résultats en Alberta

Au lendemain des élections d'Alberta, les résultats permettent d'établir un tableau indiquant la répartition des sièges, avant puis après les élections. Les chiffres du bas montrent les suffrages recueillis par les différents partis, au cours des trois derniers scrutins, suivis des pourcentages.

| | 1971 | 1967 |
|---|---|---|
| PC | 49 | 6 |
| CS | 25 | 55 |
| NPD | 1 | 0 |
| LIB | 0 | 3 |
| IND | 0 | 1 |
| TOTAL | 75 | 65 |

| | 1971 | % | 1967 | % | 1963 | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| CS | 262,900 | 41 | 222,271 | 45 | 218,413 | 54 |
| PC | 296,946 | 47 | 129,552 | 26 | 51,278 | 13 |
| NPD | 71,073 | 11 | 79,594 | 16 | 38,133 | 9 |
| LIB | 7,460 | 1 | 53,845 | 11 | 82,403 | 21 |
| AUTRES | 337 | 0 | 13,080 | 2 | 13,217 | 3 |
| TOTAL | 638,716 | | 498,341 | | 403,444 | |

## LES ÉVÊQUES

et à partager nos biens avec les pays sous-développés.

Ils ont aussi invité les Canadiens à un examen de conscience: quelles influences et quels critères font pencher la balance des orientations politiques des gouvernements ou des décisions des dirigeants patronaux et syndicaux? Quels gestes concrets les communautés chrétiennes posent-elles en faveur de la libération de l'homme?

## WILLIAM TETLEY

Suite de la page 3

Au lieu de se rencontrer et de discuter, ces deux conseils font valoir leurs représentations séparément et souvent secrètement.

5) Le gouvernement est conscient qu'il existe un déséquilibre dans les pratiques commerciales d'aujourd'hui, un déséquilibre défavorable au consommateur et favorable au commerçant. C'est la raison pour laquelle le bill 45 fut adopté. Nous projetons d'autres mesures législatives mais nous ne voulons pas pour autant rompre tout dialogue entre le consommateur et le monde des affaires (...)

6) Un des buts du conseil est d'éduquer le monde de l'industrie (...)

7) Il n'est pas suffisant d'adopter des lois qui protègent le consommateur à un point tel que le commerce du prêt ou la vente de porte à porte, par exemple, soient éliminés. Les consommateurs doivent être protégés contre les inéquités des contrats de prêt ou des ventes de porte à porte mais il n'est pas nécessaire que cette protection interdise les prêts négociés à des conditions justes et raisonnables et que désire la population. Il n'est pas nécessaire non plus qu'une telle protection sonne le glas des ventes de porte à porte.

8) Le Conseil supérieur du travail est également composé de quinze personnes. Sept d'entre elles représentent le monde patronal et sept autres les syndicats de travailleurs. Pourtant ce conseil n'a jamais été critiqué parce qu'il comportait une représentation patronale égale en nombre à celle des syndicats.

## LES MIGRANTS

Suite de la page 3

fois de la location d'une chambre, la moitié des familles migrantes de Montréal et 30% de celles des villes de l'Est vivent dans un état de misère ou de privation."

Cette situation économique précaire s'aggrave du fait de l'endettement de 38% des familles de Montréal et de 75% de celles de l'Est. Mais, notent les recherchistes, "si les migrants des villes de l'Est ont emprunté le plus souvent pour obtenir une hypothèque sur l'achat d'une maison (surtout auprès des banques, caisses populaires, Société centrale d'hypothèques et de logement), ceux de Montréal ont emprunté d'abord pour vivre et leurs principaux prêteurs sont les compagnies de finance".

D'autre part, si la situation de travail pour l'ensemble des migrants s'est améliorée avec la migration, il n'en est pas de même dans le domaine du logement. Dans la région de Montréal, les familles migrantes forment, de petites grappes de gens de même origine et 40% d'entre elles habitent des zones dites défavorisées. Les migrants dans les villes de l'Est connaissent une situation nettement meilleure.

Quant à la situation de travail, même s'ils notent une amélioration générale, les recherchistes précisent: "Si la situation des migrants travailleurs des villes de l'est en fait des priviligiés, celle des migrants montréalais se caractérise par la recherche 'd'un travail à tout prix' et à n'importe quelles conditions".

Voici quelques autres grandes constatations dégagées dans l'étude du Conseil de développement social:

● Les principales sources d'aide dans la ville d'accueil sont avant tout "les filières de parenté et d'amitié".

● La conjoncture économique de la ville d'accueil au moment de la migration a une influence importante sur la réussite matérielle d'un groupe de migrants.

● Les migrants dont la situation prémigratoire était déjà favorisée (les plus instruits, ceux qui avaient un emploi, ceux qui n'avaient pas connu de chômage, etc) sont ceux qui réussissent matériellement le mieux.

En conclusion de son étude, le Conseil de développement social insiste pour que soient respectés les étapes et le rythme d'adaptation à la vie urbaine, qui varient selon les individus et les familles. "L'adaptation urbaine, constatent les deux recherchistes, se réalise quand les liens psychologiques et matériels avec le milieu d'origine sont rompus rendant ainsi le processus de migration tout à fait irréversible; cependant, les groupes, familles et individus ne peuvent accomplir cette brisure dans un même laps de temps et de la même façon."

Le Conseil souligne, de plus, que les résidents des communautés rurales doivent avoir droit à la liberté de choisir de migrer ou non, comme ils doivent avoir le droit de choisir la localité d'accueil.

Enfin, les recherchistes recommandent que soit créé un réseau d'aide formelle sur le modèle des "filières de parenté et d'amitié" et que les services offerts dans le cadre de l'expérience-pilote de relocalisation qui est conduite par l'ODEQ soient étendus aux migrations spontanées.

## LES CAMIONNEURS

Suite de la page 3

Les camionneurs artisans travaillent de quatre à cinq mois par année, sans aucune protection juridique ou quelque garantie que ce soit.

Ils demandent la reconnaissance légale de leur Association; l'abolition du patronage dans l'octroi des contrats; la limitation et le contrôle des permis; et finalement que le transport du bois soit confié aux petits camionneurs.

Sur ce dernier point, M. Béliveau a cité le cas des entreprises Perron, de La Sarre, en Abitibi,, qui auraient utilisé des subventions gouvernementales pou se doter d'une flottille de camions, enlevant ainsi du gagne-pain aux artisans de l'Abitibi.

A M. Charles Tremblay (PQ-Sainte-Marie) qui évoquait le "patronage" de l'ancien gouvernement de l'Union nationale, un député de ce parti, M. Jean-Noël Tremblay, de Chicoutimi, a rétorqué: "Je veux dire au député de Sainte-Marie que, le jour où il voudra faire un inventaire du patronage, je lui parlerai des tractations de M. René Lévesque auprès de l'Hydro-Québec pour l'engagement de camionneurs à l'Hydro, au détriment des camionneurs artisans."

Quant au député libéral de Charlevoix, M. Raymond Maillioux, il estime qu le nombre de camionneurs artisans qui ne possèdent qu'un seul camion n'est que de 2,500 environ.

Longuement interrogé par les députés, Me Béliveau a dit que le problème du patronage n'est pas généralisé. "C'est dans quelques comtés localisés parce que, grâce aux efforts déployés par certains membres, on a pu installer quelque chose qui fonctionne très bien."

## AU CEGEP

Suite de la page 3

service aux étudiants (rec. 13) et celui du psychologue-orienteur et de son adjoint (rec. 28) qu'on qualifie d'ailleurs "d'incompétents incapables de saisir les problèmes et de répondre aux besoins des étudiants".

On recommande d'autre part l'addition d'au moins une quinzaine de professionnels dans les services offerts aux étudiants: équipe multi-disciplinaire pour le service de santé, responsable du service de placement, travailleur social, huit personnes au service de psychologie et d'orientation et même deux journalistes professionnels.

Le président du syndicat des enseignants, M. D'Arcy Ouimet, considère que la commission a fait un bon travail dans son analyse du malaise qui existait et existe encore au Cegep du Vieux-Montréal Il craint cependant, qu'avec la philosophie de gestion qui existe actuellement, il soit impossible d'implanter certaines recommandation.

"La seule chose qu'on espère, a-t-il conclu, c'est de voir le rapport serieusement étudié et les recommandations implantées dans les plus brefs délais. C'est la seule manière de redonner la première place à l'étudiant".

Le président du conseil d'administration, M. Roger Lessard, de son côté, n'a pas répondu à nos deux appels téléphoniques et aux demandes de commentaires que sa secrétaire lui a transmises.

Le directeur général, M. Normand Bumaylis, ayant démissionné en juin, il faudra attendre la nomination de son successeur (ce qui doit se faire pour la rentrée) pour savoir ce qu'il fera avec les 100 recommandations contenues dans le rapport de 100 pages avec lequel on l'accueillera à la direction du CEGEP du Vieux-Montréal.

## L'IATA DONNE

Suite de la page 3

tion gouvernementale pour la mise en vigueur de tarifs réduits, même si la compagnie ouest-allemande continue à faire cavalier seul. Lufthansa a également annoncé son intention d'offrir aux voyageurs des tarifs réduits.

A toutes fins utiles, les nouveaux tarifs réduits pour les fervents du ski pourraient entrer en vigueur dès le 15 janvier, afin de permettre aux transporteurs de tirer profit de la saison 1971-72.

La réduction de tarif accordée aux voyageurs achetant leur billet trois mois à l'avance pourrait également être offerte bien avant le 1er février. Le nouveau tarif dans ce cas serait de $187 pour Montréal-Londres aller-retour ($237 en haute saison).

En dehors de ces deux cas, aucune réduction ne pourra être offerte avant le 1er février, si une situation de tarif ouvert prévaut, ou avant le 1er avril si Lufthansa lève son veto.

Le tarif d'hiver, offert aux groupes de 10 à 12 personnes demeurant 7 ou 8 jours à l'étranger, serait de $188 Montréal-Londres aller-retour et de $200 New York-Londres.

Advenant une situation de tarif ouvert, Lufthansa offrirait des billets d'excursions de 14 à 60 jours au prix de $210 aller-retour entre New York et Francfort, sans considération d'âge. Ces billets se vendent présentement $442 pour les excursions de 17 à 28 jours, et $372 pour celles de 29 à 45 jours.

## L'INCIDENT

Suite de la page 3

C'est alors que le chef du groupe s'est avancé: "Voyez toute cette belle potée en train de manger!" s'écria-t-il. Puis se retournant vers ses hommes: "Allez-y les gars, ils sont à vous autres". C'était là une invitation formelle de foncer sans égards, a précisé M. Brisebois.

Un cadre a aussitôt reçu sur une tempe le premier coup de poing et s'est écroulé sous la table, d'ajouter M. Brisebois. D'autres ont été assommés avec des chaises et des bouteilles. S'il y a peu de blessés, c'est que les cadres ont préféré ne pas répliquer pour ne pas envenimer les choses, a commenté M. Brisebois.

Celui-ci affirme en outre que "tout a été organisé de longue main, planifié comme il faut et formenté de belle façon". Car certains syndiqués étaient venus au club de golf en éclaireurs dans l'après-midi et tous les agresseurs avaient été convoqués le matin à Repentigny, sans leurs épouses, par "les unions américaines".

Tous les cadres présents ont reçu des coups, souligne M. Brisebois, tous ont subi des contusions au cours de la bataille. Cet "attentat criminel" est l'aboutissement d'une escalade de violence commencée sous une forme verbale, observe le porte-parole de La Presse: M. Louis Laberge, président de la FTQ avait fait savoir il y a quelque temps que "ça ne faisait que commencer".

M. Brisebois a dressé ensuite la liste des incidents qui ont marqué cette escalade: les manifestations, qui ont été un échec, dit-il; les dommages à l'immeuble de La Presse; l'intimidation et le piquetage devant l'édifice; les attaques contre les camions de livraison; le boycottage du journal, un autre échec, note-t-il; la campagne de fausses nouvelles; et maintenant, des voies de fait.

La Presse attend le rapport de la Sûreté du Québec avant d'entamer s'il y a lieu des poursuites judiciaires. Plusieurs assaillants ont été identifiés. Les dégâts à l'intérieur du chalet n'ont pas encore été évalués.

Interrogé sur la déclaration des journalistes de La Presse qui se plaignaient cette semaine du recul de l'information du journal, M. Bureau, qui approuve les responsables de la rédaction de ne pas l'avoir publiée, a déclaré en outre qu'elle était "seurrée d'inexactitudes". Il n'a cependant pas relevé ces inexactitudes.

Il a ajouté qu'en vertu d'une clause de leur convention collective, les journalistes ne doivent signer aucun texte hostile à l'employeur. Il y aura bientôt une rencontre à ce sujet entre le médiateur en chef et les représentants du syndicat des journalistes (CSN), a révélé M. Bureau.

## LE RENDEZ-VOUS

Suite de la page 5

soit encore possible d'écrire un scénario pacifique".

L'autre scénario est déjà tout fin prêt. Le leader du Nouveau parti au Québec, M. Raymond Laliberté, déclare en mars: "La philosophie et la mentalité de M. Trudeau vont dans le sens d'une action de force pour empêcher une sécession éventuelle... Par ailleurs, il n'y a pas d'exemple connu dans l'histoire qu'un Etat ait toléré sans réagir violemment la sécession d'une partie de son territoire".

C'est dire du même souffle que M. Trudeau est dans la logique de l'histoire, comme les terroristes, et que M. Lévesque est un grand naïf qui croit que l'indépendance du Québec pourrait se faire de façon pacifique.

Naïf, René Lévesque? Il pourrait invoquer à l'appui de sa naïveté les propos du ministre canadien des affaires extérieures, à propos du Pakistan oriental. Là-bas, en effet, selon M. Mitchell Sharp, le pouvoir devrait revenir un parti démocratiquement élu, c'est-à-dire au parti sécessionniste.

Mais déjà fin janvier, René Lévesque y allait d'une mise en garde: "Cependant, si malgré le vote démocratique, les soldats fédéraux interviennent pour contrer toute action vers la souveraineté du Québec, il y aurait alors des raisons incontestables, indiscutables, pour que la situation dégénère rapidement. Si tel est le cas, ils vont alors y goûter"

Wou les moteurs!

Pour achever de m'étourdir complètement, je consigne encore cette remarque d'un politicologue, un monsieur Daniel Latouche, à la fin d'un long article sur la violence politique: "Nous revenons à notre point de départ, celui de notre ignorance quasi-complète des causes et des formes de la violence au Québec".

Et pour le K.O., le punch final, M. Jean Marchand, grand orateur et par surcroît ministre de l'Expansion (régionale et verbale): "M. Jean Marchand est d'avis que le Québec possède actuellement tous les éléments propres à une guerre civile. Et si elle n'a pas lieu tout de suite, c'est que pour une raison ou pour une autre, les gens ne sont pas prêts".

C'est ce qui s'appelle parler pour ne rien dire. Plus "fourrés" que ça, ça se voit rarement.

En effet, pour une raison et pour une autre, j'ai vite conclu de tout cela que je ne pouvais conclure à la légère et affirmer tout de go qu'il allait se passer quelque chose en octobre, ou qu'il ne se passerait rien.

D'autre part, je conserve pour les autorités invoquées tout le respect qui leur est dû, mais je me suis vite avisé que personne ne savait vraiment, à propos d'octobre.

Et je me suis dit, également, que cela n'avait guère d'importance, au fond. Quoi qu'il arrive, en octobre, nous visons désormais – tous mes penseurs le disent à leur manière – en état d'avenir appréhendé. Quand l'inquiétude gagne, la pensée se fait molle: au lieu d'analyser, elle prophétise. Nous n'en sommes guère plus avancés.

# Les migrants de l'Est s'intègrent plus difficilement à Montréal qu'ailleurs

par Pierre Richard

L'intégration urbaine des familles de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent qui ont quitté leur lieu d'origine se fait beaucoup plus difficilement dans le cas de celles qui ont migré à Montréal que celles qui se sont établies dans un centre urbain de l'Est du Québec (Rimouski, Matane et Rivière-du-Loup).

C'est là l'une des constatations générales qui se dégagent à la lecture d'une recherche effectuée par le Conseil de développement social du Montréal métropolitain auprès de migrants de l'Est du Québec à Montréal, Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane. Cette recherche a été menée par Mlle Camille Messier et Mme Michelle H.-Marois et financée par l'Office de développement de l'Est du Québec (ODEQ) dans le cadre de l'Entente Canada-Québec de 1968.

L'étude a porté sur des couples qui ont migré après leur mariage, qui vivent dans la ville d'accueil depuis huit ans ou moins et qui parlent français. Dans la région de Montréal, 178 couples ont répondu au questionnaire et 102 couples ont été interviewés dans les trois villes de l'Est du Québec. Les entrevues ont été effectuées par une équipe d'interviewers du Centre de Recherche sur l'opinion publique (CROP) au cours des mois d'avril et mai 1970. La recherche ne touche donc pas les migrants qui ont été déplacés en vertu du programme de relocalisation mené par l'ODEQ.

Les recherchistes constatent d'abord que la situation du groupe de familles ayant à migré à Montréal est fort différente de celle qui ont déménagé à Rimouski, Matane ou Rivière-du-Loup. Dans ce dernier cas, la migration date en moyenne de deux ans et demi, tandis que les familles qui ont migré à Montréal a été spontanée tandis que pour la moitié des migrants dans les trois centres de l'Est, leur déplacement a été organisé par leurs employeurs.

Ces travailleurs qui ont été déplacés par les compagnies qui les emploient se trouvent dans une position nettement peu employer que les autres migrants. C'est parmi eux que se trouve la plus forte proportion de cadres, d'employés de services et de contremaîtres gagnant des salaires relativement élevés.

Chez les migrants de la région de Montréal, les plus favorisés sont ceux (28% de l'ensemble) qui se sont établis à Montréal pendant la période du "hoom économique" d'Expo 67. Les familles arrivées par la suite se trouvent dans une situation nettement plus précaire.

Pour les familles ayant migré à Montréal, 64% des pères travaillaient au moment de l'enquête, 16% étaient en chômage et 17% hors du marché du travail. Chez celles des trois centres de l'Est, des proportions sont de 70%, 15% et 13%. La proportion de travailleurs non spécialisés est beaucoup plus élevée chez les migrants de la région de Montréal que chez ceux des villes de l'Est (47% contre 12%).

Quelle est la situation économique des familles ayant quitté leur localité d'origine pour gagner un centre urbain? "Dans l'ensemble, constatent les recherchistes, la migration a contribué à augmenter les revenus des familles migrantes (dans 64% des cas à Montréal et 49% dans les villes de l'Est). Mais l'augmentation du revenu à la ville n'est pas toujours une augmentation réelle du pouvoir économique des familles, puisque le coût de la vie y est plus élevé et qu'elles ne peuvent elles-mêmes produire, comme à la campagne, certains biens de consommation. Aussi, malgré un revenu familial annuel moyen assez élevé ($7,411 à Montréal et $8,838 dans l'Est) dû pour une bonne part à la contribution des enfants, de l'épouse et par-

Suite à la page 2

Saint-Léonard

## *Le ministère aurait refusé l'esquisse du bloc sportif*

par Pierre Richard

Le service de l'équipement du ministère de l'éducation, a appris de bonnes sources Le Devoir, aurait refusé les plans préliminaires, élaborés par la firme. Les Consultants métropolitains à la demande du conseil municipal de Saint-Léonard, pour la construction du bloc sportif qui doit être relié à la nouvelle polyvalente Antoine de Saint-Exupéry dans le cadre du projet fort controversé de "La Cité dans la cité".

De plus, le service de l'équipement du ministère de l'éducation aurait décidé de demander au conseil municipal de Saint-Léonard de reconsidérer sa décision de ne pas céder à la commission scolaire régionale Le Royer la partie du terrain sur lequel doit être érigé le bloc sportif.

Le secrétaire-trésorier de la régionale Le Royer, M. Tondreau a confirmé hier avoir reçu une communication verbale du service de l'équipement au sujet de ces deux décisions mais a ajouté qu'il n'avait reçu encore aucun avis officiel. Il a été, par ailleurs, impossible de rejoindre les responsables du service de l'équipement pour faire confirmer ces deux décisions.

On sait que le projet de centre communautaire "La Cité dans la cité" est au centre d'une vive controverse opposant l'administration du maire Léo Ouellet et un groupe de citoyens. Après de multiples négociations, la commission scolaire régionale Le Royer avait fini par accepter d'inclure le projet de construction de la polyvalente Antoine de Saint-Exupéry dans le cadre de "La Cité dans la cité".

Selon la régionale Le Royer, une entente de principe verbale serait alors survenue entre la Ville et la régionale: la ville de Saint-Léonard cédait pour un dollard à la régionale le terrain sur lequel serait érigé la nouvelle polyvalente, y compris le bloc sportif.

Mais il y a environ un mois, le conseil municipal décidait de céder la partie du terrain pour la construction du complexe scolaire au sens strict, à l'exclusion de la partie pour le bloc sportif. La régionale Le Royer a alors référé la question au ministère de l'éducation.

Saisi de ce problème, le service de l'équipement viendrait de décider de presser le conseil municipal à céder tout le terrain. Et, parallèlement à cette première décision, il aurait rejeté l'esquisse préparée par le Consultants métropolitains parce qu'elle ne serait pas conforme aux normes du ministère.

Le projet d'un bloc sportif (gymnases, etc.) relié à la polyvalente est donc pour l'instant dans l'impasse. Le coût de ce projet, selon le règlement d'emprunt que doit étudier le conseil municipal de Saint-Léonard à sa prochaine assemblée, serait de $1.5 millions.

L'incident du club de golf

## *C'est l'aboutissement d'une escalade, déclare La Presse*

par Gisèle Tremblay

Selon la direction de La Presse, les incidents violents qui ont opposé lundi soir au club de golf de l'Assomption les cadres du journal à un groupe d'employés victimes du lock-out ont été soigneusement planifiés par les syndicats et sont l'aboutissement d'une escalade qui a d'abord pris une forme verbale.

C'est ce qu'a déclaré hier au cours d'une conférence de presse le vice-président aux communications de La Presse, M. Robert Brisebois, qui était accompagné de MM. André Bureau et Julien Béliveau, respectivement vice-président exécutif et vice-président à la planification.

La Presse, qui a publié la nouvelle hier en page une, précise que six de ses contremaîtres syndiqués, (toujours en fonction) ont été blessés dont l'un, atteint à la tête par une bouteille, a dû être hospitalisé. Aucune arrestation n'a encore été effectuée mais la Sûreté du Québec mène une enquête.

Les porte-parole des syndicats en conflit avec La Presse ont annoncé qu'ils donneraient aujourd'hui leur version des faits et se sont refusés entre-temps à tout commentaire.

D'après le récit de M. Brisebois, environ 45 cadres du quotidien festoyaient paisiblement au chalet du club Le Portage à la fin d'un tournoi de golf, quand une cinquantaine d'individus ont fait irruption dans la salle tandis qu'une centaine d'autres attendaient à l'extérieur.

Les assaillants ont d'abord tourné autour des tables et "lancé des quolibets inoffensifs" à l'adresse des convives, a relaté M. Brisebois, mais les "cadres sont demeurés stoïques devant l'opprobe".

Suite à la page 2

## Blocus en guise d'appui

La FTQ, le Parti québécois et la Fraternité des policiers de Montréal ont décidé, en guise d'appui aux syndiqués victimes du lock-out, de participer à un blocus du quotidien La Presse en ne lui fournissant plus aucune information. Le Conseil central de Montréal (CSN) songe à faire de même sous peu.

La FTQ, qui a amorcé le mouvement, refuse déjà depuis dix jours d'admettre les journalistes de La Presse à ses conférences et à ses réunions. Ses communiqués transmis par Telbec portent même en exergue: "A l'adresse de tous les médias d'information à l'exclusion du journal La Presse". C'est là une pression psychologique, toutefois, car Telbec ne peut techniquement isoler un abonddé.

"Il faut que la société québécoise mette La Presse en quarantaine", a expliqué M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ. La CSN et la CEQ ne se sont pas encore joints au mouvement, mais un certain nombre d'artistes montréalais et divers autres groupes ont déjà commencé d'agir dans le même sens que la FTQ.

# Au Cegep du Vieux-Montréal: le comité établit son diagnostic

par Gérald LeBlanc

"Le profond malaise qui règne au Cegep du Vieux-Montréal engendre un climat lourd. Les multiples clivages stérilisent l'action des uns et des autres et risquent de conduire une fois de plus à des impasses qui, elles, provoquent les affrontements et les crises aiguës. Il est donc urgent de remédier à cet état de choses."

Tel est le diagnostic global établi par la Commission d'étude sur la vie collégiale qui propose par ailleurs des remèdes aussi nombreux (100 recommandations) que divers (de la redéfinition du collège au congédiement de certains cadres).

A la suite des nombreux conflits qui ont éclaté en février et mars, le Conseil d'administration du Cegep avait créé une commission interne chargée de "faire une étude ayant pour objet l'amélioration de la vie collégiale."

Cette commission comprenait neuf membres, dont sept nommés par le conseil d'administration après consultation des parties en cause (étudiants, enseignants, parents, personnel de soutien, professionnels, représentants du milieu et cadres) et deux membres cooptés par la commission.

Après avoir pris connaissance d'une quarantaine de mémoires écrits et après avoir rencontré au cours d'audiences une cinquantaine de personnes ou groupes, la commission a remis, vers la fin de juin, son rapport provisoire au président du conseil d'administration, M. Roger Lessard.

En rendant le rapport public, M. Lessard, a indiqué, la semaine dernière, qu'il "serait mis à la disposition des personnes intéressées à en prendre connaissance".

Il faut mentionner qu'un des membres de la commission, M. Claude Desjardins (représentant du milieu socio-économique au conseil d'administration), a quitté la Commission "pour raisons d'affaires" quelques jours avant la fin des travaux.

Il a par la suite enregistré sa dissidence aux recommandations faites par la commission, en précisant que la raison invoquée pour son départ ne reflétait qu'une partie de la réalité.

"De profondes divergences d'opinion, a-t-il dit, me séparaient des autres commissaires..." Il a ajouté avoir éprouvé, à la lecture du rapport préliminaire, un vif désappointement "provoqué par la tendance et le ton du rapport bien plus que par son contenu".

Pour les autres membres, "l'unanimité s'est dégagée, lit-on dans l'introduction, en ce qui concerne les objectifs globaux et à long terme dont le Collège devrait poursuivre la réalisation. Les divergences se sont manifestées en ce qui a trait aux modalités et aux délais".

C'est ainsi que M. Martin Hehn, directeur du secteur des lettres et représentant les cadres, a voté contre les demandes de congédiement et, avec M. Jacques Durand, adjoint au coordonnateur de l'éducation permanente et représentant le personnel professionnel, s'est obstenu dans la plupart des recommandations suggérant la décentralisation des pouvoirs au profit des étudiants et des enseignants.

Après avoir constaté dans son diagnostic qu'une "violente distortion s'est créée entre, d'une part, les déclarations de démocratisation et de participation, et les faits, d'autre part", la commission propose de donner aux étudiants et aux enseignants tous les pouvoirs décisionnels possible et de ne réserver à la direction que les pouvoirs strictement nécessaires.

C'est ainsi qu'on propose que le conseil d'administration tienne deux audiences publiques par année (rec. 67), rende public son bilan financier chaque année (rec. 93), entérine toutes décisions d'ordre pédagogique de la commission pédagogique (rec. 68), laisse à chaque service le soin d'administrer indépendamment son propre budget (rec. 72) et assurer en son sein une meilleure représentation des étudiants et des enseignants, (rec. 70).

Pour les étudiants ont propose une augmentation de la possibilité de participation et des pouvoirs décisionnels à tous les niveaux: la récupération progressive et selon un échéancier établi à l'avance, de la gestion des budgets du service aux étudiants, et des divers services offerts par le collège (cafétéria, librairie, etc...) (rec. 8); la participation au comité de sélection et de l'engagement du personnel (rec. 87); des locaux accessibles en tout temps (même en temps de conflit) pour les réunions (rec. 5); la participation sur une base paritaire avec les enseignants aux commissions départementales dotées de pouvoirs décisionnels au plan de la pédagogie et de l'administration du budget (rec. 36-38).

La commission recommande par ailleurs le congédiement du directeur du

Suite à la page 2

# Les camionneurs qui ne sont pas du "bon bord" ont "leur voyage"

par Gilles Lesage

QUEBEC – "Il est normal que des gens qui ont jeûné pendant quatre ans fassent jeûner les autres pendant quatre ans."

Cette affirmation a été faite par le ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, selon ce qu'a rapporté hier le procureur de l'Association nationale des camionneurs artisans indépendants.

Témoignant devant la commission parlementaire qui étudie le projet de loi (bill 23) des transports, Me Jean-Marc Béliveau a dit que cette remarque avait complètement découragé les dirigeants de l'Association, qui cherche depuis des années à obtenir une reconnaissance juridique.

L'Association compte quelque 5,000 membres dans tout le Québec, sauf sur l'île de Montréal.

Elle déplore que rien, dans le projet de création d'une Commission des transports, au lieu et place de la régie actuelle, ne lui permette de regarder l'avenir avec optimisme; et elle insiste pour que le petit camionnage au Québec soit réservé aux camionneurs artisans.

M. Béliveau a fait observer qu'un grand nombre de députés collaborent avec l'Association; mais il a ajouté que "dans un comté comme Arthabaska, depuis au-delà d'un an, il y a 40 camionneurs qui n'ont pas eu droit, qui n'ont pas eu accès à un sou des travaux de voirie parce qu'ils n'avaient pas voté du bon bord".

De même, dans Drummond, le comté du ministre de la voirie, des camionneurs sont mis de côté.

Dans ce même comté, on ne respecte pas une directive émise par le sous-ministre adjoint de la voirie concernant l'exclusivité de certains travaux devant être confiés aux camionneurs artisans.

Me Béliveau a fait remarquer que le président de l'Association locale est du "bon bord", mais qu'il jeûne avec ses membres. "Ils sont 40 et ils ont leur voyage!"

Il a ajouté que le même problème existe dans plusieurs autres comtés, mais pas à ce point chronique.

"On n'a jamais eu, jusqu'à maintenant, l'honnêteté de nous dire aussi clairement que le principe qui prévalait, c'est celui que j'ai énoncé. Mais cela existe, évidemment, Matane, par exemple, est un comté qui a des difficultés énormes justement à cause de ce principe..."

Suite à la page 2

## *L'IATA donne jusqu'au 15 octobre à Lufthansa pour lever son veto*

Lufthansa avait jusqu'à aujourd'hui, 1er septembre, pour lever son veto qui bloque l'adoption d'une nouvelle tarification pour le transport aérien des voyageurs au-dessus de l'Atlantique nord, mais l'Association du transport aérien international (IATA) a décidé d'accorder à la compagnie ouest-allemande un nouveau délai d'un mois et demi, soit jusqu'au 15 octobre. La 27e assemblée générale annuelle de l'IATA aura lieu un mois plus tard, à Honolulu, c'est-à-dire du 15 au 18 novembre. Entre-temps, une autre conférence de l'IATA aura lieu à Miami pour la révision des tarifs sur les autres routes du monde.

C'est sans doute pour ne pas gêner les travaux de cette conférence par un fait accompli que l'IATA a décidé d'accorder à Lufthansa un nouveau délai pour rentrer dans le rang.

Il convient en effetde rappeler que si la compagnie ouest-allemande persiste dans son refus d'accepter en bloc la nouvelle tarification, une situation de tarif libre prévaudra le 1er février prochain.

Par contre, si Lufthansa lève son veto, les propositions tarifaires soumises à la conférence de Montréal (du 29 juin au 11 août) entreront en vigueur le 1er avril prochain.

D'ores et déjà, Air Canada, CP Air, BOAC et Aer Lingus ont annoncé leur intention de demander une approba-

Suite à la page 2

## aujourd'hui

A 11h00, à la salle no 13 de la Cour supérieure (à l'annexe), le juge en chef Alan B. Gold présidera la **cérémonie d'assermentation du juge Moe Moscovitch**, de la Cour provinciale.

●

A 11h00, à Fabreville, boul. Dagenais (sortie 10 de l'autoroute), le maire Jacques Tétreault de Laval présidera au **lancement d'Habitat-Environnement de B & A Construction.**

●

A 11h00, aux bureaux de la Fédération des travailleurs du Québec, 1290 Saint-Denis (5ème étage), les cinq commissaires québécois de la **commission d'enquête des citoyens sur la loi des mesures de guerre** et ses conséquences sur les droits de l'homme donneront une conférence de presse.

●

A 14h00, au 2ème étage de l'édifice de la CSN, 1001 Saint-Denis, conférence de presse à l'occasion du **lancement d'une plaquette dessinée sur l'histoire du Québec.**

●

A 15h00, dans le hall d'honneur de l'Université de Montréal, **inauguration de l'exposition des publications des universités membres et des membres associés de l'AUPELF**... A 16h30, dans l'amphithéâtre M 415, **M. Robert Mallet,** recteur de l'académie et chancelier des universités de Paris, prononcera une conférence sur le thème "Langue et langage", à l'occasion de 1er anniversaire de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française.

●

A 16h00, au siège social de la **Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec,** 800 rue Fullum (5ème étage), **assermentation du juge Jacques Trahan** comme présdent de la dite commission, **du juge Moe Moscovitch,** comme vice-président, **et de M. Jean Prud'homme** comme secrétaire général par intérim.

●

De 17h00 à 20h00, les journalistes sont attendus **au pavillon de l'Iran** pour prendre connaissance des **résultats du concours "Coffre au trésor".**

●

A 20h00, le solliciteur général du Québec, **M. Roy Fournier, participe à la réunion de la "World Association of Detectives"** à l'hôtel Bonaventure.

●

A 20h00, à 226 est, rue Sainte-Catherine, **réunion du front commun pour la défense de la langue française.** Tous sont invités à cette réunion, et plus spécialement les organisations et les particuliers en faveur de défendre la langue française.

## *Un appareil de Québecair se pose sur le ventre*

SEPT-ILES (PC) – Un pilote de la compagnie Québecair a réussi un exploit en posant son appareil sur le ventre, évitant ainsi grâce à son sang-froid que se produise une tragédie.

Aux commandes de son Fairchild-27, un bimoteur à hélice, M. André Poirier devait décoller de Sept-Iles hier à 11h pour gagner Havre-Saint-Pierre où il devait en principe se poser à 11h40.

En atterrissant, le pilote devait constater que le mauvais état de la piste venait de briser son train et qu'une roue s'était détachée. Donnant alors toute la puissance de ses moteurs M. Poirier parvenait à reprendre de l'altitude et mettait le cap sur Sept-Iles.

L'appareil devait tourner pendant une heure et demie au-dessus de l'aéroport afin de vider ses réservoirs. Ceci fait, le capitaine Poirier posait impeccablement son avion sur le ventre.

Personne, des 37 passagers et des trois membres de l'équipe n'a été blessé. Le pilote a d'ailleurs tenu à rendre hommage à ses passagers qui, à aucun moment pendant l'angoissante attente au-dessus de Sept-Iles, n'ont été pris de panique. Originaire de Montréal, M. Poirier est pilote de Québecair depuis 16 ans.

*La protection du consommateur*

# William Tetley insiste sur son souci d'avoir "un conseil à deux dimensions"

A la suite de la prise de position de M. Louis Laberge, président de la FTQ, reprochant au conseil du consommateur d'être en fait le conseil de la protection des commerçants, le ministre des institutions, compagnies et coopératives, M. William Tetley, répond dans un communiqué que le dénominateur commun qui a prévalu dans la sélection des membres dudit conseil a été la "largeur d'esprit" de ces quinze personnes.

Pour ce qui est de la représentativité du conseil, que conteste précisément le président de la FTQ, le ministre Tetley rappelle que huit des quinze personnes représentent des associations de consommateurs, tandis que deux autres sont membres d'organismes reconnus pour leurs prises de position favorables aux droits des consommateurs.

"Ni la FTQ, ni la CSN, ni la CEQ n'ont soumis de mémoire devant la commission parlementaire qui a étudié la loi de la protection du consommateur, poursuit le communiqué. Elles ont tout simplement endossé le mémoire présenté par l'ACEF. Néanmoins, un dirigeant de la CEQ acceptable aux trois syndicats fut nommé au conseil, de même qu'un jeune travailleur social suggéré par l'ACEF.

Citant Marcuse ("One dimensional Men"), M. Tetley insiste sur son souci d'obtenir un "conseil à deux dimensions" réunissant consommateurs et commerçants, en vue de promouvoir la compréhension et la coopération entre les deux groupes.

Et cet esprit de compréhension, poursuit M. Tetley, "n'a pas manqué à la première réunion du conseil. Une unanimité de pensée y régnait. Par exemple, on voulait que le conseil soit habilité à convoquer lui-même des réunions, à inscrire des sujets à l'ordre du jour, et à changer l'ordre dans lequel les sujets seraient étudiés. J'ai donné mon accord à toutes ces propositions."

Quant aux raisons pour lesquelles il était nécessaire de nommer au conseil des représentants du monde des affaires, M. Tetley les formule ainsi:

1) Il faut protéger le consommateur mais il incombe également au gouvernement de protéger l'économie (...) La protection du consommateur et la protection de l'économie ne sont pas incompatibles mais nécessaires.

2) Les associations de consommateurs telles que l'ACEF et les associations d'hommes d'affaires telles que la Chambre de Commerce travaillent souvent en vase clos.

3) Nous sommes la seule province dotée d'un conseil de la protection du consommateur.

4) Aux Etats-Unis peu d'Etats ont un tel conseil. Ceux qui en possèdent ont, pour la plupart, créé deux organismes, un conseil pour les consommateurs et un conseil pour les hommes d'affaires.

Suite à la page 2

*Faites installer les*

**GOUTTIÈRES HO-DO**

Galvanisé • Cuivre • Aluminium Émaillé

*ESTIMATION GRATUITE*

MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

# éditorial

## Cinq, six...sept : l'humeur est au changement

"Time to change", clamait depuis un mois Peter Lougheed, le chef des progressistes-conservateurs de l'Alberta; et 47 pour cent des Albertains ont exprimé avant-hier leur accord en le portant au pouvoir. Peter Lougheed serait-il un Jean Lesage? Se trouverait-il dans son entourage un René Lévesque pour lui faire commettre des imprudences? Parlera-t-on dans six mois, à Edmonton, d'une révolution tranquille?

C'est improbable. Il est vrai que le Crédit social s'est maintenu au pouvoir en Alberta plus longtemps que l'Union nationale au Québec; mais là s'arrête l'analogie. Ernest Manning n'était pas un Duplessis; et malgré qu'ils aient fidèlement cultivé le folklore du "Bible Belt", et le conservatisme (instinctif et intéressé) des ruraux prospères d'une province en voie d'urbanisation rapide, les politiciens créditistes n'avaient rien d'obscurantiste. Le gaz naturel et le pétrole aidant, les gouvernements qui se sont succédés à Edmonton depuis 1935 ont administré l'Alberta de manière efficace, économe et, tout compte fait, aussi progressiste que maintes administrations nominalement libérales.

•

Néanmoins, Harry Strom n'aura pu éviter d'être l'Antonio Barrette des créditistes albertains. L'homme n'était pas dépourvu d'envergure; mais une fois disparu Ernest Manning le leader charismatique qui a succédé en 1943 au prophète Aberhart, il était à peu près impossible pour quiconque de renouveler le parti, d'effacer sur lui l'usure du pouvoir, sans passer par les banquettes de l'opposition. Encore une fois, c'est au dauphin vieillissant qu'a échu la tâche ingrate de mener son parti à la défaite; et il faut prévoir qu'il cèdera bientôt son poste à un nomme plus jeune, capable d'affronter Peter Lougheed sur son propre terrain: celui de l'image plutôt que de l'idéologie.

La victoire de M. Lougheed est impressionnante. La députation créditiste a fondu de moitié; celle des conservateurs s'est multipliée par huit. Au passage, les libéraux ont été balayés de l'arène provinciale: les trois députés qu'ils avaient fait élire en 1967 ont été exclus de la législature et la proportion de l'électorat qu'ils se sont attachée est passée de onze à un pour cent. Toutefois, les néo-démocrates ont su résister à la vague conservatrice: si leur part de l'électorat est tombée de 16 à 11 pour cent, ils ont pour la première fois fait entrer un des leurs dans le capitole d'Edmonton.

Les résultats du scrutin laissent donc prévoir une certaine "modernisation" de la vie politique albertaine. Cette évolution ne fera qu'entériner les transformations socio-économiques observées dans la province depuis quinze ans: accélération de la croissance démographique, relèvement rapide du niveau de vie, expansion phénoménale de l'industrie primaire et des services, concentration de la population dans les deux conurbations d'Edmonton et de Calgary, déclin (relatif) du secteur agricole, et le reste. Désormais, l'accent sera donc mis davantage sur les problèmes urbains. En même temps, M. Lougheed s'est engagé à changé le "style" de l'administration provinciale, afin de se conformer aux attentes d'un électorat plus exigeant et plus averti: dossiers plus ouverts, consultations des interessés, respect des droits normaux du citoyen, encadrement plus vigilant de l'activité policière. Une déclaration des droits de l'homme donnera du panache à tout cela; tandis que le relèvement des redevances pétrolieres promis par le futur premier ministre albertain procurera à son administration sa dose minimale de radicalisme.

•

Pour le reste, il faudra voir. Car le principal avantage de ce changement de gouvernement sera d'ouvrir les canaux du pouvoir à une nouvelle élite politique, qui en était jusqu'ici exclue soit parce que les "vieux de la vieille" créditistes obstruaient la voie, soit parce qu'il lui répugnait, pour des raisons partisanes ou idéologiques, de collaborer avec les disciples d'Aberhart. Il est probable que M. Lougheed injectera du sang frais dans l'administration publique; et le renouvellement de la clientèle du pouvoir provincial devrait inciter le gouvernement à infléchir son action en divers domaines: éducation, agriculture, sécurité sociale.

Ces changements seront-ils novateurs? On devrait être fixé là-dessus d'ici un an; tout comme on saura mieux alors comment et pourquoi le chef des conservateurs entend mettre fin à "l'isolationnisme" de l'Alberta sur la scène nationale. Edmonton modifiera-t-elle les positions qu'elle tient depuis toujours dans le concert fédéral-provincial? Prendra-t-elle la réforme constitutionnelle plus au sérieux? Assouplira-t-elle sa méfiance traditionnelle (et souvent son hostilité) a l'endroit du fait français et de la question québécoise? On doit l'espérer sans trop y croire.

Insérée dans une perspective plus longue, la défaite du Crédit social en Alberta semble faire partie d'un cycle politique canadien caractérisé par l'instabilité du pouvoir fédéral, l'affaiblissement des allégeances canadiennes qui en est le fondement, l'accentuation des régionalismes et des provincialismes et la résurgeance des démocraties provinciales. Ce mouvement historique semble avoir débuté en 1960 par la défaite de l'Union nationale au Québec, ainsi que par le développement de l'Etat québécois qui s'ensuivit, pour donner corps à la volonté d'affirmation de la collectivité représentée par lui.

Depuis, on constate une nette accélération des changements de gouvernements à l'échelon provincial, et cela au Québec comme dans le reste du pays. Les journaux rappelaient hier qu'en deux ans, les citoyens de six provinces se sont donné de nouveaux gouvernements: le Manitoba, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, la Saskatchewan et avant-hier l'Alberta. Mais il faut dire que tout au long de la décennie soixante, plusieurs des régimes politiques issus de la dépression ou de l'après-guerre avaient été renversés. Et le mouvement pourrait se prolonger: les libéraux de Joey Smallwood sont en difficulté dans leur fief de Terre-Neuve, tandis que les Conservateurs de William Davis devront patiner très vite pour se maintenir au pouvoir en Ontario. Seul Wacky Bennett, dans sa très britannique Colombie, semble à l'abri du mouvement; mais dans trois ans, peut-être...

D'ici là, l'ensemble des électeurs du pays devront subir des élections fédérales; et la victoire des progressistes-conservateurs en Alberta risque de nuire significativement aux Libéraux de Pierre Elliott-Trudeau. Dans les trois provinces de l'ouest, en effet, les citoyens ont élu récemment des gouvernements formés par les branches provinciales des deux partis d'opposition à Ottawa: Néo-démocrates au Saskatchewan et au Manitoba, Conservateurs en Alberta. Un examen des résultats du scrutin de 1968 indique en effet qu'un faible déplacement du vote populaire pourrait facilement faire disparaître les faibles majorités obtenues par les Libéraux dans cette région.

Pour peu que les partis d'opposition puissent transposer à l'échelon fédéral leurs succès provinciaux, le nombre de députés gouvernementaux des Prairies pourrait facilement passer de onze à quatre. On dira que le parti gouvernemental n'a pas grand chose à perdre dans cette région; mais sept députés, c'est le tiers de sa majorité absolue. Et est-il exclu que les Libéraux perdent une dizaine de députés sur les 80 qu'ils ont fait élire il y a trois ans et demie en Ontario et en Colombie-Britannique? Il suffirait alors que les Québécois retirent leurs mandats à six ou sept bons libéraux pour que M. Trudeau soit privé de sa majorité.

Avis aux faiseurs de blocs... et à ceux que l'apparente invulnérabilité de l'actuel premier ministre incite à se cantonner dans un abstentionnisme stérile.

**Claude LEMELIN**

*Psitt... quelles sont les dernières nouvelles?*

# lettres au DEVOIR

## Une façon d'exploiter les étudiants

Je suis étudiant en droit, à l'université de Montréal, depuis bientôt trois ans. Or, comme je viens de l'extérieur et qu'il me faut bien demeurer dans le secteur de Côte-des-Neiges (à moins d'accepter de passer quotidiennement de longues heures dans l'autobus), je dois donc recommencer à chaque année, comme des centaines d'étudiants dans mon cas, "la quête aux appartements". Oui, "quête" est bien le mot qui convient à cette recherche annuelle d'un appartement convenable, dans le secteur Côte-des-Neiges, et à prix raisonnable. Sur ce, je m'explique.

Etant bientôt à l'approche d'une nouvelle année universitaire, moi et mes deux amis avons récemment entrepris de nous trouver un logement, dans le secteur de Côte-des-Neiges. A notre avis, il était raisonnable pour nous d'espérer y trouver un appartement meublé, assez propre, d'environ quatre ou cinq pièces et demie, à un prix convenable d'environ $150 ou $160. par mois. C'était pour nous un "minimum de convenance", si nous voulions être logés avec une certaine aisance, et à la mesure de nos moyens financiers limités en tant qu'étudiants.

A notre grand désarroi (quoique nous connaissions déjà la situation déplorable du logement à Côte-des-Neiges, depuis déjà deux ans), nous nous sommes aperçus "que le minimum de convenance" que nous recherchions pour notre futur logement, semblait bien un rêve irréalisable.

En effet, sachant fort bien la forte demande de logements qu'effectuent annuellement les étudiants, en ce dit secteur de Côte-des-Neiges, les propriétaires ont décidé depuis longtemps, d'hausser exagérément leurs prix de location. C'est leur façon à eux d'exploiter honteusement une classe défavorisée (du moins en ce qui concerne les logements), soit celle des étudiants. Car, de toute façon, ils sont certains de louer, l'étudiant infortuné n'ayant pas d'autre alternative.

Ainsi, nous nous sommes vite aperçus qu'il nous serait impossible de louer l'appartement au prix espéré. A ce prix ($150. à $160. par mois), pauvres étudiants, nous ne pouvons apparemment trouver que des appartements "genre taudis", comme il en existe notamment plusieurs sur la rue Edouard-Montpetit, château-fort des exploiteurs d'étudiants, puisque l'Université est tout près.

Bien souvent, une saleté effrayante règne dans ces dits appartements "genre taudis", quand ce n'est pas la vermine qui se camoufle dans les recoins. Les meubles y sont tellement détériorés, qu'ils en sont repoussants. Le poêle (souvent au gaz, menaçant toujours de faire PAFF!) et le réfrigérateur ne sont guère plus attirants. Bref, de tels appartements sont loin d'offrir une ambiance où il fait bon vivre. Et dire que leurs propriétaires osent tout de même les louer à des coûts prohibitifs (soit de $150. à $170. par mois, pour un 4½ meublé, quand ce n'est pas plus). "Vous êtes à côté de l'Université," nous répondent-ils, espérant ainsi se justifier.

D'ailleurs, selon eux, il en coûte très cher pour bien entretenir l'état de leurs appartements. Ce doit être la raison pour laquelle tant de ceux-ci (habituellement assez riches) ont décidé de ne plus les entretenir du tout, ou si peu, comme par exemple, une rapide couche de peinture pour bien cacher la saleté. Quant au bien-être des locataires, on s'en fout, pourvu que les appartements rapportent beaucoup d'argent "Beaucoup, beaucoup d'argent. Peu de frais d'entretien", tel semble être leur leitmotiv. Car, de toute façon ils sont assurés de louer.

Que faire, face à une telle situation? Pour notre part, comme nous n'avions pas les moyens de louer un appartement luxueux de $200.00 et plus par mois; désemparés, nous avons dû finalement louer un des futurs taudis sur la fameuse rue Barclay. Au moins, à médiocrité égale, ils sont beaucoup moins chers que ceux de la rue Edouard-Montpetit, soit environ de vingt à quarante dollars de moins par mois.

Aussi, lorsque nous emménagerons bientôt, en septembre, nous irons grossir la masse des contestataires de la rue Barclay. Ce n'est pas que nous aimions particulièrement contester, mais ce semble le seul moyen qui s'offre aux dépourvus, pour faire bouger les autorités. Qu'attendent-elles ces dites autorités pour s'attaquer résolument au problème du logement à Montréal? Particulièrement en ce qui concerne les étudiants, ne pourrait-on pas leur emménager un quartier de logements à prix modiques, près de l'Université? Il me semble que ce n'est pas sorcier comme solution: les autorités de l'Université de Montréal ayant d'ailleurs déjà profondément étudié la question, avec le Projet Ursule. Dormira-t-il indéfiniment dans les tablettes, comme tant d'autres projets?

Germain TREMBLAY

Montréal, le 28 août 1971

## This new Army-Business tie up

L'importance croissante des contrats gouvernementaux accordés à l'industrie privée et plus particulièrement l'escalade vertigineuse des dépenses militaires ont depuis longtemps officialisé les liens jadis occultes qui unissent les forces armées et certains secteurs de l'industrie privée. Arrivés à l'âge de la retraite de nombreux officiers supérieurs poursuivent au sein de conseils d'administration une seconde carrière.

Une **petite annonce** du très digne TIMES de Londres amorce cette fois un mouvement opposé. Elle invite les moins de 26 ans (sic) à un stage de trois ans dans les forces armées de Sa Majesté en qualité de **Short Service Army Officer**, stage au terme duquel elle promet aux candidats recommandés par leur "Commanding Officer" une carrière brillante dans l'une des 140 entreprises britanniques qui – "impressed by the results of an Army training" – ont accepté de participer à ce projet.

Approche astucieuse dont l'ambiguité est inquiétante. Quelle sera l'attitude au sein des entreprises désignées de ces officiers de trois ans catapultés vers les postes de direction? Il faut penser, et souhaiter ou craindre, que la loi, l'ordre, le respect aveugle et automatique des supérieurs hiérarchiques, vertus toutes militaires, seront favorisés et préconisés par les nouveaux élus.

Certains souhaiteront peut-être voir apparaître au Canada une formule semblable, solution inespérée au problème des diplômés de nos universités à la recherche d'un emploi. Trois ans de formation militaire et nos dangereux étudiants et intellectuels transformés, aseptisés, redeviendront miraculeusement des éléments de choix courtisés et recherchés.

Christiane BACAVE

Athènes, le 20 août 1971.

## Comme la Terre tourne autour du Soleil

M. Murray Ballantyne ne veut pas parler le français (ou l'anglais) de l'homme de la rue. C'est son droit et c'est même normal pour un homme qui n'est pas de ce milieu-là. De là à dire que la langue de l'homme de la rue est corrompue par l'ignorance et la paresse, qu'elle est pauvre et inexacte, alors que la langue de l'homme cultivé, la sienne, est plus riche et valable, qu'elle sert d'exemple à l'homme de la rue, c'est non seulement prétentieux, mais ça n'a aucun fondement linguistique.

A ce sujet, Joseph Vendryes est catégorique: "Il y a beaucoup d'hommes qui parlent français; il n'y a personne qui parle le français et qui puisse servir de règle et d'exemple aux autres. Ce que nous appelons le français n'existe dans le langage parlé d'aucun être humain. Aussi est-il oiseux de demander où se parle le meilleur français. Le meilleur français est une "idée", une "fiction". (Le Langage, Joseph Vendryes, La Renaissance du Livre, Paris, 1921).

Cela vaut pour les divers niveaux de québécois que M. Jacques Poisson classe en langue saine, le français, langue légitime, le joual, et langue illégitime, le sabir calqué sur l'anglo-américain.

Or, il ne s'agit pas de privilégier ici le québécois ou le joual par rapport au français, il s'agit de constater l'évolution de la langue française au Québec qui devient une langue distincte du français de France. Galilée n'a pas préconisé que la Terre tourne autour du soleil; il a constaté le fait et il a voulu détromper ses contemporains. Les québécisants, selon l'expression de M. Poisson, constatent un fait: la naissance du québécois, et ils demandent à leurs compatriotes de se montrer fiers de leur nouvelle langue à eux tout seuls comme Villon, Rabelais et Montaigne ont accueilli leur français à eux tout seuls qui remplaçait le vieux latin de tout le monde.

Sapir décrit merveilleusement la période que nous traversons. J'ai souligné quelques mots afin de mettre en relief le fait que notre volonté consciente, qu'elle soit pour ou contre cette évolution, est à peu près impuissante à changer ce cours naturel des choses. "L'évolution d'une langue est constituée par une sélection "inconsciente" de variations individuelles, qui tendent toutes vers un certain point, sélection faite "involontairement" par ceux qui parlent la langue. La direction prise par l'évolution peut s'inférer, en général, de l'histoire passée de la langue. A la longue, toute nouvelle caractéristique de l'évolution devient partie intégrante du parler normal et admis, mais pendant longtemps elle peut exister comme une simple tendance dans le parler d'une minorité, peut-être même d'une minorité méprisée. Nous sentons parfois où le courant évolutif nous conduit, "même si nous nous débattons contre lui". C'est bien entendu au parler "impulsif" du peuple que nous devons avoir recours pour trouver les données d'un mouvement linguistique général". (Le Langage, Edmond Sapir, Payot, Paris, 1967).

Nous n'avons guère à décider quant à l'avenir de notre langue, sauf d'admettre une réalité et d'en tirer le meilleur parti possible. Pas plus que nous avons à décider si oui ou non la Terre tournera autour du Soleil.

Louis LANDRY

Repentigny, le 27 août 1971.

**LE DEVOIR**
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Lavergne

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434, est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $35 par année, six mois: $19. A l'étranger: $40 par année, six mois: $22, trois mois: $12. Edition du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

# bloc-notes

## Un nouveau racket de la protection

Les consommateurs sont généralement si amorphes et prévisibles qu'une courbe sereine et paisible décrit leur influence dans les manuels d'économique. Traditionnellement, ils se bornent à remplir la fonction pour laquelle ils sont créés: ils consomment et se taisent.

Quand ils s'avisent de bouger et entreprennent d'exiger une publicité plus discrète ou des emballages plus rationnels, l'effort mérite donc au moins qu'on dresse une croix en son honneur. M. William Tetley, lui, en demande davantage. Les consommateurs s'améliorent? C'est vrai, mais ils pourraient faire mieux. La solution du ministre consiste à protéger davantage les consommateurs, à les fournir, en somme, un conseil de protection du consommateur. Mais ne nous trompons pas, il ne s'agit pas d'un de ces inutiles organismes qui perd son temps à chercher les difficultés des consommateurs et à les faire régler à coups de nouvelles lois et de contrôles additionnels. Non. De tels conseils invitent les consommateurs à se relâcher et même à considérer le gouvernement comme un partenaire ou un allié.

M. Tetley ne permettra pas cela. Pour garder les consommateurs sur le qui-vive, il va plutôt leur fournir un conseil farci de commerçants, de vendeurs, voire de prêteurs. Pour ne pas décourager complètement les consommateurs, qui, après tout, en sont encore aux balbutiements, il fera à contre-coeur certaines concessions et il incorporera à ce conseil – sans doute de façon temporaire – des éléments moins sûrs et même des représentants de mouvements coopératifs. Avec un tel conseil, les consommateurs seront obligés de fournir de meilleurs efforts que s'ils étaient tout simplement assistés de personnes déjà gagnées à leur cause.

### La rigolade

Dans les propos de M. Tetley, on détecte donc une bonne dose d'illusion. Ou notre ministre des institutions financières, compagnies et coopératives ne s'est pas aperçu des changements qui se produisent chez les consommateurs, ou il ne veut pas les voir. Il donne aux consommateurs non pas un conseil chargé de leur venir en aide, mais plutôt un organisme apte à scruter les relations entre les consommateurs et les commerçants. Dès lors, le conseil usurpe son nom, car il constitue un carrefour de points de vue et non pas un organisme chargé spécifiquement de la protection du consommateur. Au mieux, ce conseil permettra à de rares représentants des consommateurs de bénéficier en direct et en petit comité des explications que daigneront leur donner de très présentables représentants du monde de la production, de la vente et du financement. Ce sera poli, gentil, d'une fermeté empreinte de cordialité et d'une cordialité n'excluant pas la fermeté, mais ce sera surtout terriblement frustrant.

Qu'il existe un comité mixte pour permettre aux consommateurs et aux commerçants de ventiler leurs problèmes communs, personne ne s'y objecte. Mais qu'on ne maquille en comité de protection du consommateur un groupe au moins bigarré. Le Conseil du patronat existe et défend valablement les intérêts de ses commettants et on aurait compris, même dans les milieux les plus conservateurs, que le gouvernement prête l'oreille à un comité dévoué en exclusivité aux intérêts des consommateurs.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la rigolade déferle quand il est question des consommateurs. Le gouvernement québécois s'est pourfendu d'émouvantes déclarations quand il a accouché d'un minable brouillon d'office de protection du consommateur. Aujourd'hui, il fait pire encore. L'office ne protégeait rien, car il ne comprenait en tout et pour tout que deux solitaires fort difficiles à localiser dans les bureaux pourtant peu nombreux du ministère de M. Tetley. Le conseil, d'extraction récente, pousse plus loin encore l'équivoque: il permet au gouvernement de se flatter la bedaine de contentement tout en gardant les commerçants dans leur heureuse quiétude. Qui dit mieux?

M. Tetley, qui a un certain sens de l'anticipation, se doute bien qu'on va se bidonner d'un trottoir à l'autre en regardant la composition de son conseil. Il va au-devant des coups et fournit d'avance la liste des organismes et associations consultés pour établir la composition du conseil. Il néglige de nous dire, ce qui n'est pas conforme aux meilleurs intérêts des consommateurs, qu'il n'a guère retenu les suggestions émanant de certains groupes. Il déguise ainsi des grenouilles en cigognes et ne doit pas s'étonner que l'on prenne désormais avec un substantiel scepticisme ses promesses d'appui aux consommateurs.

**Laurent LAPLANTE**

## L'appel du clergé de Mont-Laurier

L'évêque et le clergé de Mont-Laurier ont adressé mercredi dernier au premier ministre du Québec une lettre dans laquelle ils pressent M. Robert Bourassa de remplir la promesse qu'il a faite de tenir ouvertes les usines du Lac-des-Iles aussi longtemps que la Sogefor n'aura pas trouvé d'acquéreur. Lundi, Mgr André Ouellette a déclaré qu'il n'avait pas encore reçu de réponse. Il en recevra une bientôt, si ce n'est déjà fait. Là n'est plus la question. Même si par miracle M. Bourassa pouvait empêcher la disparition de ces emplois, en effet, la tragédie des mises à pied qui continuent à travers la province n'aurait rien perdu de son ampleur et de sa gravité.

Aussi, à l'occasion de cette intervention, faut-il poser une question plus fondamentale. Jusqu'à maintenant, dans le Bas-du-Fleuve ou à Mont-Laurier, par exemple, le clergé a prêté sa voix aux défavorisés. A des revendications populaires parfois violentes, il a donné une caution qui a empêché le pouvoir de brandir l'épouvantail facile de l'agitation "révolutionnaire". Mais, au milieu de la crise générale de l'emploi, qui frappe les travailleurs des villes et des campagnes, l'Eglise institutionnelle peut-elle en rester là?

Elle est loin, à ce jour, d'avoir jeté dans la bataille le poids de ses effectifs et de ses ressources matérielles. Peut-elle dépasser les simples déclarations de principe et les appuis moraux, sans réviser sérieusement ses priorités budgétaires, ses structures d'action et surtout le tempo de son insertion dans le mouvement des populations déshéritées de la ville et de la campagne?

Le clergé a joué un rôle considérable dans la diffusion et la consolidation du mouvement coopératif par exemple. Mais depuis la remise en question du rôle qui avait été le sien dans le Québec traditionnel, il est passé à la défensive, s'absorbant dans des problèmes internes, comme si les secteurs les plus brûlants de l'avenir de la société actuelle lui étaient devenus interdits. Sans doute, ici et là, un ecclésiastique ou deux prêtent-ils leurs services, leurs meubles, voire leurs immeubles, aux diverses organisations populaires qui naissent au sein du marasme économique grandissant de l'arrière-pays et des quartiers pauvres des villes.

Mais dans l'ensemble, l'Eglise ne s'est donné aucune stratégie de présence et d'action dans les luttes que les travailleurs en chômage et les milliers d'assistés sociaux du Québec doivent livrer, dans les conditions les plus difficiles, pour ne pas sombrer dans la marginalité sociale et politique. Ce n'est pourtant pas les exemples historiques d'interventions décisives qui manquent.

Le "miracle du curé Chamberland", dont la coopérative d'habitation a bâti tout un quartier, aurait pu avoir des répercussions considérables si, devant la crise du logement, l'Eglise avait donné à cette intervention un caractère national. On connaît également l'exemple d'un syndicat qui a tenu le coup durant une longue et dure grève, grâce à une quête spéciale hebdomadaire faite dans toutes les églises du diocèse. Quand la grève fut terminée, raconte-t-on, on passa une dernière fois le chapeau pour refaire le fonds de défense de ces travailleurs!

S'il ne convient plus que le clergé soit le tuteur des entreprises sociales, économiques et politiques qui vont continuer de surgir dans ce Québec à rebâtir, par contre on voit mal ce qui empêcherait l'Eglise d'apporter aux populations défavorisées l'appui des meilleurs de ses effectifs et la contribution de ses ressources matérielles.

**Jean-Claude LECLERC**

des idées

des événements

des hommes

*Message des évêques*

# Comment éviter l'escalade de la violence au Canada?

**Voici le texte intégral du message sur "la violence et les chrétiens", émis à l'occasion de la Fête du travail, par l'Office épiscopal de l'action sociale de la Conférence catholique canadienne. Daté de la Fête du travail, qui doit avoir lieu lundi prochain, le message a été préparé par NN. SS. Georges-Léon Pelletier, Henri Légaré, omi, Austin Burke, Paul J. O'Byrne, Joseph N. MacNeil, et Norman Gallagher.**

Les Canadiens s'interrogent de plus en plus sur les manifestations de violence qui ont cours dans le monde, et particulièrement dans notre pays. Nous aussi, nous nous interrogeons, et nous invitons tous les chrétiens et toutes les personnes de bonne volonté à chercher avec nous les critères de notre commune responsabilité face à ce problème.

### Des opinions exprimées

Déjà, une consultation en vue du présent message nous a permis d'entendre des voix nombreuses et diversifiées. Les individus et les groupes de personnes qui se sont alors exprimés appellent "violence":

- les inégalités dans la répartition des biens fondamentaux qui provoquent des brisures au sein de la société – parfois même au sein de la famille – et qui, de concitoyens ou de frères, font des ennemis;
- les discriminations ethniques;
- les règlements de compte dans le sang;
- le viol et la manipulation des esprits;
- la difficulté qu'ont les gagne-petit d'améliorer leur sort en regard de la facilité qu'ont d'autres groupes privilégiés – des pouvoirs économique, politique, professionnel et syndical – d'élever sans cesse leur niveau de vie;
- le gaspillage des uns en face de "l'affamement" des peuples;
- les subventions qui s'émiettent avant d'atteindre leurs destinataires;
- les délais injustifiés dans l'application des mesures exigées pour le bien de la société;
- les contestations où les droits des personnes sont niés par le fanatisme et le crime;
- l'égoïsme collectif des groupes de pression;
- l'embourgeoisement des mentalités et le désengagement en face des problèmes et des projets de communautaires".

Nous partageons les souffrances engendrées par tous ces malaises, quelles que soient les formes employées pour les exprimer au cours de la consultation. Nous sommes aussi sensibles à ce réveil devant les injustices, à un nouveau sens de la solidarité, à cette soif de la promotion humaine.

Aux problèmes de violence, qui pourrait prétendre apporter la "bonne réponse"? Il nous semble plus réaliste d'admettre que, pour y répondre, nous devons ensemble apprendre progressivement la signification profonde des enjeux humains et sociaux que nous vivons. Cette recherche de l'humanisation des rapports entre les hommes et les sociétés implique une révolution des mentalités. Nous croyons aussi qu'elle requiert l'intelligence et l'acceptation du Message de Jésus-Christ.

### La violence

Il n'est pas facile de "définir" la violence. Dans une perspective de recherche, le phénomène de la violence peut être décrit comme cette force – physique ou psychologique – qui s'exerce sur un homme ou un groupe d'hommes afin d'en obtenir ce que ni le dialogue, ni le droit, ni la morale ne permettent d'en obtenir. (1) La violence peut conduire à l'utilisation de la force pour entamer l'intégrité des personnes, les ravaler au rang d'instruments et les empêcher d'être, comme hommes, partenaires conscients et libres. (2)

La violence est un phénomène constant dans l'histoire de l'humanité, mais nouvelle est cette attitude généralisée de recours spontané à la tactique de "l'ultimatum".

La violence se manifeste aussi dans un contexte nouveau: la socialisation favorise la multiplication des groupes organisés, les défoulements de frustrations longuement retenues, une meilleure perception des inégalités, une identification plus précise des causes d'injustice. Ainsi décuplées, les énergies peuvent devenir des forces efficaces pour la libération de l'homme. Mais elles risquent de dégénérer quand elles sont utilisées inconsidérément ou abandonnées au manque de compétence et à la partialité.

La mentalité fortement individualiste de notre société de consommation prône le "plus-avoir" au détriment du "plus-être". La hantise de l'efficacité et la soif de l'immédiat entraînent l'impatience et le refus des contraintes nécessaires.

L'indifférence à l'égard des valeurs spirituelles, l'éclatement de l'univers des symboles, la disparition du sens de l'émerveillement et de "l'esprit de Fête" laissent l'homme dans un sentiment de perplexité.

Ces traits de mentalité et de civilisation créent un climat favorable au développement de la violence.

### Des questions à notre conscience d'homme

La violence est là, présente. Nous n'avons pas le choix entre ignorer ce phénomène ou le reconnaître. Comme citoyens, comme chrétiens, quel que soit notre rôle dans la société, nous nous devons tous, selon notre compétence propre, de nous mettre à la recherche, de réviser nos attitudes personnelles ou collectives face à la violence.

Dans une société où nous sommes de plus en plus dépendants les uns des autres, quel système de valeurs, renouvelé et adapté aux conditions et aux mentalités contemporaines, devrait inspirer l'éducation à la liberté et le sens des responsabilités?

– A l'intérieur d'une société technicisée, quelles formes de participation sont à inventer?

– Quels critères président aux décisions dirigeants patronaux et syndicaux?

– Quelles influences font pencher la balance des orientations politiques des gouvernements?

– Quelles priorités marquent les différentes formes de notre coopération avec les pays en voie de développement?

– Devant la divergence de plus en plus grande des idées exprimées, comment parvenir à un consensus sur des objectifs communs, fondement de la vie en société?

– En vue de la libération de l'homme, quels gestes concrets les communautés chrétiennes posent-elles?

Comment éviter l'escalade de la violence? "L'injustice nourrit la violence". (3) Le processus est bien connu: la misère, les humiliations, les contraintes imméritées entraînent la révolte des opprimés, et l'intransigeance de ceux qui sont résolus à se battre pour instaurer un monde plus juste et plus humain. Cette révolte, à son tour, déclenche la répression des forces de l'ordre. (4)

Les dangers d'une spirale de la violence ne permettent pas les fuites déguisées, les distinctions subtiles, les tergiversations. L'escalade de la violence est d'autant plus difficile à contenir qu'oppression et révolte favorisent des attitudes qui se refusent aux appels de la raison et de la mesure.

### L'esprit de l'Evangile

Tout dans notre société canadienne, les dynamismes les plus prometteurs comme les tensions les plus aiguës, nous incite à une transformation incessante des mentalités qui, pour nous chrétiens, s'inspire de l'Evangile. Notre effort de libération humaine doit s'inspirer de l'esprit du Message de Jésus-Christ.

La violence implique une opposition entre des hommes. L'Evangile nous annonce la totale réconciliation en Jésus-Christ de tous les hommes entre eux et de tous les hommes en Dieu.

La violence peut trop souvent impliquer l'imposition d'une idéologie au mépris de l'adversaire. Le Nouveau Testament nous annonce que c'est l'homme qui est le sommet de la création, qu'il transcende les civilisations, les systèmes politiques et les idéologies.

Les chrétiens doivent apprendre à vivre le paradoxe de l'Incarnation: le paradoxe du péché et de l'espérance en eux-mêmes et dans la société. Les hommes et les sociétés font l'expérience incessante de la violence et de la réconciliation; ils font tour à tour l'expérience de l'égoïsme personnel ou collectif, de l'amour généreux et de la fraternité. Les chrétiens ne doivent pas refuser ce dilemme constitué par les appels de l'Evangile et par l'affrontement des situations imparfaites de la condition humaine.

Le chrétien ne peut pas ne pas s'engager dans le mouvement de libération des hommes et des sociétés. (5) Dans son engagement, il ne saurait faire de la violence une stratégie et encore moins le fondement d'une idéologie politique en vue d'atteindre ses objectifs. Comment pourrait-il accepter que la justice puisse s'établir uniquement par le jeu des rapports de force entre les hommes et les sociétés?

Dans le combat pour la justice, à travers les tensions et conflits inhérents au dynamisme d'une société, le chrétien accordera la primauté à la persuasion, à l'influence du droit et de la morale. Il tentera d'être "éveilleur de conscience" pour prévenir le fanatisme ou la dureté du coeur.

Le recours à des moyens violents ne peut être, pour le chrétien, qu'un geste radicalement ambigu. Comment, dans son engagement, le chrétien refuserait-il de se laisser interpeller par Jésus-Christ affirmant que "les armes" de son Royaume ne sont pas celles dont s'étaient munis ceux qui le violentaient?

Et pour ne pas se laisser asservir par la violence, il doit être capable d'"évaluer", à la lumière de l'Evangile, son action et les buts qu'il poursuit. L'esprit du Sermon sur la Montagne et l'amour inconditionné de tous les hommes doivent inspirer toutes les formes de l'engagement du chrétien.

Les exigences de la foi chrétienne, si nous le voulons, peuvent s'harmoniser avec les meilleures valeurs de la démocratie, et assurer la concertation des efforts en vue de la libération de tout l'homme et de tous les hommes. (6)

Les chrétiens de chaque communauté locale ont la responsabilité de traduire en actes les appels d'engagement contenus dans le présent message et dans ceux qui ont été consacrés aux "Nouveaux pouvoirs" et à la "Libération". Cet engagement se manifestera en particulier par la collaboration à l'animation sociale, à l'organisation des mouvements populaires et professionnels, par la participation à la vie politique, par un partage plus équitable des biens inhérents à la dignité humaine en faveur des pays en voie de développement.

Un engagement lucide suppose une réflexion honnête. Pour ce qui nous concerne immédiatement, nous proposons aux conseils de pastorale, aux mouvements sociaux et apostoliques, à tous les chrétiens – et en raison de leur responsabilité pastorale, aux conseils presbytéraux – de poursuivre leur recherche au cours de la présente année et de trouver dans leurs milieux respectifs des formes d'engagement authentique.

Nous-mêmes, nous les assurons de la disponibilité de nos offices nationaux de vie sociale. Nous souhaitons que, dans les diocèses, les organismes ou des services analogues soient mis à la disposition de cette recherche.

Nous insistons! Aux communautés chrétiennes et à tous les citoyens du Canada revient la responsabilité d'accroître le nombre et la qualité de leurs engagements sociaux et politiques. Il est plus urgent, plus chrétien, plus humain de lutter contre les causes profondes de violence que de se limiter à déplorer ou à condamner!

Les exigences de la civilisation nouvelle que nous voulons nous donner nous engagent dans cette voie. Ce sera un cheminement long et ardu, soutenu par notre confiance en l'homme et par l'Espérance qui nous a été révélée.

(1) Cf. Jean-Marie Domenach, in La Semaine des Intellectuels Catholiques 1967, DDB, p.30.

(2) Cf. René Rémond, in La Semaine des Intellectuels Catholiques 1967, DDB, introduction.

(3) Déclaration de l'Episcopat du Québec, Octobre 1970, L'Eglise Canadienne, vol. 3, no 10, nov. 1970, pp. 327-328.

(4) Cf. Dom Helder Camara, La spirale de violence, DDB, pp. 16-22.

(5) Cf. Interamerican Bishop's Conference working paper "The Liberation of Men and Nations", May 1971.

(6) Paul VI, Populorum Progressio, 1967, art. 14.

# Le rendez-vous d'octobre

par LOUIS MARTIN

**"Il est évident que notre province connaîtra des jours tristes, mais les forces gouvernementales se maintiendront quand même". Rémi Paul, ex-ministre de la Justice, député de l'UN, selon La Presse du 18 janvier 1971.**

– Ça ne m'étonnerait pas qu'il se passe quelque chose en octobre!

L'homme était jeune, sobre, sobrement vêtu. Il avait laissé tomber la phrase négligemment, à l'issue d'une longue discussion un peu brumeuse sur le climat social et politique au Québec.

Cette phrase apparemment anodine me trotta dans l'esprit pendant un bon douze heures et ça n'est qu'au réveil, le lendemain matin, que je fus frappé par sa profonde originalité. Je regrettai sur le champ de n'avoir noté ni le nom ni l'adresse de mon interlocuteur.

J'en étais encore à me reprocher ma négligence quand sur le coup de midi, je tombe sur un politicologue, jeune encore, mais dont les propos m'ont toujours retenu par leur modération. La discussion en vint naturellement à la politique, et avant de me quitter, il glissa, mine de rien, en guise de conclusion:

– Ça ne m'étonnerait pas qu'il ne se passe rien en octobre!

En d'autres circonstances, la phrase serait passée inaperçue et je l'aurais considérée à juste titre comme une élégante sortie. J'ai toujours admiré ceux qui réussissaient à s'arracher sans effort apparent à ces conversations sans importance qui me donnent une frousse terrible. Mais en l'occurrence, la remarque me sembla illico insolite et je ne fus pas long à lui trouver une profondeur peu commune.

Hélas, je ne fus pas long non plus à me retrouver écartelé entre deux certitudes: l'affirmation intéressante selon laquelle il va se passer quelque chose en octobre, et celle selon laquelle il ne se passera rien! Et pour comble de malheur, je vois à l'instant mon interlocuteur de la veille déambuler familièrement aux côtés de mon politicologue. Je cours aux renseignements: c'est un sociologue!

Plus "fourré" que ça, vous en conviendrez, on voit rarement. Je me serais cru devant mon petit écran, après une de ces émissions d'affaires publiques qui vous laissent tous les téléspectateurs allongés dans leur fauteuil sous la forme de points d'interrogation.

Mais je ne suis pas resté là pantelant. Première démarche – vous auriez fait comme moi – j'ai tenté de me remettre en mémoire les arguments employés de part et d'autre. Une recherche de plusieurs heures a porté fruit. Je me suis d'ailleurs félicité d'y avoir mis aussi peu de temps, les esprits avec lesquels j'étais venus personnellement en contact étant remarquablement érudits, avec à leur disposition un vocabulaire hautement technique qui permet d'affirmer grandement les perceptions vulgaires de la réalité.

Je crois être fidèle à la pensée de mon premier interlocuteur en la rapportant comme suit: il se passera quelque chose en octobre 1971 parce qu'il s'est passé quelque chose en octobre 1970.

Quant au second interlocuteur, il a soutenu en substance ceci: il s'est passé tellement de choses en octobre 1970 qu'il ne se passera plus rien en octobre 1971.

Vous comprendrez aisément pourquoi dans les deux cas, la puissance du raisonnement m'a sérieusement ébranlé, une fois qu'elle a réussi à percer ma carapace d'ignorance et d'indifférence, et de nonchalence.

Ebranlé, secoué que j'étais: j'étais en effet convaincu qu'il ne se passerait rien et qu'il se passerait quelque chose en octobre! Plus "fourré" que ça, vous en conviendrez...

Un homme ne peut rester dans cet état-là. Heureusement, je n'avais pas pour autant perdu confiance aux sociologues et aux politicologues (c'est le nom qu'on donne à plusieurs figurants, au canal 2). Aussi me suis-je remis à la lecture des journaux accumulés dans ma cave pour y trouver des arguments favorables à l'une ou l'autre affirmation.

Cette lecture fiévreuse de monceaux de papier jauni m'a valu des émotions fortes, je dois le confesser. Léon Dion politicologue, Guy Rocher sociologue, Claude Ryan journaliste, Fernand Dumont sociologue, Réal Caouette chef de parti, Raymond Laliberté, chef de mouvement, Claude Charron, député, autant de manèges dans une sorte de Parc Belmont de la réflexion politico-sociale.

Ainsi fin décembre 1970, M. Léon Dion m'assène un premier coup dur dont il n'est pas aisé de se remettre. Il emprunte à un humoriste l'idée selon laquelle une nouvelle révolution française serait en gestation nulle part ailleurs qu'aux Etats-Unis, et il poursuit: ce qui se trame au Québec pourrait être le détonateur de cette révolution!

C'est tout un honneur, non? Il est vrai qu'en février le sociologue Fernand Dumont déclare qu'"il est impossible en ce moment à tout sociologue qui se respecte... de prévoir l'avenir du Québec". (Il faut croire à la sincérité d'un sociologue qui déclare une chose comme ça: il court le risque de n'être plus invité nulle part!).

Dans les premières semaines de 1971, une moisson de déclarations impressionnantes sur un sujet explosif: le chômage. Enfin, j'avais trouvé une cause aisément identifiable pouvant entraîner une révolution à plus ou moins brève échéance. Du moins si j'en crois les déclarations d'un ministre du travail, M. Jean Cournoyer; du leader du NPD fédéral, M. Tommy Douglas; de son adjoint à l'époque, M. David Lewis.

Et encore plus fort, comme autorité: Réal Caouette. Il n'hésite pas à annoncer: "Le Québec avec 42 p. 100 de chômeurs risque de connaître une révolution si une solution n'est pas appliquée au plus vite. M. Caouette a émis la sombre prédiction que les chômeurs feront sauter les vitrines des magasins avant de se laisser mourir de faim".

Et enfin l'autorité suprême, M. Claude Ryan: "Sans une solution rapide au problème du chômage, il y a toutefois lieu de redouter le pire".

Je cite encore à ce sujet le député Claude Charron, parce que la formulation me semble percutante: "La violence chez nous est un état permanent. La différence entre un coup de poing et le chômage, c'est que tu sais d'où il vient, le coup de poing. Mais le chômage, t'es jamais capable de le trouver" (La preuve: Reggie Chartrand le boxeur est souvent en prison, Pierre Trudeau le premier ministre est toujours quelque part entre deux aéroports).

En mars, le nouveau solliciteur-général, M. Jean-Pierre Goyer, déclarait avec une perspicacité à laquelle il faudra s'habituer: les menaces à la sécurité du Canada viennent de ses propres citoyens. Quand on sait l'enracinement profond du parti ministériel dans les masses laborieuses, il est certain que le ministre de la Police ne veut pas dire par là que le gouvernement a peur de ses propres citoyens. Se pourrait-il que les chômeurs...?

Mais tous ces propos alarmistes sur le chômage, me suis-je dit à un moment donné, surviennent après la crise d'octobre, et peut-être ne seraient-ils pas les mêmes s'il n'y avait eu cette crise, qui a manifesté la présence dans le milieu québécois et canadien de plusieurs ingrédients explosifs.

J'ai donc décidé de les lire à la lumière du contexte social et politique plus large (judicieusement employé, le mot contexte peut vous valoir un contrat de politicologue ou de sociologue sur les ondes de la radio ou de la télévision). Ainsi, aux chômeurs, le sociologue Guy Rocher ajoute les jeunes, les laissés pour compte de tout acabit, les marginaux: "Je suis persuadé, écrit-il en décembre, que ce qu'on a vu s'exprimer jusqu'ici ne représente qu'une bien faible proportion de l'immense force de détonation que contient ce réservoir".

C'est M. Léon Dion (le même) qui déclare en mars: "M. Dion a brossé un bilan pessimiste de la situation politique au Québec. Cette situation est intenable... et de toute manière les gens vont se révolter."

Voilà qui rejoint les propositions d'un anglophone torontois après la crise d'octobre: "Trop de nouvelles forces ont été déchaînées, trop de sentiments ont été avives, trop d'appétits de violence ont été aiguisés (tant par la violence des guerilleros que par celle des gouvernements) pour qu'il

Suite à la page 2

# lettres au DEVOIR

## Viendra-t-il le temps de la dignité?

J'accuse réception de deux exemplaires de la brochure "Québec" "oui m'sieu" "yessir", provenant du Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche – direction générale du tourisme. Ma demande, à cet effet, date de plus de deux mois passés, lors de la lutte mettant aux prises Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre responsable de ce Ministère et la Ligue des droits de la femme.

Nous savons tous depuis le résultat de cette lutte: Mme Casgrain ne démissionne pas et les ministres n'occupent pas leur poste en raison d'un concours visant la compétence, l'intelligence et la dignité humaine. Ils y accèdent et ne démissionnent pas...

La demande que j'avais fait parvenir pour obtenir cette brochure était évidemment rédigée en français... Les deux exemplaires qui me sont parvenus sont totalement EN ANGLAIS! En tant que citoyenne et contribuable, je crois qu'il est de mon devoir de dénoncer de tels abus: la distribution dans la population d'une brochure qui se veut humoristique et qui est une insanité et rédigée dans une langue étrangère à celle de la majorité au Québec.

Si cette brochure se veut le sourire du Québec aux Américains et aux "Canadians", c'est d'abord un sourire un peu gras et indépendamment de la facture, elle est écrite dans une langue que ces bons touristes utilisent chez eux tous les jours de leur année de travail. Nous parlons, nous vivons en français et nous sommes Québécois: Il est odieux de vouloir tronquer notre personnalité pour quelques gros sous. Non seulement odieux, mais utopique, car les touristes recherchent l'exotisme et le seul moyen de leur offrir est de rester nous-mêmes, si différents que nous sommes des Américains et des "Canadians".

Viendra-t-il le temps de l'égalité et de la justice pour tous... Oublierons-nous un jour l'éternel combat ayant comme point de départ le sexe, la race, l'âge, la religion... Viendra-t-il le temps de la dignité pour le Québec...

Rose GELINAS

Shawinigan, le 29 août 1971

# propos d'actualité

La participation militaire du Canada aux opérations internationales de maintien de la paix contribue à prévenir le déclenchement ou la propagation des hostilités en d'autres points névralgiques du monde, afin de faciliter le règlement des problèmes politiques sous-jacents par voie de négociations ou par un processus de compromis, et de réduire ainsi au minimum la possibilité que les grandes puissances ne s'en mêlent.

Il est dans l'intérêt du Canada de prévenir toute guerre; mais si elle devenait inévitable, il faudrait y mettre un frein avant qu'elle n'atteigne des proportions telles qu'elle mettrait en danger la sécurité du Canada. Le Gouvernement vise donc à maintenir dans la mesure du possible un dispositif de combat polyvalent d'une haute qualité professionnelle dans les Forces armées, et compte se réserver le plus grand éventail de choix possibles s'il lui fallait réagir à des événements internationaux imprévus.

**Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.**

Dans le domaine de la guerre aérienne, il n'y a pas d'autre possibilité, à l'heure actuelle, que d'équiper les CF-101 d'ogives nucléaires entreposées au Canada par les Etats-Unis en vertu d'arrangements régissant présentement l'entreposage et la garde des armes nucléaires. Les CF-101 sont armés de missiles air-air-classiques, et sont employés de la sorte, en temps de paix, à des fins d'interception et d'identification. Il demeure qu'afin de jouer leur rôle efficacement dans la défense de l'Amérique du Nord contre une attaque nucléaire massive, il est nécessaire qu'ils soient équipés de missiles air-air à ogive nucléaire. Ce n'est qu'au moyen de tels missiles que ces avions seraient en mesure de détruire les bombardiers des assaillants avant qu'ils puissent larguer leurs bombes. Ce qui veut dire que le seul système encore en usage dans les Forces canadiennes qui exige des armes nucléaires est le CF-101 Voodoo basé au Canada. La batterie de missiles sol-sol Honest John a été dissoute, le CF-104 abandonnera son rôle nucléaire de frappe en Europe à la fin de cette année, et le Bomarc sera retiré prochainement.

**Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.**


ESPAGNOL
ITALIEN

25 cours - un ou deux soirs par semaine au choix

Début des cours à deux endroits faciles d'accès
Lundi 20 septembre; mercredi 22 septembre

CERTIFICATS ET DIPLÔMES
TOUS LES PRIVILÈGES DU MEMBRE
Soirées de films, diners-causeries, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

Plus de 12,000 étudiants ont suivi nos cours

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez

L'Union des Latins d'Amérique
(844-6835 - 844-2433)

-GRATIS-
L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE DV. 1-9-71
57 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 126, P.Q.
Je désire des renseignements au sujet de vos cours ☐ D'ITALIEN ☐ D'ESPAGNOL
aussi votre dépliant et quelques exemplaires de votre bulletin
Nom . . . . . .
Adresse . . . . . Tél. . . . . .



ÉTUDIANTS

Nous vous proposons un abonnement au DEVOIR pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à compléter ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, P.Q.

*Les tarifs sont les suivants:*

| DURÉE | CANADA | ÉTATS-UNIS |
|---|---|---|
| 7 MOIS | $22.00 | $24.00 |
| 8 MOIS | $24.00 | $27.50 |
| 9 MOIS | $27.00 | $31.00 |
| 10 MOIS | $30.00 | $34.50 |

Ci-inclus $. . . . . pour un abonnement de . . mois
à partir du . . . . . 1971.
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
. . . . . .



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

FORMATION PROFESSIONNELLE

ADMINISTRATION
- Introduction à l'administration publique
- Principes de l'administration et de l'organisation
- Administration du personnel
- Psychologie du travail

ASSISTANTES DENTAIRES

ATELIERS D'INITIATION AUX MÉDIA

CRIMINOLOGIE
- Introduction à la criminologie
- Tension et conflits dans l'administration de la justice
- Justice pénale

ÉCONOMIQUE (Éléments d' . . . )

FRANÇAIS, langue des affaires

INFORMATION JURIDIQUE

INFORMATIQUE (Qu'est-ce que l' . . . )

LECTURE ACCÉLÉRÉE

PUBLICITÉ
- Introduction à la publicité
- Introduction au language plastique

RELATIONS PUBLIQUES
- Introduction aux relations publiques
- Étude normative du français parlé et écrit

*Informations complémentaires :*

Service d'éducation permanente
3333, Chemin de la Reine-Marie
Tél. : 343-6090 (jour),
343-6992 (soir)

# regards sur le monde

*'Tour de vis' à la vie culturelle*

## Pour Bucarest, il ne s'agit pas de rassurer seulement Moscou

par MANUEL LUCBERT

BUCAREST (Le Monde) – Louis de Funès fait toujours recette. L'an dernier, presque à la même époque, le visage au sourire crispé du populaire artiste français s'étalait à l'affiche du cinéma Patria, boulevard Magheru, l'une des avenues les plus fréquentées de la capitale roumaine. En ce mois d'août, où non seulement la météorologie mais le climat politique sont soumis ici aux variations saisonnières, le héros de la Grande Vadrouille et de tant d'autres succès continue de faire le bonheur des foules dans une demi-douzaine de salles de Bucarest.

En dépit des "dix-sept thèses" présentées le 6 juillet dernier par M. Nicolas Ceausescu "en vue de l'amélioration de l'activité politicoidéologique et de l'éducation marxiste-léniniste", rien n'aurait-il donc changé sur les bords de la mer Noire? Ou bien les failles qui apparaissent déjà dans le contrôle de la production et de la diffusion littéraires et artistiques signifient-elles que les mesures proposées par le secrétaire général du parti ne seront pas appliquées dans toute leur rigueur?

Comme pour bien des problèmes dans ce pays, on ne saurait répondre à ces questions de façon tranchée: instruits par les vicissitudes d'une histoire tourmentée, les Roumains sont passés maîtres dans l'art de l'équilibre et de la nuance. Si les "dix-sept thèses" et le discours par lequel M. Ceausescu en a fait l'exégèse, le 9 juillet dernier, ont provoqué des remous et même quelque inquiétude, c'est sans doute parce que ces exposés, aux yeux de certains, manquaient précisément de cet équilibre et de ces nuances.

Un fait est sûr: un mois après son annonce, la nouvelle ligne idéologique reste, avec le récent voyage en Chine de M. Ceausescu, le sujet de discussion favori dans les milieux politiques et intellectuels de Bucarest. Certains, ici, seraient tentés d'établir un lien entre les deux événements. Est-ce simple coïncidence si la campagne de reprise en main idéologique a été lancée quelques jours seulement après le retour d'Asie du secrétaire général? Pour ceux qui ne croient pas au hasard des dates, les mesures annoncées début juillet et qui sont actuellement soumises à la discussion des instances intéressées auraient été décidées dans un double but: éviter toute manifestation intempestive dans la presse, la littérature et l'art, à un moment où les Soviétiques étaient déjà suffisamment irrités par la tournée chinoise de la délégation roumaine; et en même temps montrer à M. Brejnev que la Roumanie est tenue solidement en main et qu'une évolution semblable à celle de la Tchécoslovaquie en 1968 ne doit pas être redoutée.

Que sont en effet les "dix-sept thèses", sinon un bréviaire très orthodoxe du communisme à la mode soviétique? Le rôle dirigeant du parti doit s'accroître dans tous les domaines de l'activité politique, culturelle et éducative. La lutte contre l'"idéologie bourgeoise", les mentalités rétrogrades, doit être menée avec plus de fermeté, le contrôle du parti sur le ministère de l'enseignement doit être renforcé, la propagande athéiste et la "lutte contre le mysticisme" intensifiées. Il faut sélectionner les programmes de la télévision et de la radio avec plus de rigueur et exercer un contrôle plus strict pour "éviter la publication de certaines oeuvres littéraires (...) et des livres qui répandent des idées et des conceptions nuisibles aux intérêts de l'édification socialiste".

Telles sont, en résumé, les grandes lignes de ce programme qui concerne l'ensemble de l'activité idéologique, sans la moindre exception. La "thèse numéro 15" va jusqu'à indiquer: "Le ministère du commerce intérieur et le ministère du tourisme, ainsi que les organes locaux du parti et de l'Etat, devront veiller à ce que dans les restaurants et autres lieux d'alimentation publique, l'on diffuse surtout la création musicale de notre pays, et qu'il soit procédé en même temps à une sélection attentive du répertoire étranger en vue d'écarter la musique qui exprime des courants décadents."

Si tout le monde est à peu près d'accord pour estimer que ce genre de recommandations n'a pu être que du meilleur effet auprès des Soviétiques, en revanche, l'unanimité n'est pas totale sur le plan de savoir si ces mesures ont été uniquement dictées par des considérations d'ordre extérieur et si, en particulier, elles ont été inspirées par le seul souci d'atténuer, à Moscou, les effets négatifs du voyage en Chine de M. Ceausescu.

Certains interlocuteurs font remarquer que le débat sur les questions idéologiques a été engagé voici bientôt deux ans et que les conclusions auxquelles est arrivé le secrétaire général ont été motivées par des raisons objectives: l'attirance d'une partie de la jeunesse pour l'Occident, en particulier pour les Etats-Unis, l'existence de courants littéraires d'inspiration religieuse, une certaine sclérose du système d'enseignement, un relâchement du contrôle dans les maisons d'édition, etc.

Bien que cela fût peu connu à l'étranger, la Roumanie connaissait depuis environ un an un régime de semi-libéralisme en littérature, la création d'une demi-douzaine de maisons d'édition ayant augmenté, pour les auteurs discutés ou moins renommés, les chances de publication. Cette situation explique sans doute que le tour de vis annoncé par M. Ceausescu ait été assez mal accueilli parmi les écrivains. Une partie de ceux-ci auraient d'ailleurs fait connaître leur sentiment au secrétaire général au cours d'une réunion qui se serait tenue à Mangalla, au bord de la mer Noire. La politique d'indépendance sur le plan extérieur, font remarquer en effet certains, s'était accompagnée jusqu'à présent d'une plus grande liberté sur le plan intérieur. Revenir quinze ans en arrière sur le plan idéologique, pour sauvegarder une politique étrangère à laquelle nous sommes pourtant profondément attachés, est dur à accepter.

L'espoir, parfois formulé, est que les dirigeants, après avoir frappé un peu brutalement sur la table, se montreront un peu plus accommodants dans la pratique. Pourtant, quelques têtes sont déjà tombées: M. Ilie Iliescu, l'ancien chef de la Jeunesse communiste, a perdu son poste de secrétaire du comité central; M. Macovéi a été remplacé à la tête du comité pour la culture et l'art par M. Dumitru Popescu, qui détenait déjà le contrôle de la presse; M. Mircea Malitsa, le ministre de l'enseignement, a été flanqué d'un adjoint énergique. Il ne serait pas étonnant que d'autres remaniements se produisent, dans les semaines ou les mois à venir, dans les milieux littéraires: la revue la Roumanie littéraire serait, dit-on, particulièrement visée, son rédacteur en chef ayant été nommément critiqué par le secrétaire général du parti pour ses tendances "mystiques".

Japon

## *L'envers du miracle*

par ROBERT GUILLAIN

PARIS (Le Monde) – Le Japon est de tous les pays celui qui a le plus durement ressenti le "coup de la Chine" et celui du dollar que lui a assenés M. Nixon. Sa politique intérieure et sa politique extérieure vont probablement s'en ressentir l'une et l'autre. A l'intérieur, la fin du "règne" de M. Eisaku Sato, premier ministre conservateur, va s'en trouver accélérée. A l'extérieur, le Japon doit cesser de compter sur des relations spéciales ou privilégiées avec les Etats-Unis. Sa confiance dans l'alliance américaine a été ébranlée et cela pourrait le conduire, à plus long terme, à donner à sa politique étrangère une orientation nettement plus indépendante.

M. Sato fut sans doute mal inspiré quand il déclina, il y a quelques mois, l'occasion de "finir en beauté" comme l'homme qui avait présidé au miracle économique japonais. En choisissant de rester au pouvoir, il choisissait en fait d'avoir bien des ennuis et de ternir la belle image qu'il avait jusqu'alors donnée de lui-même. Jusqu'alors, tout lui réussissait; tout se défait maintenant entre ses mains. Il comptait demeurer au pouvoir jusqu'au milieu de 1972 ou plus longtemps encore: il est bien possible qu'il ait à se retirer plus tôt, et probable en tout cas qu'il ne pourra pas se donner comme successeur un continuateur de sa politique.

A près la "bombe" chinoise, la décision du gouvernement de Tokyo de laisser flotter le yen, après avoir tant dit qu'il serait défendu, est pour la presse japonaise l'occasion de nouvelles attaques.

Avec les industriels et les commerçants, l'opinion redoute une rallonge de la récession actuelle, du fait de la crise monétaire. Le taux de croissance, qui était de 8,5% – au Japon, c'est un taux de temps de crise – va probablement baisser encore, de plus de 1% calculent les experts du MITI (le ministère du commerce et de l'industrie). Si le yen est réévalué de 10% – et les Américains exigent même davantage – il faudra s'attendre à une perte de 5 milliards de dollars d'exportations, ajoutent les spécialistes.

Est-ce la fin de vingt-cinq années de réussite économique? Les Japonnais le craignent, et pensent qu'en tout cas c'est maintenant "l'envers du miracle" qui doit retenir l'attention du pays. Celui-ci va sans doute ressentir plus que jamais les distorsions apparues dans le système, comme le retard des revenus privés, l'insuffisance des logements, le prix fabuleux des terrains, l'inflation, etc. Il sera plus nécessaire et plus pénible à la fois, si la conjoncture est moins favorable, d'attaquer le fléau qui est né d'une accélération forcenée de la croissance industrielle: la pollution, qui affecte le pays entier.

Dès maintenant, on prévoit pour cette fin d'année la nécessité de faire voter des crédits supplémentaire voler des crédits supplémentaires, financés par l'emprunt, pour le maintien du niveau de vie et la relance de l'économie. A plus long terme, les dirigeants mettront moins l'accent sur la croissance des affaires privées, davantage sur les investissements publics et l'aménagement du territoire.

L'opposition est, pour le moment, trop divisée pour prétendre prendre le pouvoir quand M. Sato quittera la scène. Le règne du parti conservateur, qui dure depuis vingt-cinq ans, n'est pas encore sur le point de s'achever, pense-t-on. Mais le climat politique à changé. Les quatre partis d'opposition vont pouvoir faire la vie plus dure au cabinet. L'érosion des votes pour la droite s'accentuera quand il y aura des élections. Et la succession de M. Sato, difficile à prévoir dans une situation assez complexe, pourrait porter au pouvoir un premier ministre sensiblement moins à droite, en particulier pour ce qui est de la politique envers la Chine.

Les relations du Japon avec la Chine vont être au centre même de la politique japonaise, intérieure et extérieure. Les "éperviers" du parti conservateur, dont M. Kishi, frère du premier ministre et ancien premier ministre lui-même, essayeront par tous les moyens de défendre le régime nationaliste de Taiwan et d'empêcher son expulsion des Nations unies. Les "colombes", derrière M. Fujiyama, sont évidemment encouragées par la nouvelle politique de M. Nixon.

On ne saurait attendre de M. Sato, d'ici son départ, un changement spectaculaire de sa politique chinoise, jusqu'alors caractérisée par son immobilisme. Mais tout de même, un certain "tournant" est déjà apparent. Comme sur le terrain du dollar, le Japon est en recul sur la question chinoise.

En fait, M. Sato va jouer une autre carte, pense-t-on, avant son départ, et c'est sa carte maîtresse: la restitution de l'archipel d'Okinawa, qui doit prendre place vers avril 1972. Sur ce point-là, tout de même, il aura marqué un succès majeur et pourra dire que l'alliance américaine a porté ses fruits, que les Etats-Unis continuent à marquer leur amitié et leur bienveillance envers le Japon.

La politique extérieure japonaise est forcée jusque-là de ménager Washington, en dépit des sujets d'amertume qui se sont accumulés. Il lui faut éviter à tout prix le nouveau coup que pourrait être un retard dans la restitution d'Okinawa. Il faudra même, pour cela, que le Japon manifeste sa bonne volonté en acceptant d'autres demandes américaines encore, la libéralisation des investissements au Japon et la levée des barrières non tarifaires.

C'est après la restitution d'Okinawa qu'on verra sans doute le Japon reconsidérer sa politique étrangère, et c'est à ce moment-là qu'on découvrira probablement que la "fêlure" de l'alliance américaine lui commandera dans le Pacifique une politique plus indépendante, qui pourra donner des soucis à Washington.

Espace

## *Bientôt l'assemblage d'une cabine Apollo avec une station orbitale soviétique*

WASHINGTON (AFP) – Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont mis au point les premiers détails techniques qui pourrait permettre dans un proche avenir l'assemblage d'une cabine Apollo avec une station orbitale soviétique.

C'est ce qui ressort du communiqué conjoint publié hier par les agences américain et soviétique de l'espace après les cinq jours d'entretiens qui se sont déroulés à Houston (Texas) entre experts des deux pays. "Les groupes de travail, indique ce texte, se sont mis d'accord en principe et en détail sur un certain nombre de solutions et d'exigences techniques".

Cependant, ajoute le communiqué, "un certain nombre d'autres problèmes nécessiteront des entretiens et des développements ultérieurs." Le communiqué ajoute que les groupes de travail ont examiné les problèmes techniques soulevés par "la comptatibilité des deux systèmes y compris les méthodes générales d'arrimage, les systèmes de référence optiques et radio, les systèmes de communications, les approvisionnements vitaux, le transfert des équipages et les structures d'assemblage".

La prochaine rencontre entre experts américains et soviétiques, qui aura lieu en novembre à Moscou, devrait permettre de préciser les spécifications que devront respecter à l'avenir les matériels des deux pays pour être compatibles et adaptables.

Les entretiens de Houston découlent d'un premier rapport approuvé il y a deux mois par les agences de l'espace des Etats-Unis et de l'URSS. Celui-ci concluait que la première expérience de coopération entre les deux pays pourrait consister dans l'arrimage d'un vaisseau Apollo avec une station Saliut. Dans un deuxième temps, ajoutaient les experts, on pourrait tenter d'arrimer un vaisseau soviétique avec la future station américaine Skylab qui doit être lancée en mai 1973. Depuis cette date, les deux pays ont commencé d'échanger des informations techniques sur leurs stations orbitales.

*Philippines*

## Le règne de la violence

par JACQUES DECORNOY

PARIS (Le Monde) – Un commando de la Nouvelle armée populaire – la NAP – a attaqué, ces jours derniers, un poste militaire à 300 kilomètres au nord-est de Manille. Deux hélicoptères de combat ont été détruits au lance-grenades. Venant peu de temps après la décision du président Marcos d'intensifier la lutte entre les opposants, cette information attire l'attention sur les formes clandestines de combat choisies par certains Philippins.

Le chef de l'Etat a, sans guère convaincre, accusé le parti libéral (d'opposition) d'être de mèche avec les maoïstes. Il a, en particulier, pris à partie le sénateur Aquino, son adversaire probable à l'élection de 1973. Or le sénateur a failli être tué voilà une semaine par la grenade qui a explosé à Manille et qui aurait été lancée, selon les autorités, par les insurgés; l'on conçoit mal que le sénateur ait armé des tueurs qui l'ont manqué de si peu!

L'affaire est ténébreuse. Mais il est "a priori" difficile de croire que l'engin a été jeté par des membres de la NAP, qui semble avoir peu d'inclination pour le terrorisme sans discrimination (la grenade a explosé pendant un meeting de masse), même si elle prône la lutte armée.

Quels sont les objectifs du P.C. philippin et de sa branche militaire, la NAP? Pour reprendre les termes de sa déclaration du 26 décembre 1970, le P.C. fut "rétabli le 26 décembre 1968", sous l'autorité d'Amado Guerroro, président du comité central. Il est "composé de ceux qui propagent le marxisme, le léninisme et la pensée de Mao Tse-toung". Ce parti "mènera jusqu'au bout le mouvement de rectification du style de travail contre la clique renégate de Lava et de la bande de Taruc-Sumulong". Le 29 mars 1971, la NAP, célébrant le second anniversaire de sa création, annonçait "l'effondrement total de la clique des gangsters Taruc-Sumulong". Selon les autorités de Manille, Sumulong (de son vrai nom Faustino Del Mundo) fut capturé par les forces de l'ordre le 16 septembre 1970, et Taruc fut tué un mois plus tard.

Ces "gangsters" attaqués par les textes pro-chinois dirigeaient les débris de ce qui fut le mouvement des Huks, communistes qui luttèrent d'abord contre le Japon (1941-1945), optèrent un temps pour le combat parlementaire, engagèrent la lutte armée en 1948-1950 contre le gouvernement pro-américain, mais devaient être écrasés à partir de 1951. Le mouvement s'épuisa alors dans ses conflits internes, et finit par dégénérer. Jésus Lava fut fait prisonnier en 1964, mais sa "pensée" continua d'influencer un certain nombre de militants. Cependant, l'emprise de l'organisation sur une fraction du peuple se desserra, et le mouvement semble sutout conserver une "audience" dans les bas-fonds de Clark-Field, près d'une grande base américaine, où il se livre au rackett.

Si son absence de contact avec les masses et son idéologie "flottante" expliquent, avec la répression, l'agonie assez pitoyable de l'ancien mouvement des Huks, les conditions sociales qui lui ont donné naissance subsistent en revanche, peu ou prou, dans les campagnes, et la situation s'est détériorée dans les villes. Le P.C. pro-chinois et la N.A.P. entendent prendre la relève; s'ils publient régulièrement des bilans de victoire, ils ne se font apparemment pas d'illusions sur les difficultés de la tâche.

Actuellement, affirme l'un de leurs textes, "des organes locaux du pouvoir politique sont établis pour remplacer le régime des réactionnaires"; "des comités de caractère provisoire et des comités révolutionnaires d'une plus longue durée émergent sur le sol fertile de la révolution dans les régions rurales". L'accent est mis sur la lutte contre "les propriétaires fonciers despotes, les mouchards, les bandits et les autres malfaiteurs locaux". Les "autodéfenses" villageoises mises en place par le président Marcos font l'objet d'une particulière attention de la part des guérilleros. Dans les villes, note le P.C., "le mouvement de grève des ouvriers et de la petite bourgeoisie, notamment les étudiants, les enseignants et des membres des professions libérales" va se développant. Et le pouvoir est considéré comme l'émanation directe des possédants locaux, soutenus par les Américains. Ceci n'a pas empêché les autorités de Pékin d'accueillir en mai dernier un groupe d'hommes d'affaires philippins, mais la Chine continue de considérer le P.C. philippin comme l'avant-garde d'un prolétariat ouvrier et paysan qui ne pourra se libérer autrement que par la lutte armée...

*Selon des observateurs neutres*

## Des résultats ont été faussés par des irrégularités aux élections législatives au Vietnam

SAIGON (AFP) – Sans qu'il soit cependant possible de généraliser, il semble certain, à l'issue des élections législatives, que des irrégularités ont faussé les résultats dans certaines provinces du Sud-Vietnam. Telle est l'impression de nombreux observateurs neutres dont notamment des journalistes, qui se sont rendus dans divers secteurs.

Les incidents les plus importants se sont déroulés dans les provinces deltaïques de Bac Lieu et de Vinh Binh et ont mis aux prises des députés de l'opposition et les autorités locales.

A Bac Lieu, province dont la population est dans sa majorité d'origine cambodgienne, de violents accrochages ont opposé le jour du vote, les bonzes d'origine khmère et la police.

Les députés sortants Duong Va Ba (Vietnamien) et Thac Phen (Cambodgien) ont affirmé que les policiers ont encerclé les pagodes et tenté d'empêcher les bonzes de manifester contre les fraudes en utilisant des grenades lacrymogènes. Au cours de la mêlée qui s'ensuivit, les forces de l'ordre tirèrent plusieurs coups de fusil, blessant cinq bonzes.

Les députés avaient protesté publiquement contre les mesures et les manoeuvres du chef de la province et avaient demandé l'annulation des élections. Le chef de la province est le frère du porte-parole de la présidence.

La police a été accusée d'avoir également empêché les observateurs des députés de l'opposition de suivre le déroulement des élections et d'avoir arrêté une douzaine de leurs sympathisants, qui font actuellement la grève de la faim.

Le gouvernement, qui a admis à plusieurs reprises que certains de ses représentants dans les provinces "font preuve d'excès de zéele" a toutefois réfuté les déclarations des députés et des observateurs sur place, dont celles d'un journaliste étranger qui aurait été malmené par les policiers. Il a indiqué dans un communiqué que certains bonzes khmers, partisans de ces candidtas, avaient empêché les électeurs de se rendre aux urnes et avaient lancé des grenades lacrymogènes, blessant deux agents de police.

Selon la version officielle, des bonzes ont enlevé des urnes et les ont transportées dans leur pagode.

A Vinh Binh, située à 60 milles au sud-ouest de la capitale, le scénario a été un peu différent. Deux jours avant les élections, a affirmé le député Duc des urnes électroales pelines étaient déjà scellées et des cartes d'électeurs déjà coupées alors que les observateurs de deux députés sortants, MM. Ngo Cogg Duc et Nguyen Van Thanh, se voyaient refuser l'accès des bureaux de vote, notamment dans les hameaux éloignés. Le député Thanh, qui avait voulu se saisir de cartes déja coupées comme preuve, a été malmené par les policiers, qui l'ont par la suite arrêté lorsqu'ils ont trouvé sur lui le revolver que portent tous les députés sud-vietnamiens. Les autorités ont annoncé que le député arrêté était incarcéré dans la prison de Vinh Binh pour avoir menacé de son arme des agents du bureau de vote du village de Nuyen Noi.

Dans les bureaux de vote même, des observateurs signalent notamment que dans certaines circonscriptions des militaires ont voté "par unités", et que certains ont mis dans les urnes des enveloppes fermées contenant déjà des bulletins, qu'ils venaient de recevoir de leurs commandants.

Dans certains autres bureaux, le nombre des votants a dépassé celui des électeurs inscrits.

Certains partisans de l'opposition se sont vu refuser l'accès des bureaux sous prétexte que leurs cartes n'étaient pas en ordre, et ensuite qu'il était trop tard pour voter...

## Bientôt un "parlement" de l'Église des Pays-Bas

LA HAYE (AFP) – Un "Parlement de l'Eglise des Pays-Bas", dont l'idée avait été retenue lors du dernier synode pastoral de Noord-Wisjkerhmout, va être créé prochainement, a annoncé hier le cardinal B. Alfrink, primat des Pays-Bas, au cours d'une conférence de presse.

Les membres de ce "conseil pastoral permanent" seront désignés par les conseils diocésains. Les sept évêques des Pays-Bas sont membres de droit du conseil de direction, le président de la conférence épiscopale étant également président du conseil de direction.

Le conseil pastoral comprend en outre 56 délégués des conseils diocésains, 25 personnes pouvant être désignées par l'assemblée générale elle-même.

Les membres des Eglises non-catholiques seront invités à participer aux assemblées générales, sans toutefois disposer du droit de vote.

Le cardinal Alfrink a déclaré qu'une représentation aussi équilibrée que possible entre toutes les tendances de l'Eglise serait ainsi assurée.


**RÉGIE DES ALCOOLS DU QUÉBEC**
**AVIS**

**"PERMIS DE BANQUET"**

1- Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Régie.
2- Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires à l'appui de leur demande.
3- Toute demande de permis devra parvenir à la Régie au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis."

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé le permis suivant:

| NOM | ADRESSE | CATÉGORIE |
|---|---|---|
| COURTOIS, Jean-Paul pour le bénéfice de : lui-même. Transfert de : MINCOFF, Stanley pour le bénéfice de : lui-même. | 5448, Paul Pau, Montréal | Épicerie |
| LAFOND, Bernard pour le bénéfice de : "Mo-Dai-Ry Inc." Transfert d'Actions. | 12,285 Est Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles | S.A.M. |
| GAUTHIER, Marcel pour le bénéfice de : "Hôtel De LaSalle (Montréal) Inc." Transfert de : pour le bénéfice de : "Asia Realty Ltd." | 1240 Drummond Montréal | Hôtel - S.A.M. 4-5 Bars - Cabaret LELARGE, André L. |
| TRUDEL, Yvon pour le bénéfice de : Lui-même. Transfert de : LAMOUREUX, Jean pour le bénéfice de : Lui-même et Édouard Lamoureux. | 550 Boul. Beaconsfield Beaconsfield | Épicerie |
| CHIN, Jack Lum & Denis S.K. Yuen | 10815, Boul. Pie IX, Montréal-Nord | Restaurant |
| ST-JEAN, Mlle Georgette "L'Accord" | 2015 de la Montagne Suite 602, Montréal | Club |

Toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée, dans les 15 jours du présent avis au:

**GREFFIER DE LA RÉGIE**

**Case Postale 1058, Place d'Armes, Montréal, P.Q.**

# informations internationales

## Washington reconnaît le nouveau régime bolivien

WASHINGTON (AFP) – Les Etats-Unis ont reconnu le nouveau gouvernement bolivien du colonel Hugo Banzer.

La reconnaissance diplomatique du nouveau régime bolivien a pris la forme indirecte de la remise par l'ambassadeur des Etats-Unis à La Paz, M. Ernest Siracusa, d'une note au ministère des affaires étrangères.

Selon le porte-parole du département d'Etat, cette note répondait à une communication adressée à Washington le 23 août par le nouveau gouvernement bolivien pour manifester son intention de continuer les relations d'amitié et de coopérations avec les Etats-Unis. La note américaine exprime une intention réciproque.

Le porte-parole du département d'Etat a reconnu que cet échange de notes équivalait à la reconnaissance du nouveau régime. Il a rappelé que la politique des Etats-Unis était d'établir des relations avec tous les gouvernements qui en expriment le souhait à partir du moment où ils exercent effectivement le pouvoir dans leur pays.

## Tokyo et les 'deux Chines'

TOKYO (AFP) – Le premier ministre japonais, M. Eisaku Sato et son ministre des affaires étrangères, M. Takeo Fukuda, ont annoncé lundi que le Japon présenterait avec les Etats-Unis une résolution qualifiant de "question importante" exigeant un vote des deux tiers l'expulsion de Formose des Nations unies.

M. Fukuda a ajouté au cours d'une conférence de presse qu'il n'avait pas encore été décidé si le Japon ferait de même pour la résolution proposant que la Chine populaire et Formose siègent ensemble aux Nations unies, ou s'ils se contenterait de soutenir ce projet.

La politique japonaise à l'égard de la Chine sera décidée, à la suite de diverses consultations, avant le départ de M. Fukuda pour les Etats-Unis où il doit assister aux travaux du comité nippo-américain pour le commerce et les affaires économiques, les 9 et 10 septembre prochains.

*Lynch proteste*

## Au cours des 2 dernières années, la frontière entre les deux Irlandes a été violée 30 fois

DUBLIN (AFP) – Le premier ministre de la république d'Irlande, M. Jack Lynch, a protesté auprès du gouvernement britannique à la suite de l'incident de frontière au cours duquel un soldat britannique a été tué et un autre blessé dimanche après-midi.

Dans une déclaration rendue publique hier à Dublin, M. Lynch a annoncé qu'il avait remis au gouvernement de Londres un rapport sur l'incident, accompagné d'une protestation vigoureuse" motivée par le fait que le gouvernement britannique ne contrôle pas efficacement les mouvements de ses troupes dans les régions frontalières, au risque de "compromettre la paix".

Contrairement à la version de l'armée britannique de l'incident, M. Lynch affirme que les coups de feu tirés contre les deux soldats britanniques provenaient du côté nord de la frontière, et non pas du territoire de l'Eire. En conséquence, M. Lynch soutient que les allégations selon lesquelles l'armée régulière irlandaise a évité d'intervenir sont "entièrement dépourvues de fondement".

La déclaration du premier ministre précise que les troupes britanniques ont violé la frontière irlandaise trente fois au cours des deux dernières années.

Bien que dans les milieux officiels britanniques, on s'abstienne pour le moment de tout commentaire sur la "plainte" de M. Lynch, il est clair que le gouvernement de Londres est désireux de minimiser les conséquences de cet incident tragique dans toute la mesure du possible.

En dépit de la plainte "vigoureuse" de M. Lynch, on se déclare convaincu, à Londres que le premier ministre irlandais ne désire pas que l'incident aggrave les relations entre les deux pays.

Non seulement la visite de M. Lynch à Londres le 20 octobre reste au programme, mais l'offre d'en avancer la date reste valable ajoute-t-on enfin dans les milieux officiels britanniques.

D'autre part, à Belfast, on croyait savoir hier que le corps parapoliciers des "B Specials", particulièrement détesté par la communauté catholique d'Irlande du Nord, est en voie de reconstitution.

La rumeur, accueillie avec une inquiétude certaine dans la communauté catholique, est relativement étayée par la publication, dans un journal protestant, d'une annonce invitant tous les anciens "B Specials" à participer à une réunion vendredi.

Il est également de notoriété publique, en Ulster, que la plupart des 10,000 agents de la force dissoute en 1969, n'ont pas rendu leurs armes. Diverses unités dissoutes se sont regroupées sous le couvert de clubs de tir" dont les membres sont légalement autorisés à détenir une ou plusieurs armes.

D'autre part, dans les milieux extrémistes protestants on ne fait guère secret d'un avertissement donné ces semaines dernières à la majorité protestante du Stormont: "Liquidez l'IRA ou bien nous nous en chargerons..."

Enfin, dans une déclaration rendue publique dans son diocèse d'Armagh, le cardinal Conway, primat de toute l'Irlande, a déclaré hier que la situation est mûre pour une réforme constitutionnelle en Ulster.

"Le courant d'opinion qui reconnaît la nécessité d'un nouveau cadre politique pour la démocratie dans ce pays est très fort, même en Grande-Bretagne", déclare le prélat. "Le moment n'est-il pas venu de donner à cette opinion la possibilité de porter ses fruits?"

Dans sa déclaration le cardinal condamne à nouveau les moyens violents: la colère, "si justifiée soit-elle, ne doit pas obscurcir la raison, dit-il.

## Un nouveau gouverneur civil nommé au Pakistan oriental

RAWALPINDI (AFP) – Le docteur Abdul Motaleb Malik a été nommé hier gouverneur civil du Pakistan Oriental, a annoncé hier soir le général Yahya Khan. Le président pakistanais a annoncé d'autre part la nomination du lieutenant général Amir Adbullah Khan au poste d'administrateur de la loi martiale au Pakistan Oriental. Les nominations prendront effet à compter du 3 septembre, a-t-il précisé.

Le lieutenant général Tikka Khan occupait jusqu'à présent les deux fonctions conjointement.

La nomination de M. Malik au poste de gouverneur civil du Pakistan Oriental a été prise en accord avec la promesse du général Yahya Khan de rétablir la démocratie au Pakistan Oriental et de faciliter le transfert des pouvoirs, précise le communiqué officiel publié à Rawalpindi. Le nouveau gouverneur du Pakistan Oriental et son cabinet, dont la liste sera prochainement soumise à l'approbation du président pakistanais, assureront totalement la responsabilité de l'administration civile de la province.

Les forces armées reviendront à leur rôle premier qui est d'assurer la défense de la province, pécise enfin le communiqué. Elles se tiendront à cet effet à la disposition du gouverneur civil et de son cabinet.

### Un précédent en Afrique du Sud

JOHANNESBOURG (AFP) – Pour la première fois en Afrique du Sud, deux entreprises – étrangères – ont décidé de donner un même salaire pour le même travail à leur main-d'oeuvre blanche et noire.

La décision prise par la "Standard Oil" et la "Barclay's Bank" entrera en vigueur dès aujourd'hui. Elle touchera quelque 200 employés dans chacun de ces établissements.

Le député noir américain Charles Digg avait récemment relancé la polémique des salaires en Afrique du Sud au cours de sa visite dans ce pays. Il avait accusé certaines firmes américaines implantées dans la république – et notamment "Ford" – de pratiquer une ségrégation dans les salaires.

## Rogers déplore "l'hostilité et l'incompréhension" de la Chine

HOUSTON, Texas (AFP) – Le secrétaire d'Etat William Rogers a déclaré hier que la normalisation des relations entre les Etats-Unis et la Chine populaire ne serait ni rapide ni facile.

Dans un discours sur la "nouvelle politique étrangère" des Etats-Unis qu'il a prononcé devant la convention nationale de l'American Legion. M. Rogers a dit: "Nous recherchons l'amélioration de nos relations avec la République populaire de Chine. Les différences idéologiques demeureront évidemment. L'attitude de la Chine populaire envers les Etats-Unis continue à refléter l'hostilité, les soupçons et l'incompréhension. La normalisation ne sera pas facile et ne viendra pas rapidement, mais c'est un effort que le président est prêt à faire dans l'intérêt de la stabilité et de la paix du monde".

Tenant évidemment compte des sentiments conservateurs de la majorité des anciens combattants à qui il s'adressait, le secrétaire d'Etat a insisté sur le fait qu'en recherchant des accords avec la Chine populaire, le président Nixon n'abandonnerait aucun des engagements pris par les Etats-Unis envers Taiwan ou envers leurs autres alliés. "En Richard Nixon, le peuple américain a un représentant qui est assez idéaliste pour croire qu'une génération de paix est possible, et assez réaliste pour savoir que la seule façon d'y parvenir est qu'une Amérique forte prenne la tête de cet effort".

Dans le tour d'horizon des affaires internationales qu'il a fait devant l'American Legion, M. Rogers a fait, par ailleurs, ressortir les points suivants:

● Japon: La tension passagère provoquée par l'annonce du voyage de M. Nixon à Pékin et par la nouvelle politique économique des Etats-Unis ne doit pas porter ombrage à l'importance fondamentale des relations avec le Japon. "Nous recherchons le maintien et le renforcement de nos liens étroits; nous cherchons à régler nos différends dans la coopération la plus étroite. Nous sommes convaincus que les liens entre nous deviendront encore plus forts."

● Union soviétique: "Il n'y a aucune raison pour que nous ne cherchions pas à améliorer nos relations à la fois avec l'Union soviétique et la République populaire chinoise. Les préoccupations exprimées par la presse soviétique sont sans fondement." M. Rogers s'est félicité à cet égard de l'accord sur Berlin qui pourrait "conduire à des améliorations profondes dans la sécurité de l'Europe." Il a noté que les perspectives d'accord sur la limitation des armements stratégiques étaient bonnes et qu'une conférence entre les pays de l'OTAN et ceux du pacte de Varsovie sur la sécurité européenne était devenue une "nette possibilité."

● Economie et monnaie: – M. Rogers a réaffirmé que la surtaxe sur les importations imposée par le président Nixon pour redresser la balance commerciale des Etats-Unis était provisoire. Mais il n'a donné aucune indication sur la date à laquelle elle serait supprimée ni sur les conditions mises par le gouvernement américain pour la supprimer. "Des négociations et la coopération entre les Etats-Unis et les autres pays permettront de mettre au point un système monétaire modifié", a dit le secrétaire d'Etat. "Nous recherchons un système monétaire flexible qui permettra aux Etats-Unis de connaître un sain équilibre dans son commerce et ses paiements avec le reste du monde.

● Vietnam: M. Rogers a expliqué que la politique du gouvernement continuait à être de mettre fin à la guerre du Vietnam, mais d'une façon qui permette au peuple sud-vietnamien d'avoir "une chance raisonnable de survivre en tant que peuple libre."

*Aide militaire*

## Le président Nixon invoque le "privilège exécutif"

WASHINGTON (AFP) – Le président Nixon a invoqué le "privilège exécutif" pour ne pas avoir à communiquer à la commission sénatoriale des affaires étrangères son programme d'aide militaire à l'étranger, a révélé hier le sénateur William Fulbright, président de cette commission.

A San Clemente, entre-temps, la "Maison Blanche de l'Ouest" s'est bornée à indiquer que M. Nixon s'apprêtait à prendre une décision à ce sujet.

La requête de la commission sénatoriale des affaires étrangères, votée à l'unanimité de ses membres, avait été adressée au Pentagone. Elle portait sur le programme d'aide militaire à l'étranger pour les 5 années à venir. Le département de la défense y avait opposé une fin de non recevoir à laquelle la commission que préside M. Fulbright (démocrate de l'Arkansas) s'apprêtait à riposter en décidant la suspension immédiate des crédits nécessaires à la poursuite de cette assistance pour ce qui va de l'année en cours.

En invoquant la doctrine du "privilège exécutif", M. Nixon enlève à cette commission le droit d'intervenir.

Les "colombes" du Congrès et, d'une façon générale, les partisans d'un repli militaire américain à travers le monde, critiquent l'aide fournie par les Etats-Unis notamment au Pakistan, à la Thailande, à Taiwan, au Brésil, à la Grèce et, bien entendu, au Sud-Vietnam.

*Nouvelle interruption*

## Cuba entend mettre fin au pont aérien des réfugiés

WASHINGTON (AFP)– Le gouvernement de La Havane a décidé d'interrompre une seconde fois le pont aérien des réfugiés entre Cuba et les Etats-Unis et a manifesté son intention d'y mettre prochainement fin, a annoncé hier le département d'Etat.

Les Etats-Unis ont été informés par l'ambassade de Suisse à La Havane que le pont aérien des réfugiés – qui a déjà permis à 246,000 Cubains de gagner les Etats-Unis – serait interrompu le 1er septembre pour plusieurs semaines.

Lorsque l'évacuation des réfugiés reprendra au terme de ces quelques semaines, les autorités cubaines soumettront aux Etats-Unis la dernière liste de réfugiés admis à quitter le pays.

Aux termes d'un accord conclu avec Cuba en novembre 1965, deux avions de réfugiés quittent Cuba 5 jours par semaine à destination des Etats-Unis. Ce programme d'évacuation des Cubains qui désirent se rendre aux Etats-Unis a déjà coûté 584 millions de dollars au gouvernement américain. Les autorités cubaines l'avaient déjà interrompu pendant une semaine au début du mois d'août.

Le département d'Etat, par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse à La Havane, a demandé aux autorités cubaines de poursuivre le programme d'évacuation aussi longtemps qu'il serait nécessaire pour permettre aux citoyens cubains qui le désirent de rejoindre leurs familles déjà installées aux Etats-Unis.

Le département d'Etat estime que 33,000 Cubains dont la demande de départ pour les Etats-Unis avait déjà été approuvée par les deux gouvernements, ne sont pas encore arrivés. Mais certains d'entre eux pourraient déjà avoir quitté Cuba à destination d'autres pays. En outre, les ressortissants cubains déjà installés aux Etats-Unis ont présenté des demandes d'évacuation pour 94,000 membres de leur famille.

L'accord de 1965 ne prévoyait pas de date pour l'interruption de l'évacuation des Cubains désirant s'installer aux Etats-Unis. Le porte-parole du département d'Etat n'a pas été en mesure d'expliquer la raison pour laquelle le gouvernement cubain avait décidé de mettre fin à l'évacuation plus tôt que les Etats-Unis ne l'auraient souhaité. Il a toutefois admis que, pour l'essentiel, les autorités cubaines avaient respecté les engagements qu'elles avaient pris en 1965.

### Intégration scolaire

PONTIAC, Michigan (AP) – Dix autobus scolaires ont sauté lundi soir dans cette ville du Michigan, où la rentrée des classes devra se faire sous le signe de l'intégration, par suite d'un arrêt judiciaire et en dépit de l'opposition irréductible de la commission scolaire.

Le programme d'intégration obligerait à véhiculer environ 8.000 des 24,000 élèves fréquentant les écoles publiques de la ville et à les transporter en dehors de leurs quartiers, de façon à réaliser l'amalgame racial. Le Board of Education a affirmé que ce programme pourrait conduire à un "désastre".

Les autobus démolis par les explosions faisaient partie d'une flotte de 55 véhicules stationnés dans un parc clôturé et illuminé situé à un demi mille du centre-ville. Les dommages sont évalués à quelque $150,000.

Examinez bien le fond avant d'entrer dans l'eau et ne nagez jamais seul.


## Vietnam: l'état d'alerte "grise" n'était qu'une fausse alerte

SAIGON (AFP) – Le commandement américain a annulé l'état d'alerte qui était entré en vigueur le 24 août au matin, cinq jours avant les élections.

Toutes les troupes américaines et vietnamiennes avaient été consignées à la suite, avait affirmé le commandement américain, d'indications des services de renseignement laissant prévoir une nette recrudescence d'attaques et de bombardements vietcong dans les prochains jours.

On apprenait lundi que l'état d'alerte n'avait en fait été décrété que pour des raisons politiques: d'une part pour éviter des incidents entre troupes américaines et population vietnamienne à l'occasion de la crise politique et des élections, d'autre part pour contraindre les troupes vietnamiennes à rester dans leurs casernes et leur permettre de voter.

Ces raisons n'ont jamais été officiellement données par les commandements américain et vietnamien qui, en dépit du calme militaire, ont continué à invoquer les craintes d'attaques vietcong.

### Le couvre-feu à Ceylan

COLOMBO (AFP) – Le couvre-feu de huit heures qui était imposé depuis le 21 août dernier dans quatre districts administratifs de Ceylan (au nord et au nord-est) sera levé à partir d'aujourd'hui.

Cependant, le couvre-feu restera en vigueur dans les provinces occidentales, y compris Colombo, de onze heures du soir à quatre heures du matin.


COURS POUR LES "15-17"

Programme d'étude spécial pour classe mixte de 15 à 17 ans

PHONÉTIQUE
PRATIQUE ORATOIRE
DIALOGUES
CRÉATION COLLECTIVE

*Prospectus — Renseignements — Inscription*

CONSERVATOIRE LASSALLE
1290, rue SAINT-DENIS, bureau 99
861-4114 523-2675


Devant le Congrès colombien

## Allende se fait l'apôtre de l'indépendance latino-américaine

BOGOTA (AFP) – Le président du Chili a fait lundi, devant le Congrès colombien réuni en session spéciale, l'apologie d'un nouveau nationalisme latino-américain. "Nous voulons, a dit M. Salvador Allende, que nos efforts amènent nos nations à la situation d'un "peuple-continent" et donnent à leurs sujets la possibilité d'être citoyens latino-américains sans perdre leur droit à leur propre nationalité".

L'orateur s'est présenté comme "un combattant de l'Amérique latine". Il a réclamé une charte pour le continent et un nouveau statut pour l'homme latino-américain. Il s'est fait l'avocat de l'indépendance, "nécessité absolue pour les pays latino-américains s'ils veulent parvenir à un véritable développement économique".

Après avoir expliqué que chaque pays doit choisir sa voie pour entreprendre les transformations nécessaires, M. Allende a brossé un sombre tableau de la dépendance latino-américaine. Il a justifié les raisons pour les gouvernants de s'en inquiéter, rappelant qu'en cas de crise dans les pays titulaires de l'hégémonie, ce sont les nations sous tutelle qui souffrent le plus des mesures restrictives adoptées.

Le président chilien a ensuite souligné que pour vaincre les problèmes de développement, les gouvernants ne doivent pas hésiter à s'appuyer sur le peuple. "L'effort individuel est vain, a-t-il dit. Hier c'était l'homme qui luttait. Aujourd'hui ce sont les masses".

Applaudi par les parlementaires, le président Allende a été acclamé à sa sortie du Congrès par la foule massée sur la place Bolivar. La police a dû dissoudre une manifestation de quelque 400 étudiants qui ont riposté à coups de pierres, tout en acclamant le président chilien.

M. Salvador Allende devait signer hier avec son homologue colombien, M. Misael Pastrana, une déclaration commune marquant la fin du voyage présidentiel en Colombie et résumant les points d'accord entre le Chili et la Colombie en matière de politique internationale.


LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR



Réveillez-vous.
Ne laissez pas dormir votre argent, quand vous pouvez acheter des obligations 5 ans du Crédit Foncier. C'est plus payant.
Et c'est vraiment sûr. Après tout . . .

...notre 8¼% est garanti par $45 millions de capital et réserves

Crédit Foncier Franco-Canadien
Fondé en 1880
Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 845 7111
Québec: 1135, Chemin St-Louis (418) 681 0277
Ottawa: 141, rue Cooper (613) 234 7362
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

# arts spectacles

Au congrès des philosophes

## On a vu "L'Acadie", on attend Moles et Dumont

par Robert Guy Scully

Ce matin à dix heures trente, les quelque cinq cents participants au XVe congrès mondial des philosophes francophones entendront la conférence du professeur Abraham Moles, intitulée à l'origine "Esthétique et communication". Cependant, lors d'une entrevue qu'il nous accordait (et que nous reproduirons samedi), le célèbre auteur de "La psychologie du Kitsch" et de la "sociodynamique de la culture" avait déjà choisi pour sa conférence un thème plus précis, qui l'intéresse vivement: celui de "l'opulence communicationnelle", ou des "Affluent communications"; on reconnaîtra là-dernière l'expression de Galbraith, "Affluent society". Effectivement, il s'agira de déterminer les conséquences du système des communications lorsque les facteurs de coût, argent-temps-distance, auront été balayés par une "opulence" dans ce domaine.

A ce jour, les congressistes ont entendu les communications de MM. Ricoeur, Derrida, Blum, et Leblanc, en plus d'avoir assisté à un colloque organisé à l'université McGill, sur les rapports entre la philosophie et l'informatique. Toutes ces conférences ont été organisées, comme on le sait, autour du thème de la communication. Deux phénomènes auxquels il fallait s'attendre se sont produit, dès les premiers moments du congrès. D'une part, pour être tous philosophes – "penseurs" attitrés, ou professeurs, ou étudiants – les congressistes ne tiennent pas forcément un langage commun. Cinq cents géologues, par exemple, trouveraient sans doute, sinon l'unanimité, au moins une terminologie accessible et acceptable à tous. Il y a, heureusement, autant de philosophies qu'il y a de langages philosophiques. De là une certaine confusion, un certain aspect tour-de-Babel, qui n'ont rien de désagréable. Evidemment, pour ceux qui voudraient tout capter, ou qui ne découvrent pas chez d'autres un langage philosophique semblable au leur, il peut en résulter la tour de Babel permet aux penseurs de se réunir en petits groupes, (le plus souvent autour d'une vedette), d'échanger des propos, de discuter. L'éclectisme, ou plutôt le pluralisme, enlève à ce congrès toutes les caractéristiques d'une "assemblée générale", où l'on voterait des résolutions communes, où l'on tirerait des conclusions globalisantes.

Le second phénomène concerne les vedettes. Elles existent, parfois malgré elles. MM. Ricoeur et Moles, en particulier, sont sollicités de toutes parts, pour des opinions, des conseils, des conversations, des sorties. Même si la grande part des congressistes est québécoise, un seul participant d'ici, le sociologue Fernand Dumont, est perçu comme "vedette". Comme pour M. Moles, qui n'a pas encore parlé officiellement, mais qu'on s'arrache dans les couloirs, l'auteur de la "Vigile du Québec est fréquemment mentionné: "que dira Moles de ceci?" ou "Que dira Dumont de cela?", voilà des questions qui reviennent. Pour ma part, j'ai effectivement hâte de voir comment la tendance analytique européenne, qui domine ici, réagira aux concepts dumontiens de "rêve collectif", de l'idéologie et de l'histoire, bref, à tout cet aspect "poétique" qui anime les analyses du sociologue de Laval. M. Dumont arrivera bientôt, et parlera demain matin. Notons que ces conférences ne sont pas publiques, faute de salles. C'est pourquoi nous leur ferons une place dans nos pages du samedi.

Un événement assez éloigné des discussions philosophiques de ces trois jours constitue néanmoins, selon plusieurs observateurs, le "clou" des activités jusqu'à maintenant. Dans son programme officiel, les organisateurs montréalais du XVe congrès annonçaient une soirée de "cinéma", pour lundi soir. Et quel cinéma! On a obtenu, en dépit des réticences de l'ONF, et grâce à la collaboration d'un des auteurs, le beau film de Michel Brault et Pierre Perreault, "L'Acadie, l'Acadie". Vous connaissez ce film, que vous ne verrez peut-être jamais (à moins de courir aux quatre vents, dans les salles paroissiales et les ciné-clubs, comme il en fut pour "Un pays sans bon sens"), mais qui s'est fait connaître en gagnant le prix du festival européen de Dinard. En tout cas, les philosophes l'ont vu. Puisque la majorité, encore une fois, était québécoise, la réaction a été enthousiaste. Devant le méchant maire Jones de Moncton, les philosophes ont hué. Devant l'Acadien aplaventriste, partisan de la capitulation, les philosophes ont exprimé leur désapprobation. Devant l'héroïne Doiron, le héros Gauvin, partisans de la lutte pour le français chez eux, à l'Université de Moncton, les philosophes ont applaudi. Et devant cette Québécoise étudiante à Moncton, partisane elle de l'indépendance québécoise, qui regrouperait tous les francophones, les philosophes ont chuchoté que, sans venir de Leibniz ou de Kierkegaard, ce raisonnement avait sa valeur...

L'assistance a aime le film, c'est clair. Il y a des bouts de chanson, ce paysage acadien enneigé, des visages âgés qui rappellent les personnages de l'Ile-aux-Coudres, les personnages-vérité du cinéma-vérité. Il y a aussi les jeunes, en grève à l'Université. Ils expriment aussi des vérités, et la caméra Brault-Perreault, de toute évidence, ne les a pas gênés. Il y a Louis Robichaud, qui n'en ressort pas plus glorifié que le maire Jones. Il y a le blanc-et-noir très expressif des films de Perreault. Autant que les "vérités" de l'oeuvre, ces éléments plastiques et esthétiques ont fait aimer le "L'Acadie". On m'a soufflé à l'oreille que des fonctionnaires de l'ONF se trouvaient là, pour évaluer la réaction du public. A leur avis, paraît-il, ce public mi-européen mi-québécois de philosophes serait plus réflechi. Or, ce public on ne peut plus sérieux a applaudi et apprécié une belle réalisation. Il a entériné, ni plus ni moins, la décision du jury de Dinard. Tant de preuves à verser au dossier...

## La Cinémathèque 'québécoise' au seuil de ses huit ans...

C'est en 1963, au moment même où débutait ce qu'on a pu appeler la grande explosion du cinéma québécois, qu'est née la Cinémathèque canadienne grâce aux efforts de Guy Côté, Avram Gornaise, Michel Patenaude et quelques autres. Un travail immense l'attendait. il fallait d'abord préserver un patrimoine menacé, celui des films canadiens que rongeait le temps: les préserver tous, sans exception, afin qu'ils puissent, pour les spectateurs à venir, témoigner de la genèse de notre cinéma. Sauver les films, sauver aussi les photographies, les affiches, les documents divers que nul, jusque-là, ne s'était soucié de conserver systématiquement pour constituer les archives d'un cinéma national.

Et puis aussi, dans un pays encore trop peu ouvert à ce qui se faisait de plus original dans les cinémas étrangers, il importait de pouvoir montrer, grâce à des projections régulières, les chefs-d'oeuvre anciens ou ignorés des distributeurs.

Telles furent donc les deux tâches que s'est données la Cinémathèque. Les débuts ne furent pas faciles: manque de temps, de personnel bénévole, manque de crédits surtout, là où manque aussi de locaux, de matériel, de personnel. Heureusement, la passion du cinéma peut renverser bien des obstacles et, en dépit de toutes les difficultés qui s'accumulaient devant elle, la jeune Cinémathèque sut bientôt affirmer sa présence avec autorité. Une petite salle du Bureau de Surveillance du Cinéma servait alors à la projection – souvent pour la première et unique fois au Canada – des chefs-d'oeuvre devenus introuvables aussi bien que des oeuvres les plus récentes du cinéma international.

En 1966, ce fut la grande rétrospective du cinéma canadien et, l'année suivante, une rétrospective mondiale du cinéma d'animation qui attira en foule vers le Québec cinéastes, spécialistes et amateurs de tous les pays. Avec ces deux grandes manifestations, la jeune Cinémathèque s'imposait sur la carte du cinéma international.

Elle n'y est pas seule bien sûr et elle travaille en collaboration avec les autres cinémathèques du monde, groupées au sein de la Fédération Internationale des Archives du Film. Ainsi s'organisent de continuels échanges d'informations et de films qui viennent alimenter les projections qui se donnent main tenant quatre soirs par semaine, dans une salle de la Bibliothèque Nationale, rue Saint-Denis à Montréal. C'est là qu'on peut visionner les incomparables collections de cinéma d'animation qui sont la gloire de la cinémathèque à l'étranger, ou les films canadiens anciens et récents auxquels on consacre un programme chaque semaine, les grands classiques et les jeunes audaces du cinéma le plus vivant. C'est là aussi qu'aiment s'arrêter cinéastes, comédiens et autres personnalités du cinéma pour présenter ce qu'ils affectionnent ou ce qu'ils ont fait et discuter avec le public.

La rentrée 1971 marque une double étape dans la vie de cette Cinémathèque qui a pris bien de l'assurance depuis ses débuts héroïques: un changement de nom tout d'abord puisqu'elle devient officiellement "Cinémathèque québécoise". Et aussi une nouvelle extension de ses activités, puisqu'un projet depuis longtemps caressé se matérialise enfin avec la création, hors de Montréal, de "succursales" de la Cinémathèque québécoise qui diffuseront ses trésors. Ainsi, les richesses réservés jusqu'ici à la métropole vont-elles pouvoir enfin être offertes à tout le reste de la province.

## échos

**CINEMA AMATEUR:** Trois cinéastes de Chicoutimi se sont illustrés en fin de semaine dernière à St-Jean, Québec. En effet, Raoul Simard, Gilles Bluteau et Donald Doucet, tous trois du Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Chicoutimi, ont gagné le premier prix du Festival International de Cinéma Amateur, catégorie animation, pour leur film: "Cartes sur table". Ce film en 16mm couleur a été choisi parmi 85 autres, dont 15 films d'animation.

### "Pluriel 71" au Musée du Québec

QUEBEC (OIP) – Le Musée du Québec présente jusqu'au 26 septembre, une exposition de 58 peintures choisies par la Société des artistes professionnels du Québec.

Poursuivant les expériences de "Graveurs du Québec" présentée en 1969 de "Sculpteurs du Québec" en 1970. "Pluriel 71", qui groupe 22 peintres de la région de Montréal, rejoint les principales tendances plastiques qui marquent l'évolution contemporaine de la peinture au Québec. On y retrouve le "hard-hedge" et le "soft-hedge," le lyrique et le surréalisme, le pop-art et l'anti-art, l'optique et la peinture-sculpture. Quant aux techniques employées, on y voit l'acrylique sur toile, l'huile sur toile, l'aluchromie, la sérigraphie sur plexiglas, le polyester, le bois, etc.

Cette exposition plurielle, polyvalente, pluridirectionnelle, se veut ouverte à toutes les tendances. Parmi les peintres représentés, mentionnons: Réal Arsenault, Gilles Boisvert, Louis Jaque, Denis Juneau, Pierre Lafleur, Guy Montpetit, Claude Paradis, Kenneth Peters, Robert Savoie, Gérard Tremblay, Insurrection Art Co. et plusieurs autres.

Un catalogue de 54 pages comprenant 11 planches en couleurs, 11 planches en noir et blanc et des notes biographiques sur chaque peintre, accompagne l'exposition.

## télévision

### CBFT 2

10.10 Aujourd'hui à CBFT
10.15 En mouvement
10.30 Pépinot
11.00 Linus c
11.30 Richard Coeur de Lion c
12.00 La vie qui bat c
12.30 Histoire d'une ville: "Vancouver" c
1.00 Cinéma: "Les deux gamins" (Melodrame – Espagnol 1969)
2.30 Pensez vite c
3.00 Réseau soleil
4.00 Ulysse et Oscar c
4.30 Picolo c
5.00 Walt Disney présente: "La rose et l'épée" c
6.00 Gorri, le Diable c
6.30 Téléjournal c
6.40 24 heures c
6.55 Nouvelles du sport c
7.00 Format 30
7.30 Soirée canadienne c
8.00 Ciné-soleil: "La loi du Seigneur" (Etude de moeurs – Américain 1956)
10.30 Téléjournal c
10.50 Nouvelles du sport c
11.00 Cinéma canadien: "Les voitures d'eau" (Documentaire de Pierre Perrault – Canadien 1968)
12.40 Téléjournal

### CFTM 10

10.00 Mitre-Musique
10.10 Horaire-Bienvenue
10.15 Mini-Annonces c
10.30 Au P'tit matin c
11.30 Super-Héros
12.00 Midi-Montréal c
1.00 Ciné-Mercredi: "Jamais deux sans trois" (Comédie – Français 1951)
2.30 A vous de jouer c
3.00 Pour vous mesdames: Les enfants d'aujourd'hui c
4.00 Robin des Bois: "Hubert"
4.30 Les Banana Splits c
5.00 Bonanza c
6.00 Madame est servie c
7.00 Le 10 vous informe c
7.30 Enquêtes spéciales: "Tout le monde l'adorait" c
8.00 Les grandes productions:
10.00 Toute la ville en parle c
10.30 Le 10 vous informe c
11.00 La couleur du temps c
11.10 En pantoufles: "Le prince de Bagdad" (Aventures – Américain 1954) c
12.35 Dernière édition
12.40 Fin des émissions

### CBMT 6

9.58 News, weather and community announcements
10.05 Mr Dress-Up
10.30 Friendly Giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame Street c
12.00 Elwood Glover's luncheon date c
1.30 55 North Maple Street c
2.00 Double Exposure: "The Max Morgan Show"
2.30 Sea Hunt
3.00 30 from Quebec
3.30 Edge of Night c
4.00 Galloping Gourmet c
4.30 Drop-in
5.00 Video-one
5.30 The Beverly Hillbillies
6.00 Klahanie c
6.30 Hourglass
7.00 Two plus one
7.30 Singalong jubilee c
8.00 Somerset Maugham theatre c
9.00 CBC talent festival c
10.00 This land c
11.00 The National c
11.22 Viewpoint c
11.30 Night Report c
11.45 Ciné-Six: "Sex and the single girl" (1964)
1.35 Final report and weather

### CFCF 12

11.20 Montreal bulletin board
11.35 The Lucille Rivers Show c
11.45 University of the air c
12.15 Afernoon news
12.30 Hercules
1.00 Magic Tom c
1.30 Man Trap c
2.00 The Pierre Berton Show c
2.30 Famous jury trials c
3.00 Another world c
3.30 Trouble with Tracy c
4.00 Bewitched c
4.30 Lassie: "The waytarers"
5.00 Truth or consequences c
5.30 Beat the clock c
6.00 Pulse c
7.00 The Pierre Berton Show c
7.30 From a bird's eye view c
8.00 Bewitched c
8.30 Backstage Miss Canada c
9.30 Under attack c
10.30 Sports beat '71 c
11.00 The CTV National News c
11.18 Pulse c
11.45 Wednesday night feature movie: "The glass Web" (Drame 1954)
1.30 University of the air c
2.00 Montreal bulletin board

## cinéma

**ALOUETTE:** "Peau d'âne" 1.10 – 3.20 – 5.30 – 7.40 – 9.55.
**ANJOU:** "101 dalmatiens" 2.20 – 4.50 – 7.20 – 9.50 et "La belle au bois dormant" 1.00 – 3.30 – 6.00 – 8.30.
**ARLEQUIN:** "Palais des anges érotiques etc." 2.45 – 6.05 – 9.25 et "Cinq filles dans la nuit chaude" 1.15 – 4.35 – 7.55.
**ATWATER:** "The Anderson tapes" 1.00 – 3.25 – 5.30 – 7.30 – 9.40.
**ATWATER:** (cinéma II) "Lawrence of Arabia" 8.00.
**BERRI:** "Les aristochats" 12.00 – 3.15 – 6.30 – 10.10 et "Demain des hommes" 1.20 – 4.15 – 8.15.
**BIJOU:** "Les chats bottés" 12.30 – 2.28 – 4.26 – 6.24 – 8.12 – 9.52.
**BONAVENTURE:** "Ann and Eve" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00.
**CANADIEN:** "Pops" 1.25 – 4.55 – 8.25 et "Le livre érotique de la jungle" 12.00 – 3.25 – 6.45 – 10.25.
**CAPITOLL:** "Seven minutes" 12.30 – 2.45 – 4.50 – 7.00 – 9.30.
**CHAMPLAIN:** "Quelle vie de chien" 2.10 – 6.10 – 10.10 et "Les Robinsons des mers du Sud" 12.00 – 3.55 – 7.55.
**CHATEAU:** "Les évadés de la planète des singes" 2.20 – 5.55 – 9.30 et "Les monstres de l'espace" 12.45 – 4.15 – 7.50.
**CINEMA CÔTE-DES-NEIGES:** (Cinéma II) "Bob, Carol, Ted et Alice" 12.45 – 4.10 – 7.40 et "Cactus FLOWER" 2.30 - 5.50 - 9.25
**CINEMA COTE-DES-NEIGES:** (Cinéma I): "Mac Cabe and Mrs. Miller" 1.00 – 3.00 – 5.05 – 7.0 – 9.15.
**CINEMA DE PARIS:** "Je couche avec mon assassin" 1.25 – 4.15 – 6.55 – 9.55 et "Qui" 12.00 – 2.50 – 5.40 – 8.30.
**CINEMA V:** "Flesh" 7.30 – 9.30.
**CREMAZIE:** "Quelle vie de chien" 12.00 – 4.00 – 8.00 et "Les Robinsons des mers du Sud" 1.50 – 5.50 – 9.50.
**COMEDIE-CANADIENNE:** "Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne?" 7.30 – 9.30.
**DAUPHIN:** Salle Renoir: "Le voyou" 7.30 – 9.40 et "Le Martien de Noël" 1.55 – 4.25 et "Si j'étais le chevalier blanc" 12.30 – 3.00.
McLaren: "Mash" 7.30 – 9.35.
**ELECTRA:** Voir Château.
**ELYSEE:** Salle Eisenstein: "Juste avant la nuit". Salle Resnais: "Le distrait" 7.30 – 9.30 (pour les deux salles).
**FLEUR DE LYS:** Voir cinéma de Paris.
**FESTIVAL:** "Je suis curieuse jaune" 7.30 – et "Onibaba" 9.35.
**SALLE HERMES:** "Blushing Charlie" 8.00 – 10.00.
**IMPERIAL:** "Joe Caligula" 11.50 – 2.45 – 5.45 – 8.45 et "De la part d'un copain" 1.10 – 4.10 – 7.05 – 10.05.
**JEAN-TALON:** "Ta femme cette inconnue" 8.18 et "Ton mari cet inconnu" 6.25 – 9.55.
**KENT:** "Friends" 1.20 – 3.15 – 5.20 – 7.25 – 9.30.
**LOEWS:** "Fool's parade" 10.40 – 12.50 – 3.00 – 5.10 – 7.20 – 9.35.
**LUCERNE:** "Mad dog and english man" et "That's the way it is" 5.45.
**MERCIER:** "Un monde fou, fou, fou" 12.00 – 2.50 – 5.40 – 8.35.
**MONKLAND:** "Run wild run free" 3.40 – 7.50 et "Cromwell" 1.20 – 5.25 – 9.35.
**MAISONNEUVE:** Voir Jean-Talon.
**MIDI-MINUIT:** "Après ski" 2.05 – 5.35 – 9.05 et "Pile ou face" 12.30 – 3.55 – 7.55.
**OUTREMONT:** "Lonely are the brave" 7.30 – 9.30.
**PALACE:** "Willard" 12.20 – 2.10 – 4.00 – 5.50 – 7.45 – 9.40.
**PAPINEAU:** "Le rouge aux lèvres" et "Un prêtre à marier" 6.10.
**PARISIEN:** "Les novices" 10.10 – 11.30 – 1.20 – 3.15 – 5.40 – 7.20 – 9.35.
**PIGALLE:** "Après ski" 10.30 – 2.05 – 5.40 – 9.20 et "Pile ou face" 12.15 – 3.50 – 7.25.
**PLACE DU CANADA:** "The railway children" 7.15 – 9.15.
**PLACE VILLE-MARIE:** Grand cinéma: "Death in Venise" 12.10 - 2.20 - 4.35 6.50 – 9.10.
**PLACE VILLE-MARIE:** Petit cinéma: "The Conformist" 12.25 – 2.20 – 4.20 – 6.30 – 8.35.
**PLAZA:** Voir Canadien
**PUSSYCAT:** "How to do just about anything with girls" 12.00 – 2.30 – 5.10 – 7.45 – 10.15 et "The Love pirate" 1.15 – 3.50 – 6.30 – 9.05.
**RIVOLI:** Voir Arlequin.
**SAINT-DENIS:** "Les chats bottés" 12.30 – 2.28 – 4.26 – 8.12 – 9.52.
**SEVILLE:** "Son of a flubber" 12.25 – 4.10 – 7.55 et "Scandalous John" 2.05 – 5.50 – 9.35.
**SNOWDON:** "Carmen baby" 1.35 – 3.35 – 5.35 – 7.30 – 9.30.
**THEATRE DES VARIETES:** "Mourir d'aimer" 7.09 – 9.03.
**VAN-HORNE:** "Klute" 1.10 – 3.10 – 5.15 – 7.20 – 9.30.
**VENDOME:** "Dracula" 12.00 – 2.20 – 4.45 – 7.05 – 9.30.
**VERDI:** "Le cercle rouge" 7.00 – 9.30.
**VILLERAY:** Voir Mercier.
**WESTMOUNT SQUARE:** "Love Story" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00.
**WESTMOUNT:** "Plaza suite" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.05 – 9.10.
**YORK:** "Bananas" 1.05 – 2.50 – 4.30 – 6.15 – 7.55 – 9.40.


2 derniers soirs! UNE COMÉDIE À VOIR ABSOLUMENT!
14 ANS
je suis un mari infidèle...
et vraiment comblé!
"êtes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne?"
JEAN YANNE et FRANÇOISE FABIAN
avec NICOLE CALFAN et ROGER PEYREFITTE
un film de JEAN AUREL
EASTMANCOLOR
tous les soirs 7h.30 et 9h.30
samedi 7h.30 et 9h.45
dimanche 3h.30 5h.30 7h.30 9h.30
à la Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

CATHERINE DENEUVE
JACQUES DEMY
Peau d'âne
EASTMANCOLOR
JEAN MARAIS · JACQUES PERRIN
MICHEL PICCOLI · DELPHINE SEYRIG
POUR TOUS
HORAIRE: 1.10, 3.20, 5.30, 7.40, 9.55 p.m.
4e Sem.
ALOUETTE
318 STE-CATHERINE O. 861-2807
ENFANTS MOINS DE 14 ANS-75¢

CE SOIR et DEMAIN SOIR
ALAIN DELON YVES MONTAND TOUS
Le Cercle Rouge
de Jean-Pierre Melville
en français - en couleurs
à 7:00 et 9:30

dès VENDREDI TOUS
The Beatles 'Yellow Submarine'
verdi 5380 St-Laurent 277-4145

5 GRANDS WESTERNS AMÉRICAINS
en version originale anglaise
CE SOIR uniquement 7:30 et 9:30
de Sam Peckinpah
BALLAD OF CABLE HOGUE
Mercredi à 7h. 30 et 9h. 30
de David Miller
scénario de Dalton Trumbo
LONELY ARE THE BRAVE
Jeudi à 7h. 30 et 9h. 30
d'Abraham Polonsky
TELL THEM WILLIE BOY IS HERE
prix d'entrée: $1.25
sam. et dim. $1.50
OUTREMONT
1248 BERNARD 277-3233
dès vendredi: "WOODSTOCK"

SAMEDI 4 SEPTEMBRE
Ouverture de la Saison Théâtrale de la PLACE DES ARTS
GREEK THEATRE OF ART
ZOLA LAVELA
MEDEE
en Anglais
THÉATRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal 129 (Québec)

PAS SI Novices QUE ÇA!
14 ANS
BRIGITTE BARDOT
ANNIE GIRARDOT
LES NOVICES
COULEUR
7e semaine
REPRÉSENTATION COMPLÈTE
10 a.m., 11.30, 12.0, 3.15 - 5.10, 7.20, 9.35 p.m.
AUSSI STEREO DE GILLES CARLE
LE CINEMA PARISIEN
Tel 861-2697 480 Ouest Ste CATHERINE

LE PLUS GRAND FILM FRANÇAIS DE DESSINS ANIMÉS
AU CRÉPUSCULE
TOUS
fablio le magicien
EN COULEURS
AU MÊME PROGRAMME
Willie Boy
ROBERT REDFORD
DERNIÈRE REPRÉSENTATION À 11:05 PM
LES ENFANTS MOINS DE 12 ANS ADMIS GRATUITEMENT
CINE PARC – 691-1310
CHÂTEAUGUAY
5 MILLES DU PONT MERCIER, ROUTE 4, VERS CHÂTEAUGUAY

SALLE RESNAIS
POUR TOUS
un drôle de rire dans un drôle de film
LE DISTRAIT
EASTMANCOLOR
Un film de PIERRE RICHARD
AIR CLIMATISÉ
élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
7e SEMAINE
Un film de CLAUDE CHABROL
EASTMANCOLOR
JUSTE AVANT LA NUIT

2 GRANDS SUCCÈS!
AU MÊME PROGRAMME!
18 ANS Adultes
JE SUIS CURIEUSE (jaune)
SUÉDOIS SOUS-TITRES FRANÇAIS
Onubaba
VERSION JAPONAISE SOUS-TITRES FRANÇAIS
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600

CHARLES BRONSON
18 ANS Adultes
de la part des copains
on aura ta peau
on aura ton fric
on aura la femme
on aura la fille
JAMES MASON
LIV ULLMANN
EN COULEURS
un film de TERENCE YOUNG
Dernière Semaine
IMPERIAL 1430 Bleury 288-7102
PLUS Joe Caligula

Salle Resnais
de retour!
POUR TOUS
Le meilleur Claude Lelouch
3e sem. – L'EXPRESS
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
EN COULEURS
LE VOYOU
CE SOIR 7:30 - 9:40
Salle Mercier
14 ANS
13e SEMAINE
MASH
COULEURS
VERSION FRANÇAISE
UN FILM SANGLANT D'OÙ JAILLIT LE RIRE...
CE SOIR 7:30 - 9:35
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE
LES TOURNÉES JEAN DUCEPPE
présentent "L'IDIOTE" avec Andrée Lachapelle et Gérard Poirier
au THEATRE du CANADA
du 24 au 28 août et du 31 août au 4 septembre à 20h.
les dimanches 29 août et 5 septembre à 14h.30 et 20h.
Prix d'entrée: $2.00
Billets en vente au guichet seulement
11E
TERRE DES HOMMES
TOUT LE MONDE EST LÀ!

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE
Freddy Hubbard Quintet
En première partie:
Le Quatuor Claude Ranger
au KIOSQUE INTERNATIONAL
mardi, le 31 août
mercredi, le 1er septembre
à 20h.
Prix d'entrée: $2.00
Billets en vente au guichet seulement
12B
TERRE DES HOMMES
TOUT LE MONDE EST LÀ!

# la mode

## *Nouvelles têtes d'automne-hiver*

**Pour qui préfère une coiffure fantaisiste adaptée à la mode du jour, Charles Booth, du Cartier, suggère une multitude de bouclettes ramenées vers l'avant et qui conservent leur mise en pli grâce à une permanente. La nuque est courte. Si vous préférez une tête toujours bien coiffée et sans permanente, vous opterez pour les cheveux longs au dos et coupés courts autour du visage. Coiffure simple, version nouvelle du style "petit page".**

# *"Pile ou face" et "Après-ski": Mgr Lavoie revient à la charge*

QUEBEC (PC) – Le curé de la paroisse Saint-Roch, à Québec, Mgr Raymond Lavoie, portera de nouvelles accusations contre deux compagnies distinctes, Victoria Theatre Company et les Cinémas Unis, qui ont permis la projection des films "Pile ou Face" et "Après-ski".

Les premières accusations de Mgr Lavoie avaient été portées contre la firme Famous Players mais on n'a pas réussi à faire la preuve de l'existence légale de cette compagnies hier matin devant le juge Yvon Sirois, de la Cour des Sessions de la paix.

Le procureur du curé Lavoie Me René Letarte, a donc fait une demande pour que les accusations soient portées contre les deux compagnies précitées et les causes seront entendues définitivement le 28 septembre prochain.

On se souvient que le juge Sirois a visionné les deux films controversés dans une salle de cinéma où le tribunal s'était transporté, afin d'établir si oui ou non ces films étaient pornographiques, immoraux et obscènes.

Mgr Lavoie, qui était en cour, mardi matin, avait porté les accusations contre la société Famous Players, distributrice des deux films, à la suite d'une saisie faite dans des cinémas de Québec et de Sainte-Foy.

Le lendemain, les films étaient projetés à nouveau et une seconde accusation était portée par le curé de Saint-Roch.

# Les Amériques latines: terre de feu

QUEBEC (PC) – "Les Amériques latines: terre de feu", tel sera le thème du troisième Congrès de relations internationales de Québec, qui se tiendra du 24 au 26 septembre, au lac Beauport.

Organisé conjointement par le Centre québécois de relations internationales et le centre d'études de politique étrangère de Paris, ce congrès réunira des personnalités et des spécialistes, venant, entre autres, du Chili, du Pérou, du Vénézuela, du Mexique, de la Pologne, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, de la France et des Etats-Unis.

Les organisateurs ont fait savoir, au cours d'une conférence de presse, à Québec, que la nouvelle expérience chilienne symbolisée par l'élection, pour la première fois en Occident, d'un président marxiste, retiendrait particulièrement l'attention avec la participation du ministre chilien de l'Agriculture, M. Jacques Chonchol.

Les expériences chilienne et cubaine seront également discutées en atelier alors que l'aspect plus général du choix entre le socialisme révolutionnaire et le progressisme libéral sera débattu par des personnalités telles que MM. Marcel Niedergang, du journal Le Monde et auteur de plusieurs ouvrages sur l'Amérique latine, Angusto Olivares, de la télévision nationale du Chili, José Matos Mar, du Pérou, et Daniel Holly, de l'université du Québec.

## Les Antipropos de Jean Lévesque

### UN BLOC CANDIDE?

Une quinzaine de personnalités du Québec se rencontrent discrètement ces temps-ci pour étudier la possibilité de former un nouveau groupe politique capable de faire face au parti libéral aux prochaines élections fédérales. Le commun dénominateur qui ferait se rencontrer ces quinze personnalités d'allégeances différentes serait, selon toutes les apparences, leur opposition au gouvernement Trudeau. On parle déjà d'un "Bloc québécois". Est-ce sérieux?

Si on repasse la liste des quinze personnes qui feraient partie du groupe, il est évident que la plupart des penseurs sont de qualité. Leur but, si on comprend bien, semble par ailleurs élevé, soit le service amélioré du peuple québécois. Mais ces démarches et ces études déboucheraient-elles sur quelque chose de viable, si cela devait être un bloc formé d'éléments indépendantistes décidés à aller affronter sur son terrain fédéral le Premier ministre du Canada?

Considérons un instant la carte politique pan-canadienne. La situation des partis politiques au Canada est en train de subir un changement substantiel, dû au mécontentement grandissant des populations à l'égard des formations qu'elles ont favorisées naguère. Ainsi, depuis 36 ans, l'Alberta favorisait le Crédit social: voici maintenant que cette province lessive les créditistes pour porter au pouvoir les conservateurs. Par ailleurs, à l'ouest de l'Ontario, les libéraux n'ont plus de représentants au provincial, tandis que les néo-démocrates semblent gagner du terrain. En Ontario même, l'influence des néo-démocrates gagne du champ également en province, après avoir marqué les régions urbaines.

Au fond, au niveau provincial du pays tout entier, les libéraux ne font pas bonne figure, les conservateurs, jusqu'à l'élection de l'Alberta, étaient dans une position presque identique. Au Québec même, plusieurs milieux intellectuels s'éloignent à leur tour des partis traditionnels. C'est dans cette optique pan-canadienne qu'il nous semble qu'il faille situer la possibilité de créer un "Bloc québécois". Et dans ce recul pan-canadien des positions traditionnelles des partis politiques dans les provinces, en vue d'un prochain scrutin fédéral, les anti-trudeauistes québécois auraient-ils raison de former un nouveau groupe?

Il nous apparaît que, sur le plan tactique, cela comporterait des risques qui n'en valent pas la chandelle. Il en serait autrement si, parmi les fondateurs du bloc éventuel, on trouvait des figures de proue de la politique active, capables de faire suivre dans leur sillage les masses québécoises. Malgré tout le respect qu'on doit aux "quinze du bloc", on n'y trouve pas de Saulniers par exemple, capables d'un tel effet d'entraînement. Or, hormis la présence de tels personnages, ce bloc a peu de chances de succès devant une population qui, en admettant qu'elle récuse l'actuel gouvernement fédéral, voudrait une alternative valable. Il faut quand même savoir que le peuple québécois francophone ne suit pas en masse les penseurs et les idéologues mais adore s'accrocher aux hommes capables de "gagner leur élection", sans y regarder de trop près.

Compte tenu de cette absence de leader public capable de rallier une masse et compte tenu de la propension des nôtres à ne suivre massivement que des idoles, peu importe leur dorure, il apparaît fort problématique, ce succès d'un bloc québécois sur l'échiquier fédéral du prochain scrutin.

D'autant plus qu'il faudrait partir à zéro, dans la structure d'un tel parti, alors qu'existe par exemple un NPD-Québec, déjà en place, et qui doit d'ailleurs tenir un congrès spécial en octobre à Montréal. Les quinze penseurs qui songent à opposer leurs énergies conjuguées au parti de M. Elliott-Trudeau aux prochaines élections fédérales ne seraient-ils pas plus avisés de faire corps avec les néo-démocrates, pour en faire un vrai parti d'opposition?

Des indépendantistes absolutistes diront qu'il faut aller combattre M. Trudeau sur son terrain! C'est faire peu de cas du plaisir qu'aurait M. Trudeau à compter sur les doigts de la main les élus problématiques du Bloc québécois le soir des élections, et de la satisfaction qu'il aurait ensuite à montrer au reste du Canada le peu d'opposition qu'il s'est acquise, au palier fédéral, de la part des "Quebec separatists". Sans compter que pour vouloir tuer le Parti québécois sur le plan provincial, on ne saurait s'y mieux prendre.

Les jeux politiques ordinaires, canadiens, s'accommodent mal des idéaux, mais s'accommodent fort bien de stratégies. Et, à ce chapitre, je ne suis pas loin de dire que le passé est pas mal garant de l'avenir, en tout cas à court comme à moyen terme.

## Jean Fournier est arrivé à Londres

LONDRES (PC) – M. Jean Fournier, nouveau délégué général du Québec, est arrivé à Londres hier.

M. Fournier était auparavant président de la Commission du service civil du Québec. Il succède à M. Guy Roberge, nommé président adjoint de la Commission fédérale des transports.


**DU PLAISIR**

pour toute la famille lors de la

**FÊTE DU TRAVAIL AU**

**Mont Tremblant Lodge**

**Mont-Tremblant, P.Q.**

dans nos belles Laurentides

de vendredi avant le repas du soir au lundi après-midi: 3 dîners, 3 nuits, 3 petits-déjeuners et 3 déjeuners, pour:

chambre double, bain privé $50.00
chambre simple, bain privé $60.00
chambre double eau courante : $37.50
chambre simple eau courante : $47.50

PAR PERSONNE
TAXE ET SERVICE COMPRIS

*50% d'escompte aux moins de 7 ans.*

Pour renseignements et réservations
appeler Montréal 861-6165
ou code (819) 425-2711


## *Dans un mémoire à la commission Gendron*

# La FTQ réclame une régie chargée de faire du français la langue de travail

La preuve est faite que les mesures incitatives et les encouragements polis ne peuvent aboutir à l'instauration du français comme langue de travail dans tous les secteurs industriels au Québec. Une législation en ce sens est nécessaire et le Québec devrait mettre sur pied une régie de la langue chargée d'assurer au français un statut autre que celui de la langue du chômage et des bas salaires.

C'est l'essentiel de la position défendue par la Fédération des travailleurs du Québec dans un mémoire de 104 pages remis hier à la commission Gendron. C'est en ce sens qu'a abondé également hier M. Fernand Daoust, secrétaire généal de la FTQ, au cours de la conférence de presse convoquée pour rendre public le mémoire.

"Le gouvernement libéral de Robert Bourassa, a dit M. Daoust, a une dernière chance de dissiper la confusion sur les intérêts réels qu'il sert. Les suites qu'il donnera au rapport de la commission Gendron sont en effet, à notre avis, un excellent test de vérité sur la servitude ou l'indépendance des autorités en place".

Dans l'introduction de son mémoire, la FTQ rappelle qu'à son dernier congrès, en automne 1969, elle adoptait une politique linguistique dans laquelle elle condamnait le bill 63, réclamait le français comme langue de travail au Québec et ce, à tous les paliers de l'activité économique, ainsi que l'obligation pour les enfants d'immigrants à fréquenter l'école française. La FTQ rappelait également l'absolue nécessité d'une législation appropriée, les méthodes incitatives ayant largement prouvé leur inefficacité.

"Alors qu'au Québec la part du budget consacrée à l'éducation dépasse en importance tous les autres postes, nos dirigeants n'ont encore jamais posé de geste concret pour assurer à nos futurs diplômés de pouvoir travailler dans leur langue et, partant, rentabiliser les énormes dépenses assurées par la collectivité québécoise. La qualification la plus importante pour obtenir un emploi au Québec est toujours la maîtrise de la langue anglaise. Le français demeure plus que jamais la langue du chômage, des bas salaires et des emplois subalternes."

A l'appui de cette thèse, la FTQ consacre un chapitre entier de son mémoire à la situation du français au Québec. A l'aide de données statistiques il y est démontré l'état de "périclitation chronique" que connaît la langue de la majorité. En annexe, on décrit la situation pratique vécue par les travailleurs de General Motors (3,000 employés), United Aircraft (2,200 employés) et l'aéroport de Dorval (10,000 employés).

La solution proposée par la FTQ se ramène pour l'essentiel aux cinq points suivants:

1) La FTQ exclut, comme moyen de donner au français la place que lui revient, toute mesure qui ne dépasse pas le niveau des incitations polies et des encouragements à la compréhension et au bon vouloir, et affirme la nécessité d'une législation.

2) La FTQ juge nécessaire l'instauration d'une politique linguistique globale, qui touche tous les aspects de la réalité socio-économique du Québec.

3) La FTQ privilégie, dans cette politique, la place faite au français langue de travail.

4) La FTQ demande l'institution d'une régie de la langue dotée de pouvoirs étendus.

5) A l'imposition générale et instantanée de règlement, la FTQ préfère des interventions circonstanciées de la Régie, qui définirait des secteurs industriels prioritaires, et y appliquerait des mesures tenant compte des caractéristiques linguistiques des secteurs en cause.

Et le mémoire de conclure: "La remise du rapport de la commission Gendron sera l'occation pour notre gouvernement de démontrer son souci de faire du Québec un territoire français, compte tenu des réserves que nous avons exprimées. S'il laisse passer cette chance, c'est notre conviction que notre avenir collectif s'en trouvera lourdement hypothéqué."

Rappelons que la FTQ regroupe quelque 250,000 membres, dont environ 80 pour cent de francophones, et oeuvre dans tous les secteurs industriels du Québec.


**COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE**

Sous la direction des

**ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.**

**DÉBUT DES COURS le 13 septembre**

VIEUX-MONTRÉAL
88 est, St-Paul
866-1836


## *Sus à la taxe d'eau!*

# L'Association des locataires propose une nouvelle stratégie

**par Solange Chalvin**

Tel que suggéré par l'Association des locataires du Montréal métropolitain, environ 400 personnes se sont présentées au greffe hier et ont réussi à déposer en consignation le paiement d'une somme équivalente à leur compte de taxe d'eau de l'an dernier. Mais devant les complications et les refus rencontrés par un nombre quasiment égal de locataires, l'Association a mis au point un code de procédures qu'elle demande à la population de suivre à la lettre pour éviter des démarches inutiles.

Les propriétaires et locataires désireux de contester légalement l'augmentation de la taxe d'eau doivent:

● Se procurer une copie d'affidavit et trois copies d'avis de consignation à l'un des endroits suivants: Association des locataires de Montréal, 428 est, boul St-Joseph, Montréal (849-3211 ou 849-3212) ou à la CSN, 1001 rue St-Denis ou à l'Association des locataires de Côte-des-Neiges, 5319 rue Gatineau, Montréal (738-0101).

● Aller au bureau de perception des taxes de la ville, 275 est, rue Notre-Dame, avec le montant comptant, en argent (les chèques même visés sont refusés) équivalent au montant de la taxe payée l'an passé;

● Offrir ce montant en indiquant clairement que cette somme est faite en paiement final et total de la taxe d'eau 1971-72 et en exigeant un reçu officiel.

● Ce reçu sera refusé. Prendre alors l'argent et remplir (en trois copies) l'affidavit attestant ce refus. Signer cet affidavit devant un commissaire à l'assermentation, à la cour provinciale ou supérieure et faire également signer ce dernier.

L'adresse de la cour est 155 est, rue Notre-Dame, Montréal.

● Avec cet affidavit dûment signé et trois copies d'avis de consignation, aller faire une consignation au même endroit, à la chambre 127 de l'ancien palais de justice.

L'Association des locataires se montre confiante dans l'enthousiasme des locataires et même des propriétaires à contester le règlement no 4245 de la ville de Montréal.

Au cours d'une conférence de presse établissant clairement les directives que doivent suivre les citoyens montréalais désireux de contester l'augmentation de la taxe d'eau, le président de l'Association des locataires, M. Meunier a dit que les conseillers juridiques de l'Association étudiaient présentement les moyens les plus efficaces de faire échec à ce règlement. On sait que le règlement 4245 est actuellement contesté devant la cour supérieure de Montréal.


**PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES 844-3361**

• Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
• Tout mot additionnel est de 0.05
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

**PETITES ANNONCES DU DEVOIR**

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

**PETITES ANNONCES ENCADRÉES 844-3361**

• Le prix des petites annonces encadrées est de: $4.20 le pouce de hauteur.
• L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

**APPARTEMENT A LOUER**

AVENUE DU PARC, 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3½ – $78., 4½ – $88. Façades rues, 4 fenêtres $92. Taxes d'eau, chauffage, eau chaude payés. Vacances. 5-10-71

A LOUER pour la saison de ski 1971-72 à JAY PEAK, Vermont, appartements condominium d'une à 4 chambres à coucher. A quelques minutes de marche des remonte-pentes. Également chalets, d'une à 4 chambres à coucher, situés sur la propriété de JAY PEAK. S'adresser à Jay Peak Inc., Jay, Vermont 05859. 2-9-71

**AUTO A VENDRE**

DATSUN 1600, De Luxe, 1970, manuelle, 4 vitesses, intérieur bleu pâle, extérieur blanc, excessivement propre, radio; attache-remorque, 6 roues, 22,000 milles, $1,500. Cause mariage. Tél.: **271-9736.** 2-9-71

PEUGEOT 204, 1968, 4 portes, vert avocat, un seul propriétaire, en bon état, 4 vitesses, $750. Michel Guillet. Tél.: **659-9914** après 7h. 7-9-71

**A VENDRE**

MOTO HONDA, 175 cc, 1971, 1400 milles. Demander Francine **277-7234.** 3-9-71

**CHALET A LOUER**

STE-AGATHE, luxueux "Bavarois", "Tyrol", 5, chauffés, flanc montagne, foyer, meubles Thibault, TV, équitation. Semaines: prix réduits septembre-octobre (aussi saison-ski). Tél.: frais virés **1-819-326-5836.** 2-9-71

LAC SUPERIEUR, près pentes ski Mt-Tremblant, ambiance genre autrichien, pour professionnels, 3 chambres à coucher, foyer, BBQ, 1½ chambre bains, garage. Aussi avoisinante, maison complète pour 3. Louer ensemble ou séparément. Bruck. **819-688-2177** 3-9-71

**CHALET A VENDRE**

NOMININGUE: Chalet en bois rond, 150 pieds sur le lac, 3 chambres, chauffage central, eau courante, véranda; pêche, chasse, skidoo. Tél.: **671-8374** ou **674-6001.** 3-9-71

Près Lachute, chalet à flanc de montagne, terrain 100 x 200, beaux grands arbres. Endroit paisible. Prix avantageux. Inf.: **722-4371.** 13-9-71

**DOMAINE DE CHASSE ET PÊCHE :**
Lac Édouard, 5 acres, 2 magnifiques chalets, accès direct au lac. Véritable aubaine.
**Société de Fiducie du Québec, 250 ouest, Grande-Allée, Québec. JM. Rondeau, 524-8468** 2-9-71

**FEMME DEMANDEE**

OPERATRICES expérimentées sur machine spéciale "overlock" excellent salaire excellentes conditions de travail ouvrage année Tiny Tots Knitting Mills, 500 ouest Sauvé, ch. 101 Montréal. 9-9-71

OPERATRICES pour chemise d'homme. Se présenter en personne. Milord Shirt, 9150 Meilleur. (1 bloc ouest de Park). 8-9-71

**GARDERIE**

Cherchons gardienne aimant enfant pour garçons 2 ans, 5 jours semaine, 3275 Lacombe (près Université de Montréal) Tél.: **738-2581 ou 738-4048** 3-9-71

**GARDERIE**

Cherchons gardienne, 5 jours par semaine, pour jeune bébé. Doit venir à la maison, près métro Sherbrooke. Personne d'un certain âge bienvenue. Tél.: **844-6846.** 4-9-71

**HOMME OU FEMME DEMANDE**

**TECHNICIEN(NE) DE LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE DEMANDÉ(E)**
Doit être bilingue et avoir expérience dans 'Type C' process et custom printing. Bon salaire.
*Veuillez répondre*
**Case 79, Le Devoir** 8-9-71

**HOMME DEMANDE**

**Offre d'emploi AGENT DE BUREAU**
Secrétaire, minimum de 2 ans d'expérience, connaissance de l'anglais et de la sténographie non essentielle pour travail dans une bibliothèque.
**Salaire:** $5,000 à $6,400, selon l'expérience.
*Les candidatures sont reçues par écrit jusqu'au 6 septembre 1971 à l'adresse suivante:*
**Régie du Personnel, Case postale 938, Hull, P.Q.** 2-9-71

**HOMME DEMANDE**

CUISINIERS pour Toronto, expérience européenne, bon salaire. Appelez frais virés: **(416) 924-3721** M. Frank. 9-9-71

**LOGEMENT A LOUER**

OUTREMONT, Chemin de la Forêt, bas, chauffé, luxueux, 7 pièces, 3 chambres de bains, sous-sol 2 pièces, garage double, terrasse. $500 par mois. Tél.: **581-3893.** 7-9-71

Haut duplex, 6½ pièces chauffées, garage, poêle, réfrigérateur, climatiseur, près Université. Renseignements: **342-5312.** 2-9-71

**MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE**

NOTRE-DAME DU LAUS, vendrait maison, 5 pièces meublées, 1 camp, 3 pièces meublées, sur terrain 208 x 128, situé sur bord rivière, avec possibilité de bâtir d'autres camps. Aussi 2 chaloupes neuves, 1 hors-bord Johnson 9½, tondeuse à gazon, etc. Site pittoresque, très bon pour chasse et pêche. Demande $28,000. Comptant à discuter. Tél.: **363-1728.** 4-9-71

**MAISON A VENDRE**

OUTREMONT, Paroisse St-Germain, 630 Davaar, ouvert pour inspection jeudi, 2 septembre, de 11h. A.M. à 9h. P.M., maison entièrement rénovée, atmosphère chaude et agréable, 9 pièces plus salle de télévision et chambre au sous-sol, boiseries de chêne. Hypothèque 8½%. Tél.: 273-3789 ou 272-2483. 3-9-71

**INGÉNIEUR ADMINISTRATEUR DE CHANTIER**

Nous recherchons candidat bilingue avec vaste expérience en administration de la construction de grands projets industriels.

Durée : jusqu'à fin 1974.

Lieu de travail : Mount Wright, Qué.

*Prière d'adresser votre candidature ou téléphoner au :*

**Directeur, Service du Génie (514) 288-5211**

**UsS CONSULTANTS of CANADA, Ltd.**
1140, boul. de Maisonneuve ouest, Montréal 110, P.Q.

**INGÉNIEUR EN CONSTRUCTION POUR AGIR COMME REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE POUR UN PROJET DE CONSTRUCTION DE VOIE FERRÉE**

Candidat bilingue avec vaste expérience dans l'administration de la construction de voie ferrée demandé pour le projet de développement à Mount Wright, dans le Nord du Québec.

*Prière d'adresser votre candidature ou de téléphoner au :*

**Directeur, Service du Génie (514) 288-5211**

**UsS CONSULTANTS of CANADA, Ltd.**
1140, boul. de Maisonneuve ouest, Montréal 110, P.Q.

**MAISON A VENDRE**

**OUTREMONT**

**Davaar**, duplex détaché, 6½-7½, sous-sol fini, salle de bain et cuisine modernes, haut loué $240. - Impeccable - Hyp. 8%.

**Holyrood**, près boul. Mt-Royal, 9 pièces, cuisine ultra-moderne, dinette, 3½ salles de bain, sous-sol superbe. Jardin - Garage.

**Triplex**, 9 - 4 - 5, dans belle d'Outremont, modernisé, jardin superbe, garages.

**Mme Préfontaine 273-3789**

**TREMBLAY INC.** Courtiers **735-5588** 2-9-71

**PERSONNEL**

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux. 1600 Berri, suite 310b. Marthe Gaudette, B.A., B. Péd., B. Ph.; L. ès Lettres, Tél.: **288-2332.** J.N.O.

RENCONTRES but amical matrimonial, personnes seules, veufs (ves). Venez vous inscrire à l'Agence du BONHEUR ENRG. 6365 Delorimier. Pour rendez-vous **729-0680.** 2-9-71

**PROPRIETE A VENDRE**

**BORD DE L'EAU CARTIERVILLE (Montréal)**
Propriété impeccable, 11 grandes pièces sur terrain splendide, 12,000 p.c. terrasse bord de l'eau. Moderne, tout confort, 4 à 7 chambres à coucher, 3 salles de bains complètes, plus "powder room", salle de jeu 27' x 19', garage double.
Votre maison de campagne en ville.
**Propriétaire Tél. : 334-5120** 2-9-71

**TERRAINS A VENDRE**

VENDU, Lac Supérieur, terrain de choix, bord du lac, près ski Mt-Tremblant, 100 x 300. Un autre disponible. Bruck. **819-688-2177** 3-9-71

Près Boulevard de l'Assomption, rue en demi-cercle, quartier résidentiel, superficie 6,800 p.c. prix à discuter. Tél.: **334-4489** 2-9-71

A l'Estérel, magnifique terrain boisé 140 x 210 pieds, près hôtel, ski, golf, tennis, autoroute, 5 lacs communicants. $4,200. Propriétaire: J. D'Aragon. Tél. Jour **873-3964** - Soir: **761-5208.** 2-9-71

Propriétaire d'Outre-Mer voudrait vendre 50 lotissements dans Ville St-Hubert. Pour voir les plans, visitez Seremaco Ltd., 2100 Drummond, suite 810. Tél.: **844-9351.** 2-9-71

**TERRE A VENDRE**

Lot à bois à vendre, 150 acres en forêt, 50% en bois mou et 50% en bois franc. Sur ce lot il y a un lac naturel de 26 acres, seul le propriétaire y a accès. Prix $10,000. Autre lot à vendre de 400 acres, bois mou et bois franc au prix de $7,000. Tél.: **819-344-2440** entre 7h et 9h. p.m. 4-9-71

**TRAVAIL DEMANDE**

Draperies, couvre-lits, stores. Prix spécial pour famille avec budget. Marchandise 1ère qualité. 15 ans d'expérience. Le Guerrier **322-6263.** 2-9-71

# l'actualité économique

## Le niveau des profits des entreprises revient au sommet enregistré en 1969

par James Nelson de la PC

OTTAWA – Les profits des entreprises, qui avaient subi l'an dernier les pressions du programme de restriction du gouvernement, ont reconquis tout le terrain perdu, rapportait hier Statistique Canada.

En effet, les profits bruts, qui s'élevaient à un taux annuel de $7.74 milliards pour le premier trimestre de 1970, ont été décimés de plus de $1 milliard au dernier trimestre.

Ils ont toutefois augmenté pendant les deux premiers trimestres de 1971, atteignant un taux annuel de $7.8 milliards et se trouvaient au milieu de l'année à peine à quatre pour cent derrière le sommet de 1969.

Selon le bureau des statistiques du gouvernement, les profits des entreprises contribuent actuellement beaucoup moins au produit national brut qu'en 1968 et 1969. A cette époque, ils constituaient au moins 10 pour cent du PNB, contre 8.6 pour cent aujourd'hui.

Statistique Canada, qui n'a pu fournir la répartition des profits d'entreprises par industries pour le deuxième trimestre de 1971, estime toutefois que certaines industries commerciales, comme celle de la vente d'automobiles, ont connu un essor considérable.

Les gains se sont établis à huit pour cent pour chacun des deux premiers trimestres de 1971.

Les revenus de travail ont également beaucoup augmenté, soit de 3.2 pour cent au cours du deuxième trimestre, affichant la plus importante hausse depuis le premier trimestre de 1969. Les salaires versés dans les industries de service ont monté de 3.5 pour cent, et de 2.8 pour cent dans les industries de production.

Les salaires, revenus et prestations pour travail supplémentaire ont atteint en avril, mai et juin de cette année un taux annuel de $50.85 milliards. A l'encontre des profits d'entreprises et des revenus des autres grands secteurs du revenu national revenu des entreprises non incorporées, revenu des intérêts et investissements et revenu agricole, les salaires ont augmengé régulièrement, bien qu'à un rythme réduit, pendant le ralentissement économique.

Les revenus des entreprises non incorporées s'établissait, pour le premier trimestre de 1971, à un taux annuel de $4.-91 milliards, au regard de $4.48 milliards l'année dernière.

Une augmentation du revenu agricole net du secteur administratif au regard du secteur productif a porté le total à un taux annuel de $1.5 milliard pour le deuxième trimestre de 1971, au regard de $1.12 milliard l'été dernier et de $1.54 milliard le printemps dernier.

Le revenu national, dans l'ensemble, a continué d'augmenter pendant les 18 derniers mois, mais s'est accru beaucoup plus rapidement au cours du deuxième trimestre de 1971. De $63.77 milliards en 1970, il a passé à un taux annuel de $65.93 milliards en janvier, février et mars, et à $66.44 milliards pour les trois derniers mois étudiés.

## Détente sur les taux d'intérêt aux États-Unis

NEW YORK (AFP) – La tendance à la hausse qui se manifestait depuis avril dernier sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis s'est renversée depuis l'annonce de la nouvelle politique économique du président Nixon.

La détente se manifeste dans plusieurs secteurs: les taux d'intérêt sur les bons du trésor sont retombés à leur niveau du début juin; les taux d'intérêt sur les acceptations bancaires et sur les certificats de dépôt à terme de 100,000 dollars et plus ont légèrement diminué; ceux sur les obligations à long terme s'insrivent également en légère baisse.

Le repli a de bonnes chances de se poursuivre dans l'avenir immédiat, estime-t-on à Wall Street. Il est cependant encore trop tôt pour espérer qu'il se répercute bientôt sur le prime rate, le taux d'intérêt privilégié des banques américaines, ajoute-t-on. Une petite banque de Saint-Louis a abaissé la semaine dernière ce taux de 6 à 5.75 pour cent mais elle n'a été suivie par aucun des grands établissements de New York, de Chicago et de Californie.

La baisse des taux d'intérêt à court terme est largement une conséquence de la crise monétaire et des décisions annoncées par le président Nixon le 15 août, souligne-t-on dans les milieux financiers. Les énormes rentrées de dollars dans les coffres des banques centrales étrangères ont amené ces dernières à placer ces fonds aux Etats-Unis: elles auraient acheté 3 milliards de dollars de titres gouvernementaux non commercialisables depuis le début août. Ceci a réduit les besoins d'emprunt de la trésorerie dans l'avenir immédiat. Les incertitudes monétaires ont en outre amené certains investisseurs à placer leurs capitaux à court terme en attendant de voir comment évolue la situation.

Les autorités monétaires pour leur part ne semblent avoir ni accéléré ni freiné le mouvement. On estime dans les milieux financiers que la "FED" étudie l'impact du programme Nixon sur les marchés et que sa politique est pour l'instant neutre.

*Les marchés monétaires*

## Le dollar se maintient toujours

La réévaluation que les autorités américaines attendaient de toutes les autres monnaies par rapport au dollar, après les décisions du 15 août, est encore très loin de se préciser, dans l'ampleur souhaitée, sur les marchés des changes. Mardi, au contraire, le dollar a remonté à Londres et à Zurich, est resté stable à Francfort et à Bruxelles et n'a baissé que de 0.5 p.c. à Tokyo.

A Londres, la livre sterling s'est repliée par rapport à toutes les autres devises à la suite des sévères mesures antispéculatives prises par le gouvernement et le dollar est remonté de $2,4610 mardi.

Zurich, où la pression de la spéculation a été freinée par des mesures restrictives, le dollar poursuit la remontée qu'il avait amorcée lundi. Il se rapproche de son prix plancher officiel de 4.01 en atteignant 3.3850.

A Francfort, le dollar vaut 3.3980–3.4010, c'est-à-dire qu'il est pratiquement stable depuis lundi et que sa décote est restée de 7.6 p.c.

A Tokyo, le dollar a un peu baissé par rapport à lundi, mais cela n'a pas dépassé 0.5 p.c. A 339,70, sa décote s'établit à 6 p.c.

A Paris, la situation est moins claire car la monnaie américaine est traitée de façon différente sur les deux marchés.

Sur le marché "commercial", il a décollé de son plancher officiel de 5,5125 à 5,51275-5,-5135. C'est-à-dire que la Banque de France n'a pas eu à acheter des dollars puisque son cours se situe à l'intérieur de la fourchette officielle.

Sur le marché "financier", le dollar s'affaiblissait très légèrement au contraire à 5,32 francs, soit une décote de 4.15 p.c. contre 4 p.c. lundi.

Sur le marché des changes de New York, le dollar a fait preuve de bonnes dispositions, sauf vis-à-vis du franc français.

En fin de matinée, le franc financier était coté .18, 75-85 cents, son niveau le plus élevé depuis l'instauration du double marché des changes à Paris. Il accusait une prime de 4.4 pour cent par rapport à la parité. Le franc commercial s'établissait à .18,125 – 145 cents, en légère hausse par rapport à la clôture de la veille.

On notait un léger raffermissement du dollar par rapport au yen, coté, .29 4-5 cents pour 100 yens au lieu de .29 1-4 – 30 1-4 la veille, raffermissement qui traduisait surtout un resserrement de la différence entre les taux vendeur et acheteur. Les variations de la monnaie américaine par rapport aux autres devises étaient de faible ampleur.

Les marchés boursiers

## Baisse modérée et "normale" des cours à l'approche de la Fête du Travail

Une reprise qui s'est effectuée tard, hier après-midi a entraîné une hausse dans tous les secteurs à la Bourse de Montréal alors que les prix étaient restés à la baisse et l'activité réduite pendant la journée.

Le volume des échanges pour la Bourse de Montréal et la Bourse canadienne était de 1,194,400 actions, contre 1.-063,000 lundi à la même heure.

En tête des gains, Falconbridge gagnait $1 à $96; Canadian Arena $1 à $15; Hollinger 3-4 à $39 1-4; Genstar 5-8 à $11 1-2; Imperial Oil 5-8 à $29 1-2; CP Ltd. 1-2 à $64 1-4 et la Banque de la Nouvelle-Ecosse 1-2 à $27 1-4.

Parmi les reculs, International Utilities perdait $1 1-4 à $37 3-4; Du Pont 7-8 à $18; Walker-Gooderham and Worts 5-8 à $36 1-4 et Moore Corp. 1-2 à $35.

A la Bourse canadienne, Africana Mining était le titre le plus actif de la journée et perdait neuf cents à 91 cents sur un volume de 100,450 actions; Pan American Mines a subi un recul vertigineux de $2.85 à $7.00 sur un volume de 82,290 actions; James Bay Mining perdait 1 1-2 cents à 31 cents sur un volume de 73,000 actions et Pacific Nickel Mines reculait de 10 cents à 38 cents sur un volume de 28,000 actions.

Les reculs étaient plus nombreux que les avances dans une proportion de 125 à 78, 91 titres demeurant inchangés.

### Toronto

Les titres des métaux de base indiquaient une hausse moyenne, mais les autres secteurs accusaient des pertes fractionnaires avec une activité moyenne lors de la fermeture à la Bourse de Toronto.

Des reculs fractionnaires et une activité prudente avaient marqué l'ouverture de la Bourse de Toronto et la baisse s'est poursuivie pendant presque toute la durée de la séance. Une reprise tardive s'est toutefois produite au cours de la dernière heure et une partie des reculs a pu être effacée.

Les observateurs estimaient que la reprise était essentiellement d'ordre technique, de nombreux investisseurs achetant des titres qui avaient été vendus à l'excès au cours de la baisse.

Les échanges totalisaient un volume de 1.78 million d'actions, d'une valeur de $16.2 millions, contre un volume de 1.34 million d'actions, d'une valeur de $12.1 millions lundi.

Les reculs précédaient les avances dans une proportion de 240 à 202, 264 titres demeurant inchangés.

### New York

Les cours ont à nouveau cédé du terrain à Wall Street hier, mais les pertes ont été de modestes ampleur. La possibilité qu'un contrôle des bénéfices et des dividendes soit instauré à l'issue de 90 jours de blocage des prix et des salaires a incité les investisseurs à la prudence. Dans ce climat, les prises de bénéfices l'ont emporté, mais une légère reprise a été enregistrée juste avant la clôture. Les affaires sont restées calmes.

General Motors et Ford ont clôturé en léger progrès parmi les automobiles, mais IBM a cédé six dollars parmi les ordinateurs qui ont généralement perdu un peu de terrain. Les télévisions, les aérospatiales et les chimiques, notamment Union Carbide, se sont repliés, de même que les sidérurgiques, parmi lesquelles Bethlehem Steel a cependant progressé. Les pharmaceutiques, les cinémas, les électroniques, les mécaniques et les pneumatiques se sont effrités par endroits. Atlantic Richfield a gagné deux dollars parmi les pétroles qui ont évolué irrégulièrement de même que les tabacs, les grands magasins, les papiers et les chemins de fer. Les transports aériens et les cuprifères ont clôturé sans grand changement.

A la fermeture, l'indice moyen Dow Jones pour 30 titres industriels reculait de 3.36 à 898.07. Il avait reculé plus tôt de cinq points.

Le volume des transactions était de 10.43 millions d'actions, contre 11.12 millions lundi.

Sur 1,672 titres échangés, il y avait 463 avances et 892 reculs.

Parmi les titres canadiens échangés à la Bourse de New York, McIntyre Percupine gagnait 2 1-2 à $87; Dome Mines 1-4 à $62 1-8 et Massey 1-4 à $11 1-4. Granby Mining perdait 1-4 à $21 et Walker Gooderham 1-4 à $36 1-4.

*Des compagnies... en bref*

## Bowater ouverte à toute offre

Bowater Organisation a annoncé qu'elle entreprenait la fermeture de son usine terre-neuvienne de papier-journal à Corner Brook mais qu'elle était prête à considérer toute offre gouvernementale visant à acheter l'usine.

Faisant ces déclarations, le vice-président exécutif de Bowater, M. Robert Knight répondait ainsi aux déclarations de la veille du premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood qui a déclaré que son gouvernement était prêt à faire une offre d'achat de l'usine de papier-journal de Corner Brook pour en empêcher la fermeture.

M. Knight a annoncé qu'une des cinq machines de papier-journal allait être fermée pour au moins deux ans sinon définitivement. Cette fermeture qui aura lieu le 31 octobre (et non le 1er octobre tel qu'annoncé précédemment) entraînera la mise à pied de 350 employés de l'usine en plus de bûcherons et autres employés qui se trouveront ainsi sans emploi.

M. Knight estime entre $75 et $100 millions la valeur de l'usine et se dit prêt à considérer attentivement toute offre gouvernementale "réaliste".

Jusqu'ici, M. Smallwood s'est limité à demander formellement qu'une option soit accordée prioritairement au gouvernement de Terre-Neuve si Bowater décide de se défaire de son usine de Corner Brook.

### ZELLER'S

Zeller's Limitée annonce que les ventes au cours des six premiers mois de l'exercice financier de 1971 ont augmenté de 18.5% et le revenu net de 6.5%.

Les ventes se sont chiffrées à $83,155,113, ce qui représente une augmentation en volume de $12,959,827 par rapport à la période correspondante l'an dernier. Le revenu net se chiffrait à $1,800,389, ce qui représente, après paiement des dividendes sur les actions privilégiées, .14 par action ordinaire au regard de .13 par action l'an dernier.

Le programme d'expansion de 1971 augmentera la superficie totale des magasins de la Compagnie d'environ 960,-000 pieds carrés dans douze grands magasins de banlieue. A la fin de juillet 1971, quatre nouveaux magasins avaient ouvert leurs portes, trois autres étaient en voie de construction en vue de leur ouverture en août, et l'ouverture de cinq autres magasins est prévue pour septembre et octobre. En plus de l'inauguration de ces douze magasins, quatre magasins déjà bien établis ont subi des travaux d'agrandissement et de modernisation.

### MLW – Worthington

MLW-Wortington Ltd. et ses filiales rapportent un revenu net de $291,000 soit 36 cents l'action pour les premiers six mois de 1971, comparativement à $453,000 ou 57 cents l'action pour la période correspondante de l'an dernier.

Le président de la compagnie, M. Richard M. Ettington, a dit dans son rapport que la baisse accusée pour cette période était due à une réduction du volume de l'expédition et à un accroissement des investissements consacrés à la recherche et au développement.

La compagnie produit, entre autres choses, des locomotives pour chemins de fer.

Un immeuble professionnel et commercial de 6 étages, situé à l'angle Côte des Neiges et de la Peltrie, au coût de $2 millions. Les baies d'angles sans montant d'arête sont scellées de façon à ne pas obstruer la vue vers l'extérieur

## Le yen flottant poursuit sa lente progression par rapport au dollar

TOKYO (AFP) – Le yen flottant a continué hier sa lente progression par rapport au dollar qui a été coté 338.90 yen sur le marché des changes, soit 5.8 pour cent au dessous de l'ancienne parité de 360. Cette légère baisse (il avait été coté 340 yen la veille) s'est effectuée dans un marché peu actif (137 millions de dollars seulement ont été traités) où la Banque du Japon n'est pas intervenue.

Les milieux financiers de Tokyo s'attendent cependant que la pression sur le dollar s'accentue fortement au cours des prochains jours. On s'attend alors que la Banque du Japon intervienne pour tenter de limiter la baisse à 7 ou 8 pour cent.

Le Japon a demandé formellement, dans un document transmis au département d'état américain, la suppression rapide de la surtaxe américaine de dix pour cent sur les importations. Le Japon s'estime en droit de faire cette demande, "car en faisant flotter le yen, il a pris une mesure importante pour la réforme montétaire mondiale", déclare le document.

M. Philip H. Trezise, secrétaire d'état adjoint des Etats-Unis, a constaté que, en instituant le yen flottant, mesure préliminaire à une réévaluation, le gouvernement japonais pense avoir ainsi contribué à une solution de la crise monétaire mondiale. De hauts fonctionnaires du gouvernement lui ont déclaré hier après-midi que le Japon ne pouvait plus maintenant envisager d'ouvrir l'industrie des ordinateurs aux investissements étrangers.

Les conséquences du flottement du yen obligera au contraire le gouvernement à protéger et à aider ces industries, ont-ils expliqué.

Par ailleurs, le vice ministre des finances pour les affaires internationales, M. Takashi Hozumi, a exprimé "l'opinion personnelle" que le dollar devra continuer à jouer le rôle de monnaie internationale. Parlant à une conférence de presse pour les correspondants étrangers, M. Hozumi a déclaré que ni l'idée de reconstruire le système monétaire international sur la base des "droits de tirages spéciaux", ni le retour à l'or comme monnaie internationale n'étaient praticables. Un des meilleurs moyens de résoudre la crise monétaire est de trouver le moyen d'assurer le retour des dollars aux Etats-Unis lorsqu'ils deviendront trop abondants à l'étranger.

Notre petit dernier.

Pour les petites entreprises impatientes de grandir.

Le Honeywell 58 est un aide laborieux qui mérite largement son salaire. Il s'occupera, avec zèle, de tous les travaux fastidieux de facturation, de paye, de comptabilité, etc. À peine lui aurez-vous donné vos directives qu'il vous présentera les résultats de son travail, déclassant par sa rapidité les équipements mécanographiques les plus rapides.

Le reste de son anatomie ne vous réserve que d'heureuses surprises.

Premièrement, alors qu'il règle rapidement les travaux qui lui sont confiés, il profite de l'occasion pour mettre à jour son fichier principal à l'aide des informations qui lui parviennent. Tout simplement parce que sa mémoire, dont il est fier, retient facilement vos fichiers de clientèle, de produits, de vente et bien d'autres encore.

Deuxièmement, tout ce qu'il a en tête est immédiatement accessible. Désirez-vous une information sur vos clients, vos employés, l'état de vos stocks? Demandez-lui tout simplement, en effleurant son clavier; un instant plus tard sa réponse apparaîtra sur écran cathodique, au lieu de fouiller la paperasse pendant une heure.

Troisièmement, c'est un petit qui ne se contente pas d'aligner des chiffres. Il apprécie de temps à autre un programme de gestion. Il ne prend pas les décisions à votre place, mais en vous fournissant des informations de dernière minute et tous les rapports dont vous avez besoin, il vous aide sérieusement à le faire. Au fait, comment avez-vous pu vous passer d'un tel collaborateur jusqu'à présent?

Le 58 se contente d'un salaire bien modique, pour ce qu'il est capable de faire, 910 dollars par mois! C'est la somme qu'il vous faudrait débourser pour vous assurer les services d'un nouveau comptable. Il n'est pas nécessaire de lui offrir un spécialiste, Honeywell peut, en quelques heures, former n'importe quel membre de votre personnel pour le programmer et le faire fonctionner.

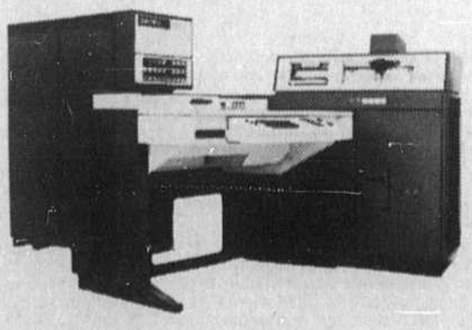

Si ce petit dernier vous intéresse, nous vous en dirons davantage sur son compte. Écrivez-nous ou appelez: Honeywell Information Systems, 800 boulevard Dorchester ouest, Montréal, Québec. Téléphone: 861-0461.

L'autre compagnie d'ordinateurs

Honeywell

# toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Industrielles

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 7235 | $7⅛ | 7 | 7 | −⅛ |
| Abitbi 7½p | z10 | $47½ | 47½ | 47½ | |
| Acklands | 175 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Acres Ltd | 1860 | $9 | 8⅞ | 8⅞ | −⅛ |
| Acres A pr | z30 | $36¼ | 36¼ | 36¼ | |
| Acres wt | 1110 | 170 | 165 | 165 | −10 |
| Admiral | z40 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | |
| Agra Ind | 100 | $9 | 9 | 9 | +⅛ |
| Aimco Ind | 415 | $15 | 15 | 15 | |
| Alta Gas T | 3840 | $48½ | 48¼ | 48½ | +¼ |
| Alta Gas p | 50 | $74 | 74 | 74 | |
| Alta G D p | z4 | $132½ | 132 | 132½ | |
| Alta Nat | 350 | $23⅜ | 23⅜ | 23⅜ | −⅛ |
| Alcan | 6995 | $19 | 18⅞ | 19 | |
| Alcan pr | 500 | $26¾ | 26½ | 26½ | |
| Algoma St | 3625 | $12½ | 12¼ | 12½ | +¼ |
| Almin 2p | 125 | $35½ | 35½ | 35½ | −½ |
| Anglo-c pr | z100 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| Ang CT 4½ | 100 | $29½ | 29½ | 29½ | −½ |
| Ang CT 315 | 75 | $43 | 43 | 43 | +½ |
| Aquitaine | 1500 | $27⅜ | 27¼ | 27¼ | −⅛ |
| Args 260 p | 275 | $33¾ | 33½ | 33½ | +½ |
| Argus B pr | 150 | $33¼ | 33 | 33 | |
| Argus C pr | 150 | $9⅝ | 9⅝ | 9⅝ | |
| Asbestos | 400 | $33⅞ | 33½ | 33⅞ | +⅜ |
| Atco Ind | z50 | $8 | 7⅞ | 7⅞ | |
| Atl Sugar | 1600 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| Atl Sug pr | z10 | $63¼ | 62¾ | 63¼ | |
| Atl Sug w | 500 | 145 | 140 | 140 | |
| Auto El | 760 | $5 | 485 | 5 | |
| Bahama | 1000 | 18 | 18 | 18 | |
| Bk Mtl | 11568 | $16⅛ | 16 | 16 | −⅛ |
| BK Ns | 17387 | $27⅝ | 26⅞ | 27¼ | +½ |
| B Cdn Nat | 100 | $14 | 14 | 14 | |
| Bartaco | z50 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| Beaver L | 100 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| Beaver pr | 245 | $21 | 21 | 21 | +1 |
| Becker B p | 550 | $8 | 8 | 8 | +¼ |
| Beldng w | 100 | 305 | 305 | 305 | −15 |
| Bell Canad | 4548 | $45½ | 45¼ | 45⅜ | |
| Bell A pr | 175 | $52 | 51½ | 52 | +½ |
| Bell B pr | 1630 | $53 | 52¾ | 53 | +⅜ |
| Black P | 200 | 365 | 360 | 360 | |
| Block Bros | 2500 | 320 | 315 | 315 | −5 |
| Bombrder | 1160 | $14⅛ | 14 | 14 | |
| Bovis Cor | 1600 | 190 | 185 | 185 | −5 |
| Bow Valy | 7405 | $27½ | 26⅝ | 27½ | +½ |
| Bowater | 100 | 405 | 405 | 405 | +40 |
| Bramalea | 400 | 315 | 310 | 315 | |
| Brascan | 4820 | $19⅜ | 19⅛ | 19⅛ | −⅜ |
| Brdg Tank | 100 | 415 | 415 | 415 | −10 |
| Brinco | 3535 | $5½ | 5¼ | 5⅜ | |
| BC Pack A | 100 | $21½ | 21½ | 21½ | +1¾ |
| BC Pack B | 2752 | $21½ | 21 | 21½ | +¼ |
| BC Sugar | 1025 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| BC Phone | 245 | $63⅝ | 63¼ | 63½ | −¼ |
| BCPh 4¼ p | 25 | $65 | 65 | 65 | +3 |
| BCPh 4⅛ p | 25 | $58¼ | 58¼ | 58¼ | +¼ |
| BCPh 5¼ p | z10 | $77 | 77 | 77 | |
| BCPh 4.84 | 120 | $17⅝ | 17⅝ | 17⅝ | +⅛ |
| Bruck A | z25 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| Budd Auto | 500 | $7⅝ | 7½ | 7½ | |
| Burns Fds | z25 | $12⅞ | 12⅞ | 12⅞ | |
| Cad Dev | 300 | $7⅜ | 7¼ | 7⅜ | +⅛ |
| Cad Dev b p | z10 | $18⅝ | 18⅝ | 18⅝ | |
| CAE Ind | 200 | 450 | 435 | 450 | +10 |
| Calgary P | 442 | $26⅝ | 26½ | 26⅝ | −⅛ |
| Calgy 540 p | 80 | $97 | 97 | 97 | +1 |
| Calvrt Dle | 100 | 90 | 90 | 90 | |
| Cambridg | z40 | $9 | 9 | 9 | |
| Campeau | 1550 | 375 | 370 | 375 | −5 |
| CD Sugar | 41 | $30¼ | 30¼ | 30¼ | |
| Can Cem L | 343 | $44 | 43¾ | 44 | +¼ |
| C Cem L p | z23 | $20¼ | 19¾ | 19¾ | |
| Can Malt | 100 | $23 | 23 | 23 | −¼ |
| C Packrs | 1475 | $19½ | 19⅜ | 19½ | |
| Can Perm | 1025 | $15 | 15 | 15 | +⅛ |
| C Safway p | 50 | $81⅜ | 81⅜ | 81⅜ | −1 |
| CSL | z24 | $31⅛ | 31⅛ | 31⅛ | |
| CSL pr | 104 | 440 | 440 | 440 | +5 |
| Cdn Brew | 3050 | $7⅛ | 7 | 7⅛ | |
| C Brew Bp | 160 | $35½ | 35½ | 35½ | −¼ |
| C Cablesy | 900 | $13 | 13 | 13 | −½ |
| C Cable w | 805 | 210 | 210 | 210 | |
| Cdn Equty | 1050 | $9⅞ | 9½ | 9⅞ | |
| C Found pr | z2 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | |
| CGE pr | 50 | $27 | 27 | 27 | −2¼ |
| CG Invest | 100 | $68 | 68 | 68 | |
| C Goldie | 1598 | 385 | 365 | 370 | −15 |
| C Hydro | 631 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | |
| C Imp Bank | 8635 | $23⅛ | 23 | 23 | −⅛ |
| CGOL | 13355 | $11¼ | 10⅞ | 11⅛ | +¼ |
| C Intrurb p | 1200 | $7¾ | 7½ | 7½ | −¼ |
| C Manoir | 1120 | 320 | 315 | 320 | +10 |
| C Marconi | 275 | 275 | 275 | 275 | −10 |
| C Ocdental | 450 | $10 | 9⅞ | 9⅞ | +⅛ |
| CP Inve pr | 5165 | $23½ | 23¼ | 23⅜ | −⅛ |
| CPin w | 14020 | 290 | 265 | 285 | +20 |
| CP Ltd | 1882 | $64¾ | 63¾ | 64¼ | +⅝ |
| CPL $3 pr | 1560 | $11½ | 11⅜ | 11⅜ | |
| CPL UK p | 800 | $9¾ | 9⅝ | 9⅝ | |
| Cdn Salt | 350 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ | |
| Cdn Tire | 100 | $36½ | 36½ | 36½ | −¼ |
| Cdn Tire A | 2050 | $35¾ | 35½ | 35⅝ | −⅛ |
| C Ulties | 217 | $34¼ | 34 | 34 | −⅛ |
| C Util 5 pr | z6 | $64¾ | 64¾ | 64¾ | |
| CUtil 6 pr | z20 | $82½ | 82½ | 82½ | |
| C Util w | z50 | 670 | 670 | 670 | |
| Cdn Wall | 200 | $97 | 95 | 97 | +2 |
| CWN Gas | 126 | $16⅜ | 16⅜ | 16⅜ | −⅜ |
| Canron | 650 | $18⅝ | 18¼ | 18¼ | −⅛ |
| Capit Div | 1950 | 68 | 67 | 67 | +1 |
| Cara | 1025 | 455 | 455 | 455 | |
| Carrier w | 100 | 300 | 300 | 300 | +25 |
| CDRH Ltd | 433 | $5¾ | 5⅝ | 5⅝ | −⅛ |
| Chat-Gai | 100 | $18 | 18 | 18 | −½ |
| Chemcell | 1600 | 495 | 485 | 490 | −5 |
| Chem 175 p | z50 | $20 | 20 | 20 | |
| Chrysler | 1458 | $30⅝ | 30¼ | 30⅜ | −⅜ |
| CHUM | z25 | $5 | 5 | 5 | |
| CHUM B | 1100 | $7¾ | 7⅝ | 7⅝ | |
| Columbia | 1125 | 375 | 375 | 375 | |
| Cominco | 6015 | $23¼ | 22¾ | 22⅞ | −⅜ |
| C Holiday I | 350 | $11⅜ | 11¼ | 11¼ | −¼ |
| Computel | 700 | 490 | 470 | 490 | +10 |
| Comtech | 100 | 190 | 190 | 190 | +10 |
| Con Bath | 2010 | $8¼ | 8 | 8 | |
| Con Bath p | 200 | $11½ | 11¼ | 11¼ | −⅛ |
| Con Bath w | 400 | 60 | 60 | 60 | |
| C Bath 68 w | 100 | 280 | 280 | 280 | −10 |
| Con Bldg | 2000 | 135 | 130 | 135 | |
| Con Textile | 650 | $6 | 5⅞ | 5⅞ | |
| Con Distrb | 400 | $26¼ | 26 | 26 | |
| Cons Gas | 7875 | $20⅞ | 20⅝ | 20½ | +¼ |
| Con Gas A | 30 | $80½ | 80½ | 80½ | −4½ |
| Con Gas B | 75 | $82 | 82 | 82 | −3½ |
| Control F | 1000 | 180 | 180 | 180 | +5 |
| Cooper C | 860 | $14 | 13⅞ | 13⅞ | −⅛ |
| Corby vt | 250 | $20⅝ | 20¼ | 20¼ | −⅜ |
| Cornat Ind | 2300 | 155 | 155 | 155 | |
| Coronatn | 425 | 100 | 100 | 100 | |
| Corontn p | z75 | 150 | 150 | 150 | |
| Cosms | 1000 | 170 | 165 | 165 | −5 |
| Crain R L | z70 | $12½ | 12¼ | 12¼ | |
| Crestbrk | 500 | 495 | 495 | 495 | −30 |
| Crwn Life | 100 | $26 | 26 | 26 | |
| Crwn Trst | 100 | $12½ | 12½ | 12½ | +⅛ |
| Crow Nest | 259 | $24 | 24 | 24 | |
| Crush Intl | 400 | $18¾ | 18⅝ | 18⅝ | |
| Cygnus A | 2950 | $6 | 5⅞ | 6 | |
| Cygnus B | 400 | $6⅛ | 6 | 6⅛ | +⅛ |
| Distl Seag | 648 | $55 | 54½ | 54½ | −⅜ |
| Dome Pete | 7805 | $39¼ | 39 | 39 | −¼ |
| D Bridge | 125 | $24 | 24 | 24 | −¼ |
| D Citrus | 100 | $7⅝ | 7⅝ | 7⅝ | −⅛ |
| Dolasco | 566 | $23½ | 23⅜ | 23⅜ | −⅛ |
| Dom Glass | 370 | $11½ | 11¼ | 11¼ | |
| Dom Lime | 420 | $6¾ | 6½ | 6½ | −½ |
| Dom Store | 6729 | $14½ | 14 | 14 | −⅛ |
| Domtar | 2005 | $12⅜ | 12¼ | 12¼ | |
| Domtar pr | 125 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| D Textie | 7465 | $18¾ | 18½ | 18¾ | +¼ |
| Donlee M | 100 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | +¼ |
| DRG Ltd | 150 | $12 | 12 | 12 | −½ |
| Dupont | 5950 | $18½ | 18 | 18 | −⅜ |
| Dustbane | 100 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| Dyex Div | 150 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | −⅛ |
| Dylex D A | 1100 | $7½ | 7⅜ | 7⅜ | −⅛ |
| Eddy Mtch | z25 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | |
| E-L Fin | 1364 | $6½ | 6¼ | 6½ | +¼ |
| E-L Fin w | 250 | 220 | 220 | 220 | |
| Electro ltd | 475 | $37⅜ | 37½ | 37½ | |
| Emco | 200 | $6 | 6 | 6 | |
| Erie D | 450 | $8¾ | 8½ | 8¾ | +¼ |
| Erie D A | 500 | $8 | 7¾ | 8 | −½ |
| Exquisite | 300 | $6½ | 6½ | 6½ | +⅛ |
| Falcon | 1387 | $96 | 96 | 96 | |
| Fed Grain | 7620 | $7½ | 7¼ | 7¼ | −¼ |
| Fields S | 800 | $13⅛ | 13 | 13 | |
| Fleet Mfg | 100 | 95 | 95 | 95 | +10 |
| Fleetw'd | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | −½ |
| Ford USA | 100 | $69½ | 69½ | 69½ | −½ |
| Ford Cnda | 280 | $87¼ | 87¼ | 87¼ | −¾ |
| F Seasons | 550 | $13½ | 13½ | 13½ | −⅛ |
| FPE Pn pr | z14 | $70 | 70 | 70 | |
| Gaz Metr | 400 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Gaz M 66w | 125 | 275 | 275 | 275 | +10 |
| Gen Distrb | 5675 | $18 | 17¼ | 17½ | +½ |
| GMC | z97 | $83 | 82⅝ | 83 | |
| Genstar L | 1350 | $11½ | 11⅛ | 11½ | +¼ |
| Gnstar L w | 100 | 400 | 400 | 400 | |
| Glendale | 675 | $6 | 6 | 6 | |
| Glengair | 3600 | 180 | 175 | 180 | +5 |
| Gleng B p | 200 | 335 | 335 | 335 | −5 |
| Gleng A w | 2000 | 85 | 85 | 85 | +9 |
| Graft G | 11100 | $18 | 17¾ | 18 | +½ |
| GL Paper | 705 | $14½ | 14⅜ | 14⅜ | −⅜ |
| GL Power | z25 | $19 | 19 | 19 | |
| GN Capital | 400 | $7⅞ | 7¾ | 7⅞ | +⅛ |
| Gt West Int | 2085 | $6⅜ | 6¼ | 6¼ | |
| Gt West S | 1300 | 425 | 415 | 415 | −30 |
| Greyhnd | 364 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| Grissol F | 500 | $7 | 7 | 7 | +⅛ |
| GSW Cl B | 100 | $9 | 9 | 9 | +½ |
| Guar Trst | z25 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Gulf Can | 3030 | $25⅛ | 24¾ | 25⅛ | +⅛ |
| H Group | 400 | $18 | 18 | 18 | +⅜ |
| Hardee | 1400 | 110 | 105 | 110 | +5 |
| Hard Crp A | 100 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | +⅛ |
| Harlequin | 2000 | 400 | 400 | 400 | |
| Harris J S | 900 | 230 | 230 | 230 | −5 |
| Harveys F | 1240 | 85 | 84 | 84 | −2 |
| Hawker S | 2737 | 250 | 250 | 250 | |
| Hawker pr | 114 | $62 | 61¾ | 62 | +½ |
| Hays Dna | 8312 | $13 | 12 | 13 | +1⅜ |
| Hedway C | 4300 | 360 | 345 | 355 | |
| Ho OA | 18355 | $34½ | 34¼ | 34⅜ | −⅛ |
| Home B | 225 | $34½ | 34¼ | 34½ | −⅛ |
| Horne Pit | 4375 | 240 | 240 | 240 | |
| H Branor | 200 | 300 | 300 | 300 | +15 |
| H Smith pr | 200 | $27 | 27 | 27 | −¼ |
| Howden DH | 100 | 295 | 295 | 295 | −5 |
| H Bay Co | 700 | $18¾ | 18⅝ | 18⅝ | −⅛ |
| HB Oil Gas | 1608 | $46⅛ | 46 | 46 | −⅛ |
| Hunter D | 700 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | |
| Huron Eri | 987 | $22⅛ | 22¼ | 22¼ | −⅛ |
| Husky | 10400 | $17¾ | 17⅜ | 17⅜ | +⅜ |
| Husky D w | 1350 | 740 | 730 | 740 | +10 |
| IAC | 2035 | $18⅞ | 18½ | 18⅞ | |
| IAC r | 2000 | 730 | 725 | 725 | −15 |
| Imasco | 1826 | $19⅜ | 19⅜ | 19⅜ | |
| Imp Gen | 500 | 380 | 370 | 380 | +10 |
| Imp Gen w | 800 | 110 | 110 | 110 | +10 |
| Imp Life | 27 | $145 | 145 | 145 | |
| Imp O | 40778 | $29½ | 28¾ | 29½ | +¾ |
| Inc Dis w | 110 | 59 | 59 | 59 | |
| Ind Adhes | z50 | $14 | 14 | 14 | |
| Inland Gas | 580 | $13¼ | 13 | 13 | −¼ |
| Inland G p | 250 | $14⅝ | 14⅝ | 14⅝ | |
| Inter C B p | z25 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | |
| IBM | 158 | $312⅝ | 307½ | 308 | −7½ |
| I Nickel | 14850 | $33½ | 33⅜ | 33½ | |
| Int Util | 2790 | $38⅛ | 37½ | 37¾ | −¾ |
| Interpool I | 100 | $20½ | 20½ | 20½ | |
| Int Div | 1500 | 340 | 340 | 340 | +10 |
| Intpr Pipe | 4193 | $28¼ | 28⅛ | 28⅛ | |
| Int Pipe w | 1730 | $12¼ | 12 | 12 | −⅛ |
| Intpr Steel | 2746 | $7 | 6⅞ | 6⅞ | −⅛ |
| Intpr Stl pr | 550 | $21⅝ | 21½ | 21½ | −½ |
| Inv Group | 500 | $7½ | 7½ | 7½ | −⅜ |
| Inv Grp A | 710 | $7⅜ | 7¼ | 7¼ | |
| Inv Grp 5 p | z50 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| Irwin Toy | z30 | $18⅛ | 17⅞ | 17⅞ | |
| ITL Ind | z75 | 450 | 450 | 450 | |
| Ivaco Ind | 100 | $15 | 15 | 15 | +⅛ |
| IWC Ind | 300 | 205 | 200 | 200 | −5 |
| Jockey C | 354 | 455 | 455 | 455 | |
| Kaiser | 12800 | $5⅛ | 5 | 5 | |
| Kaps Tran | 2350 | $8¼ | 8 | 8¼ | +⅛ |
| Keeprite P | 2500 | $11⅞ | 11⅝ | 11⅞ | +⅛ |
| Kelly D A | 1050 | $5⅛ | 5 | 5 | −⅛ |
| Kenting | 600 | $8⅝ | 8½ | 8⅝ | +⅛ |
| Koffler | 2330 | $16⅛ | 16 | 16 | |
| Koffler A p | 1100 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Koffler w | 1271 | 735 | 730 | 735 | +10 |
| Labatt | 2794 | $25⅝ | 25⅛ | 25⅛ | −⅛ |
| Labatt pr | 425 | $25½ | 25¼ | 25¼ | |
| Laidlaw M | 400 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | |
| Lailaw A p | 200 | $14 | 14 | 14 | +¼ |
| LOnt Cem | 600 | 235 | 230 | 230 | −10 |
| Laura Sec | z13 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Lau Fin | 475 | $8⅝ | 8⅝ | 8⅝ | +⅛ |
| Lau Fn 140 | 100 | $17½ | 17½ | 17½ | −¼ |
| Lau F 200 | z50 | $24⅝ | 24⅝ | 24⅝ | |
| Leigh Inst | 750 | $6⅛ | 6 | 6 | −¼ |
| Leons Frn | 100 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Life Inves | 500 | $6⅞ | 6¾ | 6¾ | −⅛ |
| Life Inv w | 500 | 85 | 85 | 85 | |
| Livingsto | 100 | $8 | 8 | 8 | −⅛ |
| Living pr | z18 | $39½ | 39½ | 39½ | |
| Lob Co A | 400 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Lob Co B | 1300 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Lob A pr | 100 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | +¼ |
| Lob G B pr | 100 | $20⅝ | 20⅝ | 20⅝ | −⅛ |
| Loeb M | 350 | 395 | 390 | 395 | +5 |
| Maclean H | 2400 | $13¼ | 12¾ | 13¼ | +½ |
| MH Cable | 550 | $6¼ | 6 | 6 | −⅜ |
| MB Ltd | 3504 | $23¾ | 23½ | 23¾ | +⅜ |
| Magna El | 150 | 305 | 305 | 305 | −25 |
| Magnason | 650 | $8 | 8 | 8 | |
| Magnetcs | 1010 | 88 | 85 | 88 | +5 |
| Maher | 100 | $22 | 22 | 22 | +¾ |
| Major H D | 400 | 155 | 150 | 150 | −5 |
| M Lf Gard | 700 | $29½ | 29⅛ | 29⅛ | −⅛ |
| M Lf Mills | z7 | $14 | 14 | 14 | |
| Maritime | 287 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | +¼ |
| Markboro | 700 | 450 | 440 | 450 | −15 |
| Markboro w | 300 | 90 | 90 | 90 | −1 |
| Mas-F | 10261 | $11½ | 11¼ | 11½ | +⅛ |
| McLaghln | 225 | $10 | 9⅞ | 10 | −⅛ |
| McLagn w | 300 | 400 | 395 | 400 | −10 |
| MEPC | 125 | $6 | 6 | 6 | |
| MEPC w | z50 | 185 | 185 | 185 | |
| Met Stores | 330 | $44½ | 44 | 44½ | +½ |
| MGFM | 6625 | 200 | 200 | 200 | −40 |
| Microsyst | z47 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Micrsys w | 300 | 235 | 235 | 235 | −5 |
| Milt Brick | 300 | 490 | 490 | 490 | −10 |
| Molson A | 7072 | $18¼ | 18⅛ | 18¼ | +⅛ |
| Molson B | 3198 | $17⅝ | 17½ | 17⅝ | +⅛ |
| Monenco | 200 | $6½ | 6½ | 6½ | −½ |
| Mnt Trst | 1050 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | +⅜ |
| Moore | 8026 | $35¼ | 34⅝ | 35 | −½ |
| Morse A | 100 | $13 | 13 | 13 | |
| Murphy | 600 | $12⅝ | 12⅝ | 12⅝ | |
| Mrphy pr | 100 | $33 | 32⅞ | 33 | +⅜ |
| NaChrs I | 6650 | $18 | 17½ | 17¾ | +⅜ |
| Nat Drug | 200 | $7 | 7 | 7 | +⅛ |
| Nat Sea | 1600 | $10¾ | 10⅝ | 10⅝ | +⅛ |
| Nat Trust | 285 | $26¾ | 26½ | 26½ | |
| Neonex | 211 | 330 | 330 | 330 | −5 |
| Nfld LP | 1200 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Nia Wire | z15 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | |
| Nia Wire B | z88 | $12½ | 12¼ | 12½ | |
| Noranda | 1247 | $33¼ | 33 | 33¼ | −⅜ |
| Nor Ctl G | 5495 | $15½ | 15¼ | 15¼ | −⅛ |
| Nor Ctl B p | 200 | $31⅜ | 30¾ | 31⅜ | −⅛ |
| Nor Ctl w | 325 | 645 | 640 | 645 | −15 |
| NS L P | z10 | $11 | 11 | 11 | |
| NSl Mark | 100 | 325 | 325 | 325 | −20 |
| NuWest D | 300 | $8⅝ | 8½ | 8½ | |
| Ocdentl Pt | 300 | $16⅝ | 16⅝ | 16⅝ | −¼ |
| Ocean Cm | 734 | $27 | 26¼ | 27 | +½ |
| Okanagan | 200 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | −⅛ |
| Orlando R | 1500 | $5½ | 5½ | 5½ | −¾ |
| OSF Ind | 1735 | 475 | 460 | 465 | |
| Osh A | 21602 | $12¾ | 12½ | 12½ | |
| Oshawa w | 1400 | 185 | 180 | 180 | |
| Overind 2 p | 1000 | 400 | 400 | 400 | +10 |
| Pac Pete | 802 | $34¾ | 34½ | 34½ | −¼ |
| PanCan I | 1600 | 370 | 360 | 360 | −10 |
| Peel Elder | 100 | $15½ | 15¼ | 15¼ | −½ |
| Pembin A | 400 | $6¼ | 6⅛ | 6¼ | +⅛ |
| Pembin B | 575 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | +⅛ |
| Pemb D p | z15 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | |
| Penningtn | 400 | $11¼ | 11⅛ | 11¼ | +⅛ |
| Petrofina | z80 | $22⅛ | 21⅞ | 22⅛ | |
| Phillips Cb | 225 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Photo Eng | 125 | $16 | 16 | 16 | |
| Pitts Eng | 800 | $14 | 13½ | 13½ | −½ |
| Pow Corp | 2250 | $5 | 490 | 5 | |
| Pow C 5 pr | 800 | $8 | 8 | 8 | |
| Prem Iron | 400 | 475 | 475 | 475 | +25 |
| Price Com | 1320 | $8 | 8 | 8 | |
| Quinte A | 200 | 200 | 190 | 190 | −10 |
| Rank Org | 7020 | $21¾ | 20½ | 20⅞ | −⅛ |
| Readers D | 1800 | $7⅜ | 7¼ | 7⅜ | +⅛ |
| Realty C | 200 | 230 | 230 | 230 | |
| Reed Oslr | 525 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | |
| Reitman | 550 | $30½ | 30½ | 30½ | +¼ |
| Revelstk | z50 | $11⅞ | 11⅞ | 11⅞ | |
| Rileys D | 200 | 250 | 250 | 250 | |
| Ripley Int | 200 | 350 | 350 | 350 | −20 |
| Rothman | 100 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | |
| Rothmn w | z60 | 185 | 185 | 185 | |
| Rothm A p | 160 | $80¼ | 80 | 80 | |
| Rothm 2p | 1060 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | −¼ |
| Roy Bk | 18280 | $27⅝ | 27⅜ | 27⅝ | +¼ |
| Royal Trst | 625 | $35⅛ | 35 | 35 | |
| Russel H | 200 | $7⅝ | 7⅝ | 7⅝ | −⅛ |
| Russl H p | 100 | $19½ | 19½ | 19½ | +¾ |
| StL Corp | 200 | $19 | 19 | 19 | |
| St Maurice | 2800 | 76 | 73 | 75 | −2 |
| Sandwell | 1300 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Sayvette | 1200 | 350 | 345 | 345 | −5 |
| Scintrex | 300 | 415 | 415 | 415 | −5 |
| Scot Y | 14800 | $18 | 17½ | 17½ | +¼ |
| Scotts | 200 | $14⅝ | 14⅝ | 14⅝ | |
| Seaway w | 500 | 95 | 94 | 94 | |
| Secur Cap | 7625 | 445 | 430 | 430 | |
| Shaw Pipe | 125 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | −¼ |
| Shell Inv p | 100 | $37¾ | 37¾ | 37¾ | −¼ |
| Shell Inv w | 3275 | $17⅝ | 17½ | 17⅝ | −⅛ |
| Shell Can | 650 | $37⅝ | 37½ | 37⅝ | −⅛ |
| Shepherd | 100 | 325 | 325 | 325 | +20 |
| Shully's | 150 | 495 | 495 | 495 | |
| Sifton Pro | z25 | 365 | 365 | 365 | |
| Silverwd A | 650 | $17½ | 17⅛ | 17½ | +½ |
| Simpsons | 899 | $21 | 20¾ | 20⅞ | |
| Simpson S | 772 | $26 | 26 | 26 | +⅜ |
| Sklar M | 2200 | 205 | 200 | 205 | +5 |
| Slater Stl | 1437 | $10⅜ | 10⅛ | 10⅜ | +⅛ |
| Slater 6 pr | z5 | $14 | 14 | 14 | |
| Slat W Can | 2940 | $9½ | 9¼ | 9¼ | |
| Slate Walk | 100 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | |
| Southam | 100 | $62⅛ | 62⅛ | 62⅛ | +⅛ |
| Stafford | 500 | 285 | 280 | 280 | +10 |
| St Brodcst | 565 | $13½ | 13 | 13 | −⅛ |
| Steel Can | 5153 | $26 | 25¾ | 25⅞ | −¼ |
| Steinbg A | 258 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | +¼ |
| Ster Trust | 100 | $7 | 7 | 7 | +¼ |
| Stuart Hse | 200 | $5⅝ | 5½ | 5½ | +¼ |
| Suptst com | 500 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | −⅛ |
| Suptest od | 2710 | $56 | 55½ | 55½ | −¼ |
| Surpass C | z50 | 155 | 155 | 155 | |
| Tamblyn | 110 | $20⅞ | 20⅞ | 20⅞ | −⅛ |
| Teledyne | 110 | 425 | 425 | 425 | −5 |
| Texaco | 391 | $34⅞ | 34½ | 34⅞ | +⅜ |
| Texas Gu S | 1300 | $16½ | 16¼ | 16½ | +⅛ |
| Thom N | 12575 | $27½ | 27¼ | 27½ | |
| Thom N pr | 60 | $49⅝ | 49⅝ | 49⅝ | −⅛ |
| Tor Dm Bk | 5296 | $26⅛ | 25⅞ | 25¾ | −¼ |
| Towmart | 400 | 45 | 45 | 45 | |
| Traders A | 2000 | $13⅝ | 13⅝ | 13⅝ | |
| Trader A p | z100 | $24½ | 24½ | 24½ | |
| Trader B p | 100 | $25½ | 25½ | 25½ | +¼ |
| Trader 65 w | z75 | 155 | 150 | 155 | |
| Trader 69 w | 325 | 415 | 410 | 410 | −10 |
| Tmsir | 53161 | 370 | 350 | 365 | −5 |
| Tmsair w | 6300 | 115 | 110 | 110 | −5 |
| Tr Can PL | 6285 | $36 | 35¼ | 36 | +¼ |
| Tr Can Pl p | 120 | $42 | 42 | 42 | |
| Tr Can A pr | 802 | $68 | 67 | 68 | +1 |
| Tr Can P w | 705 | $11½ | 11 | 11⅛ | −⅛ |
| Trans Mt | 3200 | $23½ | 23⅛ | 23½ | +⅛ |
| Trans PPL | 250 | $13 | 13 | 13 | |
| Trizec Crp | 3520 | 165 | 165 | 165 | |
| Trizec w | 2250 | 52 | 52 | 52 | −1 |
| UNAS Inv | 100 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | −⅛ |
| Un Carbid | 170 | $16 | 16 | 16 | −¼ |
| Un Gas | 5870 | $15¼ | 15⅛ | 15⅛ | |
| Union Oil | z50 | $47 | 47 | 47 | |
| U Corp B | 700 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | |
| Un Fn Mgt | 100 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | +⅛ |
| U Sections | 100 | $5 | 5 | 5 | |
| Van Der | 500 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | +⅛ |
| Van Ness | 2500 | 79 | 75 | 75 | +4 |
| Venpower | 3900 | 125 | 120 | 125 | +5 |
| Versatile | 100 | 365 | 365 | 365 | |
| Versatil A | 200 | 330 | 330 | 330 | −5 |
| Vic G Tr | 75 | $30 | 30 | 30 | |
| V Wood A p | 100 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | −⅛ |
| Vulcan Ind | 700 | $10 | 10 | 10 | |
| Wajax | 1100 | $12 | 12 | 12 | |
| Walk GW | 2628 | $36¾ | 36¼ | 36⅛ | −¼ |
| Weldwod | 920 | $12½ | 12⅛ | 12⅛ | +⅛ |
| Wldwd r | 19628 | 80 | 60 | 73 | +12 |
| Wstburne | 1150 | $13¾ | 13½ | 13½ | −⅛ |
| Wbur A p | 125 | $41 | 41 | 41 | +½ |
| Westc'st | 520 | $26 | 26 | 26 | |
| W Brdcast | 145 | $27 | 26¾ | 26¾ | +¾ |
| W Bcas A p | 150 | $29¼ | 29¼ | 29¼ | +¼ |
| W Pacific | 6500 | $6⅜ | 6¼ | 6¼ | |
| W Realty | 200 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | −⅛ |
| Westnhse | 700 | $15¾ | 15⅝ | 15¾ | +¼ |
| Weston | 3400 | $17⅜ | 17⅛ | 17¼ | −¼ |
| Wstn 4 p | 50 | $65 | 63 | 65 | |
| White Pas | 100 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | −⅛ |
| White P A | z50 | $22 | 22 | 22 | |
| White P w | 700 | 120 | 115 | 120 | +5 |
| Wiley Oil | 1900 | $7⅜ | 7⅛ | 7⅛ | −⅛ |
| Winn SF | 1200 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| Woodwd A | 2100 | $24 | 23⅝ | 23⅝ | −⅜ |
| Zellers | 535 | $18⅛ | 18 | 18⅛ | +⅛ |
| Zenith | 100 | 175 | 175 | 175 | |

Mines

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Acme Gas | 5100 | 26 | 24 | 24 | −1 |
| Adanac M | 2200 | 60 | 60 | 60 | |
| Advocate | 100 | 180 | 180 | 180 | |
| Allied Mng | 1300 | 305 | 300 | 305 | |
| Am Larder | 3000 | 60 | 60 | 60 | |
| Ang Ruvn | 8500 | 40 | 40 | 40 | |
| Ang U Dev | 3100 | 128 | 126 | 127 | −1 |
| Argosy | 500 | 44 | 44 | 44 | |
| Armore | 2000 | 17 | 16 | 17 | +2 |
| Asoc Porc | z9 | 32 | 32 | 32 | |
| Avoca M | 2800 | 74 | 70 | 70 | −3 |
| Bnkno | 10150 | 800 | 775 | 790 | +15 |
| Bary Expl | 4300 | 125 | 121 | 125 | +2 |
| Bthim | 11155 | $19¼ | 18⅝ | 19¼ | +⅛ |
| Big Nama | 500 | 9 | 9 | 9 | |
| Black Bay | 1500 | 6 | 6 | 6 | |
| Bl Hawk | 2000 | 52 | 52 | 52 | |
| Bral Can F | 300 | 188 | 180 | 180 | −10 |
| Brameda | 3962 | 160 | 155 | 160 | 9 |
| Brenda M | 2200 | 575 | 560 | 560 | −10 |
| Broul Reef | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| Brunswk | 1625 | 465 | 460 | 465 | |
| Bunker H | 1000 | 7 | 7 | 7 | +1 |
| Cam Mine | 1000 | 30 | 30 | 30 | +2½ |
| Camflo | 2600 | 315 | 300 | 305 | +5 |
| Cam Chib | 7200 | 700 | 650 | 660 | −70 |
| Camp RL | 250 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | +⅛ |
| C Tung | 1000 | 165 | 163 | 163 | −2 |
| Cdn Arrow | 500 | 19 | 19 | 19 | |
| C Lencour | 5000 | 10 | 10 | 10 | |
| C Malart | z250 | 20 | 20 | 20 | |
| C Merrill | 500 | 470 | 470 | 470 | +20 |
| Cdn Nisto | 2000 | 10 | 10 | 10 | |
| Candore | 1000 | 5 | 5 | 5 | −½ |
| Cassiar | 688 | $20½ | 20¼ | 20⅜ | +⅛ |
| Cent Pat | 900 | 200 | 200 | 200 | +10 |
| Chmly | 35150 | 275 | 255 | 275 | +21 |
| Chstrvile | 6000 | 12½ | 12½ | 12½ | −½ |
| Chib Kay | 7750 | 7 | 7 | 7 | −1 |
| Chimo | 1000 | 121 | 121 | 121 | +1 |
| Coch Will | 1000 | 33½ | 33½ | 33½ | +1 |
| Coin Lake | 2000 | 13 | 13 | 13 | |
| Columb M | 3000 | 55 | 54 | 54 | −1 |
| Conigo | 3000 | 15 | 15 | 15 | |
| C Durham | 6800 | 105 | 102 | 105 | +3 |
| C Morisn | 3100 | 170 | 168 | 170 | |
| Con Negus | 7500 | 10 | 8½ | 9 | −1 |
| Con Nichol | 1000 | 8 | 8 | 8 | |
| C Rambler | 7900 | 177 | 171 | 171 | −1 |
| C Red P | 45700 | 13 | 12 | 12 | |
| C Rexspar | z200 | 23 | 23 | 23 | |
| Conwest | 700 | 875 | 850 | 875 | +25 |
| Cop Fields | 5506 | 124 | 121 | 121 | +1 |
| Cop-M | 115000 | 6 | 5½ | 6 | −½ |
| Coulee | 3000 | 19 | 19 | 19 | +1 |
| Craigmt | 700 | 890 | 885 | 890 | +10 |
| Cstland | 14083 | 9½ | 8½ | 8½ | −1½ |
| Crobk | 10000 | 11½ | 11 | 11 | −½ |
| Deer Horn | 2000 | 6 | 6 | 6 | +1 |
| D'Elda | 19875 | 61 | 60 | 60 | +1 |
| Denison | 1030 | $26½ | 25¾ | 25¾ | −¼ |
| Dicknsn | 1100 | 110 | 110 | 110 | |
| Dome | 1575 | $63 | 62 | 63 | −½ |
| D Explor | 6900 | 121 | 120 | 120 | −1 |
| Donalda | 5750 | 8½ | 8½ | 8½ | |
| Dunraie | 500 | 20 | 20 | 20 | |
| Dynasty | 1765 | 750 | 730 | 745 | −5 |
| East Mal | 100 | 100 | 100 | 100 | −5 |
| East Sull | 4360 | 285 | 275 | 285 | +7 |
| F Mar | 2000 | 75 | 70 | 70 | −26 |
| Fort Relnc | 250 | 41 | 40 | 41 | |
| Frobex | 15600 | 31 | 30 | 30 | −1 |
| Gnt Masct | 7188 | 515 | 500 | 510 | −5 |
| Giant Yk | z4 | 860 | 860 | 860 | |
| Goldray | z400 | 68 | 68 | 68 | |
| Goldrim | 1050 | 16 | 16 | 16 | −1 |
| Grandroy | 2000 | 11 | 11 | 11 | −1 |
| Granduc | 140 | 510 | 510 | 510 | −20 |
| Gren Pnt | 20400 | 28½ | 26½ | 27 | −1½ |
| Gulch | 1000 | 5½ | 5½ | 5½ | −½ |
| Headway | 500 | 8 | 8 | 8 | −½ |
| Highmont | 800 | 290 | 290 | 290 | |
| Hollinger | 365 | $39 | 39 | 39 | |
| Huds Bay | 635 | $22⅝ | 22½ | 22½ | −⅛ |
| Hu-Pam | 5000 | 16 | 16 | 16 | −2½ |
| Hydra Ex | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| Int Halliw | 601 | 112 | 112 | 112 | +2 |
| Int Mogul | 4039 | 980 | 950 | 980 | +40 |
| Iso | 1800 | 132 | 130 | 130 | −2 |
| Joliet | 4200 | 24½ | 24½ | 24½ | +½ |
| Jonsmith | 1000 | 8½ | 8½ | 8½ | −1 |
| Jorex Ltd | 4400 | 150 | 145 | 145 | +20 |
| Joutel | 3200 | 65 | 65 | 65 | |
| Kam Kotia | 4500 | 45 | 44 | 44 | |
| Kerr Add | 4710 | 760 | 750 | 755 | |
| Kid Coper | 1000 | 11 | 11 | 11 | +1 |
| Lab Min | 250 | $36¾ | 36⅝ | 36⅝ | |
| L Dufault | 9895 | $15⅝ | 14¾ | 15⅝ | +¾ |
| L Shore | 700 | 290 | 286 | 290 | +4 |
| Langis | 3800 | 10 | 9 | 9 | −2 |
| LL Lac | 1244 | 195 | 190 | 190 | −5 |
| Lost River | 1200 | 475 | 465 | 470 | −5 |
| Louvicrt | 1500 | 13 | 13 | 13 | |
| Madeline | 754 | 260 | 257 | 257 | −5 |
| Lytton M | 3600 | 190 | 190 | 190 | |
| Madsen | 2600 | 88 | 85 | 88 | |
| Man Bar | 5000 | 40 | 39 | 40 | +4 |
| Match | 1000 | 7½ | 7½ | 7½ | |
| Mattgmi | z75 | $25 | 24¾ | 25 | |
| Mc Adam | 700 | 54 | 54 | 54 | −1 |
| Mc Intyre | 625 | $88 | 86 | 88 | +2 |
| Mentor | 2300 | 82 | 82 | 82 | |
| Meta Uran | 500 | 11 | 11 | 11 | −½ |
| Midrim | 2000 | 20 | 20 | 20 | −1 |
| Multi-Mi | 1500 | 31 | 31 | 31 | −1 |
| Mt Wright | 1000 | 22 | 22 | 22 | −½ |
| N Imperal | 3000 | 80 | 80 | 80 | +1 |
| N Kelore | 1000 | 4 | 4 | 4 | −½ |
| Newlund | 500 | 16 | 16 | 16 | −1 |
| N Que Ragl | 100 | 885 | 885 | 885 | +10 |
| N Senator | 1000 | 11 | 11 | 11 | |
| Noble M | 500 | 180 | 180 | 180 | +5 |
| Nor-Ac | 11500 | 30 | 29 | 30 | +1 |
| Norbaska | 240 | 12 | 12 | 12 | |
| Northcal | 625 | 4½ | 4½ | 4½ | +½ |
| N Canada | 1000 | 66 | 66 | 66 | |
| N Coldstm | 2700 | 86 | 84 | 86 | +6 |
| Northgat | 4250 | 770 | 740 | 740 | −30 |
| N Rock | 3300 | 121 | 120 | 120 | −1 |
| Opemska | 610 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | −⅛ |
| Orchan | 2000 | 360 | 360 | 360 | +10 |
| Pac Coper | 4600 | 360 | 355 | 360 | +5 |
| Pamour | 1900 | 202 | 200 | 202 | |
| Patino | 1600 | $19½ | 19⅜ | 19½ | +⅛ |
| Pce Expl | 4700 | 82 | 79 | 79 | −5 |
| Pick Crow | z105 | 24 | 24 | 24 | |
| Pine Point | 465 | $26¼ | 26¼ | 26½ | |
| Placer | 671 | $30½ | 30½ | 30½ | +⅝ |
| Preston | 2482 | 695 | 680 | 695 | +10 |
| Pure Silv | 6100 | 189 | 185 | 189 | −1 |
| Que Man | 2000 | 15 | 15 | 15 | |
| Q Mattgml | 5200 | 33 | 32 | 32 | −1 |
| Que Sturg | 500 | 13 | 13 | 13 | −1 |
| Radiore | 2500 | 24 | 24 | 24 | −1 |
| Rayrock | 1400 | 120 | 118 | 120 | |
| Rio Algom | 3210 | $15 | 14⅞ | 15 | +½ |
| Roman | 2815 | 675 | 650 | 675 | +25 |
| St Fabien | 283 | 5 | 5 | 5 | |
| Satellite | 1500 | 8 | 8 | 8 | |
| Sherritt | 7030 | $13¾ | 13⅝ | 13⅝ | −¼ |
| Sigma | 1104 | 355 | 355 | 355 | +5 |
| Sil Miller | 500 | 6 | 6 | 6 | +½ |
| Silvmq | 500 | 23½ | 23½ | 23½ | |
| Steep R | 1950 | 220 | 215 | 220 | +1 |
| Sud C | 10500 | 49 | 47 | 47 | +½ |
| Sullivan | 837 | 300 | 295 | 295 | −5 |
| Sun Ex | 32000 | 14½ | 13 | 14½ | +1½ |
| Tara | 31800 | $14¼ | 13¾ | 14¼ | |
| Teck Cor A | 1200 | 560 | 560 | 560 | |
| Teck Cor B | 1167 | 480 | 475 | 480 | |
| Texore | 1000 | 18 | 17½ | 18 | +2 |
| Tex-Sol | 2900 | 53 | 53 | 53 | −1 |
| Thom L | 1000 | 28 | 28 | 28 | −3 |
| Tombill | 1000 | 74 | 74 | 74 | |
| Tontine M | 225 | 97 | 97 | 97 | |
| Tribag | 2500 | 79 | 79 | 79 | +2 |
| U Mining | 4000 | 26 | 25 | 26 | |
| U Asbesto | 903 | 505 | 495 | 495 | −15 |
| U Mindam | 1000 | 17 | 17 | 17 | −3 |
| U Siscoe | 3815 | 271 | 270 | 270 | −1 |
| Upp Can | 3600 | 205 | 196 | 205 | +5 |
| West Mine | 450 | 295 | 295 | 295 | |
| Westfield | 1500 | 162 | 161 | 161 | |
| Wstfield w | 1000 | 78 | 75 | 75 | −7 |
| Willroy | z200 | 84 | 84 | 84 | |
| Windfall | 2000 | 12 | 12 | 12 | |
| Win-Eld | 6000 | 10 | 10 | 10 | |
| Wr Harg | 1125 | 125 | 120 | 120 | −10 |
| Yk Bear | 1400 | 520 | 495 | 520 | +20 |
| Young | 10000 | 7 | 6½ | 6½ | −1½ |
| Zenmac | 4500 | 9½ | 9½ | 9½ | −½ |
| Zulapa | 12000 | 23 | 20 | 23 | +4 |

Pétroles et Gaz

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Alt East G | 1600 | 535 | 530 | 535 | +5 |
| Alminex | 1600 | 575 | 570 | 570 | −10 |
| Ashland O | 500 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | −⅛ |
| Asamera | 7550 | $18¼ | 17¾ | 18¼ | |
| Ashland pr | z100 | $29⅛ | 28¾ | 28¾ | |
| BP OG | 8350 | 700 | 685 | 690 | −10 |
| Calvert | 1000 | 12 | 12 | 12 | −½ |
| CS Pete | 4150 | 565 | 550 | 560 | +10 |
| CS Pete w | 800 | 280 | 277 | 277 | −3 |
| C Bonanza | 6000 | 146 | 145 | 146 | |
| C Ex Gas | 5200 | 400 | 390 | 400 | +5 |
| C Homestd | 2700 | $10 | 985 | 10 | +10 |
| CLI Pete | 700 | 65 | 65 | 65 | +2 |
| C Reserve | 6150 | 580 | 560 | 560 | −20 |
| Cdn Sup O | z50 | $43⅜ | 43⅜ | 43⅜ | |
| Cdn Tricnt | 1010 | 750 | 730 | 750 | +25 |
| Cent Del | 900 | $16⅛ | 16 | 16 | −⅛ |
| Charter Ol | 100 | 575 | 575 | 575 | −5 |
| Chieftan D | 3200 | 725 | 710 | 720 | −5 |
| Clark Can | 1000 | 231 | 225 | 225 | −15 |
| Decca R | 1100 | 210 | 205 | 205 | −10 |
| Dynamic | 1200 | 92 | 92 | 92 | +1 |
| Francana | 500 | 415 | 410 | 410 | +5 |
| Gr Plains | 1000 | $34¾ | 34¼ | 34¼ | −½ |
| Gt COllsds | 200 | 510 | 500 | 500 | −15 |
| Huston | 52333 | 225 | 216 | 221 | +1 |
| Houston w | 3100 | 118 | 115 | 115 | −3 |
| Inter Tech | 2200 | 92 | 92 | 92 | |
| Lochiel | 1600 | 115 | 114 | 115 | +1 |
| Mill City | 6650 | 165 | 160 | 165 | +5 |
| Nat Pete | 100 | 335 | 335 | 335 | −5 |
| N Cont | 500 | 62 | 62 | 62 | |
| NC Oils | 900 | 665 | 660 | 665 | −10 |
| Numac | 4295 | $10¾ | 10¼ | 10¾ | +¼ |
| Oakwood P | 485 | 100 | 100 | 100 | |
| Pan Ocean | 8345 | $12 | 11¾ | 12 | |
| Permo | z375 | 48 | 48 | 48 | |
| Petrol | 1100 | 125 | 122 | 122 | |
| Pinnacle P | 500 | 60 | 60 | 60 | |
| Place G | 1200 | 125 | 121 | 122 | −4 |
| Ponder | 500 | 44 | 44 | 44 | +2 |
| Peyto Oils | 2300 | 215 | 210 | 210 | |
| Ranger | 4300 | $12⅝ | 12½ | 12⅝ | +⅜ |
| Scurry Rn | 625 | $18¼ | 18 | 18¼ | |
| Siebens | 1600 | 870 | 860 | 870 | +5 |
| Spooner | 9800 | 187 | 176 | 187 | +9 |
| Total Pet | 2650 | 780 | 765 | 765 | −15 |
| Total P A p | 825 | $17 | 16¾ | 16¾ | −¼ |
| Tr Can | 11500 | 103 | 101 | 103 | +1 |
| U Canso | 2250 | 485 | 480 | 485 | −5 |
| U Canso w | 500 | 147 | 147 | 147 | +1 |
| Ulster Pet | 7700 | 166 | 163 | 164 | −3 |
| Vandoo | 5000 | 7 | 6½ | 7 | +1 |
| Voyager P | 1000 | 495 | 480 | 490 | |
| W Decalta | 2280 | 715 | 705 | 715 | |

## Baisse du dollar cdn

MONTREAL — En devises canadiennes, le dollar américain gagnait mardi 5-32 à $1.01 7-16.

La livre sterling reculait de 1 5-16 à $2.49 1-2.

NEW YORK — Coté en devise américaine, le dollar canadien a perdu 1-4 à 98 1-2. Il était à 98 45-64 il y a une semaine.

La livre sterling a perdu 5-32 à $2.45 19-38.

# les indices

**MONTREAL**

| | 65 Industr. | 13 Serv. publ. | 7 Banques | 8 Papiers | 85 Comb. |
|---|---|---|---|---|---|
| Changement | +0.40 | +0.16 | +0.51 | +0.33 | +0.37 |
| Clôture | 184.30 | 152.34 | 209.40 | 78.67 | 181.22 |
| Semaine der. | 182.40 | 151.75 | 207.30 | 78.65 | 179.55 |
| Mois der. | 179.64 | 152.09 | 206.74 | 82.27 | 177.63 |
| 1971 haut | 189.08 | 161.53 | 212.08 | 95.75 | 185.16 |
| 1971 bas | 176.23 | 149.59 | 172.04 | 76.56 | 171.18 |

**TORONTO**

| | Industrielles | Aurifères | Métaux | Pétroles |
|---|---|---|---|---|
| Changement | −0.10 | −0.30 | +0.37 | +0.10 |
| Clôture | 176.32 | 168.39 | 89.08 | 236.78 |
| Semaine der. | 174.82 | 180.94 | 88.86 | 237.23 |
| Mois der. | 175.47 | 189.51 | 93.22 | 223.79 |
| 1971 haut | 188.94 | 202.66 | 103.01 | 239.08 |
| 1971 bas | 172.83 | 161.82 | 87.67 | 193.18 |

**DOW JONES**

| | Ouv. | Haut | Bas | Clôt. | Chang. |
|---|---|---|---|---|---|
| Industrielles | 900.12 | 903.84 | 892.01 | 898.07 | −3.36 |
| Transport | 239.68 | 241.08 | 239.51 | —— | −0.71 |
| Serv. publ. | 112.15 | 112.51 | 111.00 | 111.68 | −0.60 |
| Ensemble | 307.95 | 309.34 | 305.26 | 307.31 | −1.15 |

## Nominations au Trust Royal

M. J. F. Close, C.A.

M. M. Forget

M. M. A. Jamieson

La Compagnie Trust Royal fait part des nominations suivantes: **M. J. F. Close, C.A.,** premier vice-président, Services financiers, devient premier vice-président, Placements étrangers. Cette nomination témoigne de l'accroissement constant du volume d'affaires du Trust Royal à l'étranger. **M. Maurice Forget,** premier vice-président, Région du Québec devient premier vice-président à l'Expansion — Québec, et **M. M. A. Jamieson,** vice-président, Personnel, devient premier vice-président, Personnel.

# montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

## Bourse de Montréal

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 350 | $7 | 7 | 7 | |
| Alcan | 7872 | $19 | 18⅞ | 19 | |
| Alcan pr | 100 | $26¾ | 26½ | 26½ | |
| Algoma St | 1000 | $12½ | 12¼ | 12⅜ | |
| Aquitaine | 660 | $27⅜ | 27¼ | 27¼ | −⅛ |
| Argus C pr | 500 | $9⅝ | 9⅝ | 9⅝ | |
| Asbestos | 353 | $33½ | 33½ | 33½ | |
| Bank Mtl | 4992 | $16⅛ | 16 | 16⅛ | +⅛ |
| Bank NS | 2591 | $27⅜ | 26⅞ | 27¼ | +½ |
| Banq CN | 640 | $14 | 14 | 14 | |
| Bq Deprg | 525 | $12½ | 12½ | 12½ | +¼ |
| Bq Pv Can | 1800 | $12⅛ | 12 | 12 | −⅛ |
| Bell Canad | 2415 | $45⅜ | 45¼ | 45⅜ | +⅛ |
| Bell A pr | 57 | $51½ | 51½ | 51½ | −½ |
| Bell B pr | 1257 | $53 | 52¾ | 53 | |
| Bombrder | 190 | $14⅛ | 14⅛ | 14⅛ | +⅛ |
| Border C | 1035 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| BP Oil Gas | 220 | 690 | 690 | 690 | −10 |
| Brascan | 2352 | $19¼ | 19⅛ | 19⅛ | −⅛ |
| Brinco | 910 | $5½ | 5⅜ | 5½ | +⅛ |
| CAE Ind | 100 | 440 | 440 | 440 | +5 |
| Can Cem L | 158 | $44 | 44 | 44 | +¼ |
| C Packrs | 300 | $19½ | 19⅜ | 19⅜ | −¼ |
| Can Perm | 165 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | |
| C Arena | 1700 | $15 | 14 | 15 | +1 |
| Cdn Brew | 1250 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | |
| Cdn Cable | 5000 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | +¼ |
| C Hydro | 800 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | −⅛ |
| C Im | 8075 | $23¼ | 22⅞ | 23⅛ | −⅛ |
| CIL | 419 | $13 | 13 | 13 | −¼ |
| C Int Pw | 100 | $23⅜ | 23⅜ | 23⅜ | +⅜ |
| C Intrurb p | 250 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | −¼ |
| C Javin | 500 | $12½ | 12½ | 12½ | +¼ |
| CPl pr | 270 | $23⅜ | 23⅜ | 23⅜ | −⅜ |
| CP Inve w | 500 | 285 | 275 | 285 | +15 |
| Cdn Res | 5000 | 575 | 575 | 575 | +5 |
| Cdn Tire A | 2000 | $35½ | 35½ | 35½ | −½ |
| Canron | 100 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | −⅛ |
| CPLtd | 181 | $64¼ | 64¼ | 64¼ | +½ |
| CPL 3 p | 100 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | −⅛ |
| Cent Del | 600 | $16⅛ | 16 | 16 | |
| Cent Dyn | 1000 | 60 | 60 | 60 | |
| Chemcell | 425 | $5 | 490 | 5 | |
| Cockfield | 150 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | −⅛ |
| Cominco | 1050 | $23 | 22¾ | 22¾ | −¼ |
| Con Bath | 1200 | $8⅛ | 8 | 8 | |
| Con Bath w | 400 | 60 | 60 | 60 | −20 |
| CBath Pr | 200 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | −⅛ |
| C Text | 400 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | −⅛ |
| Cons Gas | 2900 | $20⅞ | 20½ | 20½ | +⅛ |
| Cr Cork | 2388 | $171 | 165 | 170 | +15 |
| Cr Zell A | 350 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | |
| Distl Seag | 101 | $54⅝ | 54⅝ | 54⅝ | −⅜ |
| Dome Pete | 650 | $39⅜ | 39 | 39 | −½ |
| Dolasco | 200 | $23⅝ | 23⅝ | 23⅝ | −⅛ |
| Dom Store | 3705 | $14½ | 14 | 14 | −⅛ |
| D Textle | 4600 | $18¾ | 18½ | 18¾ | +⅛ |
| Domtar | 1850 | $12⅜ | 12¼ | 12¼ | |
| Du Pont | 2700 | $18½ | 18 | 18 | −⅜ |
| Dupuis A | 200 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | −⅛ |
| Falcon | 1010 | $96 | 96 | 96 | +1 |
| Fin Coll | 1355 | $14⅞ | 14¼ | 14¼ | −⅛ |
| Fraser | 220 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | +⅛ |
| Gaz Metr | 100 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Genstar L | 1100 | $11⅛ | 11⅛ | 11⅛ | +½ |
| Glengair | 200 | 175 | 175 | 175 | |
| Gngr Pr B | 100 | 340 | 340 | 340 | +15 |
| Gt West Int | 200 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| GL Paper | 100 | $14½ | 14½ | 14½ | −¼ |
| Grey Cmp | 400 | 170 | 170 | 170 | |
| Gnssol F | 700 | $7 | 7 | 7 | |
| Gulf Can | 2445 | $25⅛ | 24¾ | 25⅛ | +⅛ |
| Hawker S | 375 | 250 | 250 | 250 | |
| Hollinger | 100 | $39¼ | 39¼ | 39¼ | +¾ |
| Home A | 2300 | $34½ | 34¼ | 34½ | |
| Home B | 120 | $34⅜ | 34⅜ | 34⅜ | |
| Horne Pit | 800 | 240 | 235 | 240 | +5 |
| Huds Bay | 1420 | $22⅝ | 22½ | 22⅝ | |
| H Bay Co | 200 | $18⅝ | 18⅝ | 18⅝ | |
| Husky Oil | 675 | $17⅜ | 17½ | 17⅜ | +⅜ |
| IAC | 500 | $18⅞ | 18⅞ | 18⅞ | +⅛ |
| Imp Oil | 10950 | $29⅝ | 28¾ | 29⅝ | +½ |
| Int Nickel | 4677 | $33⅝ | 33¼ | 33⅝ | |
| Int Util | 2400 | $37⅝ | 37⅝ | 37⅝ | −1¼ |
| Intpr Pipe | 800 | $28⅛ | 28⅛ | 28⅛ | |
| Inv Grp 5 p | 600 | $19⅝ | 19½ | 19½ | −¼ |
| Labatt | 82 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | −⅛ |
| Labatt pr | 205 | $25½ | 25½ | 25½ | +¼ |
| Lau Fin | 260 | $8¼ | 8⅛ | 8¼ | +⅛ |
| La Veren | 732 | $9 | 9 | 9 | −¼ |
| Lob Co A | 200 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Lob Co B | 600 | $5¾ | 5⅝ | 5¾ | +⅛ |
| Maclarn A | 200 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | −¼ |
| M H Cable | 500 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | |
| MB Ltd | 1000 | $23½ | 23½ | 23½ | +⅛ |
| Magnason | 100 | $8 | 8 | 8 | −⅛ |
| Maritime | 287 | $20¼ | 20⅛ | 20⅛ | +⅛ |
| Mass Fer | 2597 | $11⅝ | 11⅜ | 11⅝ | +⅛ |
| Molson A | 381 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | +⅛ |
| Monenco | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Moore | 4750 | $35¼ | 34⅝ | 35 | −½ |
| Morse A | 100 | $13 | 13 | 13 | −¾ |
| NB Tel | 210 | $14⅝ | 14⅝ | 14⅝ | |
| Nfld LP | 200 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Noranda | 622 | $33⅛ | 33 | 33⅛ | −⅜ |
| Nor Ctl G | 3425 | $15½ | 15¼ | 15½ | |
| Orangeroof | 110 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | +⅛ |
| Oshawa A | 700 | $12½ | 12½ | 12½ | −⅛ |
| Pac Pete | 350 | $34¾ | 34½ | 34¾ | +⅛ |
| Peopl St | 100 | $15½ | 15½ | 15½ | −¼ |
| Pow Corp | 3700 | $5 | 490 | 495 | −5 |
| Pow C 5 pr | 2690 | $8 | 8 | 8 | |
| Price Com | 850 | $8 | 8 | 8 | |
| QSP Ltd | 125 | $11⅝ | 11⅝ | 11⅝ | +⅛ |
| Que Tel | 915 | $14 | 14 | 14 | |
| Rapid D | 400 | 380 | 380 | 380 | |
| Rio Algom | 300 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | −⅛ |
| Rolland | 100 | 315 | 315 | 315 | −15 |
| Royal Bank | 2535 | $27½ | 27½ | 27½ | +⅛ |
| Royal Trst | 1725 | $35 | 35 | 35 | +⅛ |
| Shell Can | 205 | $37¾ | 37½ | 37½ | −¼ |
| Simpsons | 800 | $20⅞ | 20¾ | 20¾ | |
| Steel Can | 2025 | $26 | 25¾ | 25⅞ | −¼ |
| Steinbg A | 15100 | $18⅜ | 18⅜ | 18⅜ | |
| Sup Elec | 2300 | 320 | 310 | 315 | −5 |
| Texaco | 100 | $34½ | 34½ | 34½ | −⅛ |
| TD Bk | 63335 | $26 | 25⅝ | 25¾ | −¼ |
| Traders A | 300 | $13¾ | 13½ | 13¾ | +½ |
| Tr Can PL | 500 | $35⅞ | 35⅞ | 35⅞ | +⅛ |
| Tr Can A pr | 25 | $67 | 67 | 67 | −⅛ |
| Trans C Pl | 600 | $42 | 42 | 42 | −⅛ |
| Trans Mt | 150 | $23½ | 23½ | 23½ | +⅛ |
| Trizec Crp | 49600 | 165 | 165 | 165 | |
| Trizec w | 1000 | 53 | 53 | 53 | |
| Tr G C | 459 | $20⅜ | 20⅜ | 20⅜ | +⅜ |
| Ultrmar | 3000 | $7½ | 7½ | 7½ | +½ |
| Walk GW | 1535 | $36¾ | 36¼ | 36¼ | −⅜ |
| War H 150 | 100 | $10 | 10 | 10 | |
| Webb Knp | 1200 | 41 | 41 | 41 | −4 |
| Westcst | 195 | $26 | 26 | 26 | |
| Zellers | 140 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | +⅛ |

## Bourse canadienne

Industrielles

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Allied Music | 300 | 490 | 490 | 490 | −10 |
| Amb Db | 9000 | 160 | 175 | 180 | |
| Aquabl | 3000 | 300 | 280 | 280 | −10 |
| Belg Stand | 1200 | $16⅛ | 16⅛ | 16⅛ | −⅛ |
| Berncam | 600 | 490 | 490 | 490 | |
| Blue Bon | 1925 | 200 | 200 | 200 | |
| Capital Dyn | 200 | 190 | 190 | 190 | |
| Com Hold | 450 | 250 | 250 | 250 | |
| Comodor | 800 | $7¼ | 7 | 7 | −¼ |
| Crawfd A | 500 | 175 | 175 | 175 | |
| Deltan | 1800 | $7¼ | 7 | 7⅛ | +⅛ |
| Drum Die | 1200 | 39 | 39 | 39 | |
| Int Atlas | 500 | 20 | 18 | 20 | |
| Lemtex | 2500 | 39 | 39 | 39 | |
| Pow 6 pr | 300 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| Prefac | 2900 | 180 | 170 | 180 | +10 |
| Proflex | 6700 | 285 | 275 | 285 | |
| Resrt Dv | 5100 | 505 | 20 | 200 | |
| S Law D | 800 | 82 | 82 | 82 | |
| SXL Div | 1800 | $7 | 6¾ | 7 | +⅛ |
| Steeltree | 1200 | 140 | 140 | 140 | |
| Superpck | 100 | $7 | 7 | 7 | |
| T Lonlvs | 1000 | 395 | 395 | 395 | +5 |
| Unican Sec | 3100 | 440 | 430 | 440 | |
| Whiterk | 300 | $10½ | 10½ | 10½ | −⅛ |

Mines et Pétroles

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitib Asb | 677 | 315 | 310 | 315 | |
| Acroll Ltd | 1700 | 63 | 63 | 63 | −2 |
| African | 100450 | 95 | 90 | 91 | −9 |
| Alld Min | 1233 | 305 | 300 | 300 | −5 |
| Ameran | 500 | 9 | 9 | 9 | +1 |
| Americ | 500 | 12 | 12 | 12 | |
| Amigo | 3000 | 12 | 12 | 12 | −1½ |
| Atl Nick | 700 | 80 | 80 | 80 | −4 |
| Atl Tung | 15500 | 84 | 76 | 83 | +1 |
| Bateman | 5000 | 6 | 6 | 6 | |
| Bellechs | 2400 | 7 | 7 | 7 | +½ |
| Beltere | 3000 | 14½ | 14½ | 14½ | +½ |
| Bruneau | 1000 | 17½ | 17½ | 17½ | +½ |
| Buffalo Gas | 300 | 500 | 450 | 500 | |
| Burnt Hill | 3000 | 18 | 18 | 18 | |
| Cadillac Ex | 1100 | 200 | 200 | 200 | |
| Caliper Dev | 7800 | 360 | 355 | 360 | |
| Can Keeley | 8000 | 6½ | 6½ | 6½ | |
| Cdn Mag | 1000 | 53 | 53 | 53 | +6 |
| Canadore | 7000 | 27½ | 27 | 27½ | −1½ |
| Canuc M | 1100 | 36 | 36 | 36 | −4 |
| Chsbar I | 1400 | 280 | 275 | 275 | −5 |
| Con Quest | 2000 | 61 | 60 | 60 | −1 |
| Cons Imp | 1000 | 13 | 13 | 13 | +3 |
| Con Prop | 1250 | 7 | 7 | 7 | |
| Corge | 4000 | 27 | 26 | 26 | −2 |
| Credo Min | 34000 | 20 | 17 | 19 | −1 |
| Cresus | 10500 | 11 | 10 | 11 | +1 |
| Dauphin | 2000 | 14 | 14 | 14 | +1 |
| D Lease | 9000 | 7½ | 6 | 7½ | −½ |
| Ducros | 500 | 15 | 15 | 15 | |
| Dumont | 13500 | 61 | 58 | 61 | +1 |
| Dynco | 9066 | 127 | 116 | 127 | −2 |
| Dyn Mn | 500 | 21 | 21 | 21 | |
| Eagle Min | 800 | 320 | 310 | 320 | +15 |
| Fairway | 6300 | 615 | 600 | 600 | −25 |
| Fall Min | 13000 | 94 | 90 | 94 | +4 |
| Flint Rj | 2700 | 77 | 72 | 77 | +4 |
| Fontana | 500 | 4 | 4 | 4 | −21 |
| Gaspe Q | 18500 | 41 | 40 | 40 | −½ |
| Ghislau | 12500 | 7 | 6 | 7 | +½ |
| Gold Hk | 5025 | 17½ | 17 | 17½ | −1 |
| G E Res | 16500 | 65 | 59 | 65 | +5 |
| Gr W Min | 2000 | 20 | 20 | 20 | |
| Gr Coast | 1625 | 410 | 400 | 410 | |
| Hanson | 4000 | 21 | 21 | 21 | +1 |
| Israel Cnt | 31000 | 31 | 25 | 31 | +5 |
| James By | 73000 | 34 | 31 | 31 | −1½ |
| Kal Res | 28100 | 69 | 62 | 69 | +7 |
| Kingswd | 5000 | 37 | 36 | 36 | −1 |
| Lingside | 1000 | 4 | 4 | 4 | +1 |
| Lynx CEx | 400 | 15 | 5 | 155 | +3 |
| MacLan | 1900 | 70 | 70 | 70 | −5 |
| Mal Hygd | 3000 | 230 | 225 | 225 | −15 |
| Maybrun | 5000 | 14 | 14 | 14 | |
| Mid Ind | 1900 | 34 | 33 | 33 | −2 |
| Mija Mines | 2000 | 18 | 18 | 18 | −2 |
| Mistango | 2000 | 20 | 18 | 18 | |
| Monteagle | 5500 | 39 | 38 | 39 | +1 |
| Mt Laur U | 4000 | 85 | 84 | 85 | −3 |
| Mt Jamie | 4000 | 15 | 15 | 15 | |
| M Pleas | 5400 | 40 | 40 | 40 | |
| Nw Hosco | 2700 | 103 | 100 | 103 | +3 |
| NW Unisp | 6800 | 46 | 44 | 45 | −½ |
| NA Rare | 6500 | 29 | 28 | 29 | −1 |
| Nouvelle | 9500 | 15 | 14 | 14 | −1 |
| NQN Min | 2500 | 29 | 27 | 27 | −2 |
| Pac Ni M | 28000 | 38 | 29 | 38 | +10 |
| Pamour | 26100 | 200 | 190 | 200 | −210 |
| Pan Am | 82290 | 960 | 330 | 700 | −285 |
| Phoenix | 200 | 800 | 800 | 800 | |
| Pine Ridg | 5500 | 13 | 12 | 12 | −1 |
| Pitt Gold | 10000 | 4 | 4 | 4 | −½ |
| Pr Potash | 1000 | 3 | 3 | 3 | |
| Probe Mn | 19100 | 23 | 20 | 22 | |
| Pnghorn | 1100 | 83 | 83 | 83 | −1 |
| Prov Ex | 7500 | 70 | 70 | 70 | +5 |
| Puma P | 4000 | 120 | 118 | 120 | |
| Puma w | 700 | 75 | 75 | 75 | |
| Q Antim | 6000 | 50 | 50 | 50 | −5 |
| Queenstn | 2500 | 25 | 24 | 25 | −1 |
| Rncheria | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| Roy Agas | 13000 | 34 | 31 | 34 | |
| St Lucie | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| Scandia | 1000 | 15 | 15 | 15 | −1 |
| Scimnx | 2000 | 55 | 55 | 55 | |
| Sil Shield | 1000 | 263 | 263 | 263 | +1 |
| Tache | 3500 | 3½ | 3½ | 3½ | |
| Talismn | 500 | 19½ | 19½ | 19½ | +1½ |
| Terrex | 14700 | 23 | 23 | 23 | −½ |
| Toronado | 500 | 19 | 19 | 19 | +1 |
| Transtere | 2000 | 13 | 13 | 13 | |
| Triton Expl | 500 | 85 | 85 | 85 | −5 |
| Troilus min | 1000 | 22 | 22 | 22 | −1 |
| Wiscon | 2500 | 19 | 18 | 19 | |
| Wrightbr | 6000 | 70 | 55 | 70 | −5 |
| Zinat | 37000 | 24 | 21 | 22 | −1 |

## Baisse de l'or

LONDRES — L'once d'or fin cotait $41.00 sur le marché européen de l'or, hier, comparativement à $41.10 vendredi. Lundi, le marché financier était fermé à l'occasion du congé annuel des banques.

# les dividendes

**Canadian Food Products Ltd.** — 24 semaines prenant fin le 2 juin: 1971, $147,000 de pertes; 1970, $77,000 de pertes.

**Canadian Pacific Ltd.** — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, $33.3 millions, soit $2.20 par action; 1970, $32.7 millions, soit $2.16.

**Greyhound Lines of Canada Ltd.** — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, $1,912,701, soit 41 cents par action; 1970, $1,458,387, soit 31 cents.

**Beaver Lumber Co. Ltd.,** 12 1-2 cents; classe "A", 25 cents; privilégiées 35 cents; toutes payables le 1er octobre, inscription le 10 septembre.

**Gaz Metropolitain Inc.,** 5.40 pour cent privilégiées, série 1965, $1.35; 5 1-2 pour cent privilégiées, série 1966, $1.37 1-2; payables le 30 septembre, inscription le 9 septembre.

**CSW Ltd.,** 5 pour cent privilégiées, $1.25, payable le 1er novembre, inscription le 13 octobre.

**Rapid Grip and Batten Ltd.,** classe A, 15 cents, payable le 1er octobre, inscription le 14 septembre.

# au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

| Titre | Volume | Haut | Bas |
|---|---|---|---|
| Abcope | 500 | 1.30 | 1.30 |
| Bantam Mng | 2000 | .74 | .74 |
| Bordun Mng | 1000 | .35 | .35 |
| Camindex | 2000 | .30 | .30 |
| Clearwater | 7500 | .21 | .20 |
| Cons Computer | 1100 | 4.00 | 2.50 |
| Dasson Copper | 21000 | .18 | .15 |
| Dom Jubilee | 500 | .80 | .80 |
| Fonds F I C Pr | 800 | 7.00 | 7.00 |
| Goslsil | 2000 | .19 | .19 |
| Grt Lk Nick | 200 | 2.625 | 2.625 |
| Huron Bruce | 2500 | .35 | .33 |
| Int Systcoms | 6000 | .62 | .60 |
| Mns Iberville | 5000 | .40 | .35 |
| Mandarin Mns | 10000 | .36 | .35 |
| Manix Mng | 8000 | .40 | .40 |
| Maple Leaf Mns | 1000 | .10 | .10 |
| Marval Mns | 15500 | .55 | .53 |
| Mayfield | 34000 | .95 | .80 |
| Medipak | 2200 | 2.50 | 2.40 |
| Mistassini Ur | 500 | .60 | .60 |
| Mult Access | 3500 | 1.50 | 1.45 |
| Mustang | 5000 | .38 | .38 |
| Nordex | 5000 | .75 | .75 |
| Polcon | 400 | 5.50 | 5.375 |
| Revenue Prop | 3000 | .63 | .60 |
| Rol-Roy Adr | 1000 | .40 | .40 |
| Shelter Bay | 30500 | .40 | .36 |
| Soca Ltd | 1600 | 1.00 | .90 |
| Somex Ltee | 2500 | .83 | .83 |
| Spur Aero | 400 | 1.10 | 1.10 |
| Stairs Exp | 4000 | .04 | .04 |
| Tartan Expl | 19500 | .49 | .49 |
| Tromex Mng | 500 | 1.00 | 1.00 |
| Unigesco B | 100 | 2.52 | 2.52 |
| Unigesco A | 100 | 2.65 | 2.65 |
| Untd Inv Life | 100 | 4.75 | 4.75 |
| Untd Mcfie | 10000 | .05 | .05 |
| York Lambton A | 500 | .80 | .80 |

# les obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

| | | | |
|---|---|---|---|
| 6 Déc. 15 | 1971 | 100¼ | 100⅜ |
| 4¼ Sept. 1 | 1972 | 99¾ | 100¼ |
| 5 Oct. 1 | 1973 | 99½ | 99¾ |
| 5 Avril 1 | 1974 | 98½ | 99 |
| 6½ Avril 1 | 1975 | 100¼ | 100¾ |
| 5½ Juin 1 | 1976 | 97½ | 98½ |
| 7 Sept. 1 | 1977 | 102½ | 103½ |
| 3¾ Jan. 15 | 1978 | 86½ | 87½ |
| 6½ Juin 1 | 1979 | 99½ | 100½ |
| 6¼ Avril 1 | 1980 | 97¼ | 98¼ |
| 4½ Sept 1 | 1983 | 83 | 83½ |
| 6¼ Fév. 15 | 1989 | 96 | 97 |
| 6½ Oct. 1 | 1995 | 92 | 94 |
| 3¾ Mars 15 | 1998 | 58 | 60 |
| 3 Sept. perpétuel | 1996 | 38 | 40 |
| Cn 4 Fév. 1 | 1981 | 78½ | 79½ |
| CN 5¾ Jan. 1 | 1985 | 85 | 86 |
| CN 5 Oct. 1 | 1987 | 76½ | 77½ |

INDUSTRIELLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Abitibi 7¼ | 1987 | 86 | 88 |
| Alb. Gas Conv. 7½ | 1990 | 119 | 121 |
| Bk. of N.S., 7 Oct. 15 | 1987 | 87½ | 89¼ |
| CPR 8¾, Nov. 1 | 1978-89 | 104 | 106 |
| Domtar 6¾ | 1987 | 80 | 82 |
| GMAC 8¾ | 1974 | 101 | 103 |
| GMAC 7, Sept. 30 | 1986 | 85 | 87 |
| Gulf Oil 8½ Déc. 1 | 1989 | 103 | 104 |
| Impl. Oil 8½ Août 15 | 1989 | 103 | 104 |
| Noranda 9¼, Oct 15 | 1990 | 102½ | 104½ |
| Royal Bk. 7 Avril 15 | 1991 | 100½ | 101 |
| Roymor 7½ Nov. 1 | 1973 | 99 | 101 |
| Roymor 7¾, Nov. 1 | 1978 | 98½ | 100¼ |
| Simpsons 9½, Déc. 15 | 1989 | 103½ | 105¼ |
| Weston Geo, 6¾ | 1987 | 83 | 85 |

PROVINCIALES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alb. 6¾ Mars 1 | 1989-91 | 87 | 89 |
| Ma. Hyd 8½ Sept. 15 | 1991 | 102 | 103 |
| N.B. 7¾ Mars 1 | 1994-96 | 93 | 95 |
| Nfld. 9¾ Nov. 15 | 1990 | 105 | 107 |
| NS 7¼ Mars 1 | 1989-91 | 89 | 91 |
| Ont Hyd 8¼ Juillet 21 | 1996 | 102½ | 103½ |
| P.E.I. 9¼ Nov. 1 | 1990 | 103 | 105 |
| Que., 8¾ Juillet 29 | 1996 | 99 | 100 |

MUNICIPALES

| | | | |
|---|---|---|---|
| C. Mtl. 9½ Déc. 7 | 1990-95 | 105 | 107 |
| Met. Tor., 28¾, Oct. 1 | 1990 | 104 | 106 |

SERVICES PUBLICS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Alta. Gas. 9¼ | 1990 | 104 | 105 |
| Bell Tel. 9⅜ | 1993 | 106 | 108 |
| Marit. T&T 9¼ Juin 1 | 1990 | 104 | |
| N&C 9⅜ Jan. 15 | 1991 | 103 | 104 |
| TC Pipe 9¾ Juin 20 | 1990 | 105 | 107 |

CONVERTIBLES

| | | | |
|---|---|---|---|
| TC Pipeline 5 | 1989 | 90 | |
| Westcoast 6½, Avril 1 | 1988 | 92 | 94 |

# fonds mutuels

| FONDS | OFF. | DEM |
|---|---|---|
| Acrofund | 1.20 | 1.32 |
| Adanac | 2.02 | 2.21 |
| A.G.F. Special Fund | 2.93 | — |
| All-Canadian Compound | 8.30 | 9.18 |
| All-Canadian Dividend | 9.51 | 10.39 |
| All-Canadian Revenue | 7.07 | 7.35 |
| All-Canadian Venture | 3.72 | 4.06 |
| Amer. Gen'l Growth | 19.60 | 21.42 |
| Am. Growth Fund | 5.99 | 6.58 |
| Assoc. Investors | 5.25 | 5.30 |
| Canada Growth Fund | 5.76 | 6.33 |
| Cdn. Invest Fund | 4.55 | 4.99 |
| Cdn. S.A. Gold Fund | 4.61 | 5.04 |
| Cdn. Sec. Growth | 4.60 | 5.05 |
| Cdn. Gas & Energy Pfd. | 14.35 | 15.76 |
| Cdn. Trusteed Income | 4.88 | 5.36 |
| Canagex | 9.38 | 10.14 |
| Champion Mutual | 7.49 | 8.18 |
| Collective Mutual Fund | 6.27 | 6.88 |
| Commonwealth Inter. | 13.12 | 14.42 |
| C.I. Leverage | 3.45 | 3.79 |
| Commonwealth Venture | 6.09 | 6.69 |
| Corporate Investors | 5.48 | 5.99 |
| Corp. Inv. Stock Fund | 5.13 | 5.61 |
| CSM Japan Fund | 7.34 | 8.07 |
| Dom. Compound | 5.31 | 5.77 |
| Dom. Equity | 6.81 | 7.09 |
| xDreyfus Fund | 12.40 | 13.59 |
| Exec. Fund of Canada | 6.02 | 6.60 |
| Fonds Collectif "A" | 6.12 | 6.69 |
| Fonds Collectif "B" | 5.52 | 5.69 |
| Fonds Collectif "C" | 8.90 | 9.72 |
| GIS (Compound) | 9.53 | 10.48 |
| GIS (Income) | 3.53 | 3.88 |
| Growth Equity | 6.36 | 6.98 |
| Industrail Growth | 5.81 | 6.38 |
| Invest Growth | 11.00 | 12.03 |
| Invest Int'l Mutual | 7.70 | 8.42 |
| Invest Mutual of Canada | 5.35 | 5.85 |
| Japanese Fund | 4.82 | 5.27 |
| Keystone Canada | 7.10 | 7.78 |
| Le fonds P.E.P. | 3.51 | 3.81 |
| Mutual Accumulating | 5.39 | 5.93 |
| Mutual Bond Fund | 9.78 | 10.75 |
| Mutual Growth Fund | 5.16 | 5.67 |
| Mutual Income | 5.02 | 5.52 |
| Pension Mutual | 7.52 | 8.24 |
| Planned Resources | 4.39 | 4.87 |
| Principal | 4.24 | 4.66 |
| Provident | 5.74 | 6.28 |
| Regent Growth | 8.92 | 9.80 |
| Regent Pension | 5.26 | 5.78 |
| Regent Venture | 4.00 | 4.40 |
| RoyFund Ltd. | 5.63 | 5.86 |
| Sav. & Inv. Can. | 6.25 | 6.87 |
| Sav. & Inv. Amer. | 9.25 | 10.16 |
| Spec | 8.94 | 9.77 |
| Taurus | 3.72 | 4.09 |
| Utd. Accumulative | 4.92 | 5.41 |
| Utd. American | 2.23 | 2.45 |
| Utd. Horizon | 2.94 | 3.23 |
| Utd. Venture | 4.11 | 4.52 |
| Universal Sav. Equity | 7.20 | 7.92 |

## HUDSON'S BAY COMPANY

J.H. MOORE

Hudson's Bay Company annonce l'élection de M. J.H. Moore, de London, Ontario, comme Membre du Conseil d'administration.

M. Moore est Président de Brascan Limited, Président du Conseil d'administration de John Labatt Limited et administrateur de plusieurs autres compagnies sises au Canada et en Angleterre.

# cours des changes

| PAYS | MONNAIE | COURS |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | no quote |
| Allemagne | Deutsche Mark | .2980 |
| Angleterre | Livre | 2.4971 |
| Argentine | Peso | no quote |
| Australie | Dollar | 1.1698 |
| Autriche | Schilling | .0416 |
| Belgique | Franc | .0210 |
| Brésil | Cruzeiro Novo | .1923 |
| Danemark | Couronne | .1384 |
| Espagne | Peseta | .0147 |
| France | Franc | .1837 |
| Hollande | Florin | .2945 |
| Italie | Lire | .001656 |
| Japon | Yen | .003011 |
| Mexique | Peso | .0812 |
| Etats-Unis | Dollar | 1.01 9/32 |
| Norvège | Couronne | .1475 |
| Nouvelle-Zélande | Dollar | no quote |
| Suède | Couronne | .2002 |
| Suisse | Franc | .2546 |

# les bénéfices

**Crown Zellerbach Canada Ltd.** des bénéfices de $3.6 millions, soit 45 cents l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1971, au regard de $3.9 millions et 50 cents l'action en 1970.

**Crédit Foncier Franco-Canadien:**

cinq mois et demi au 15 juin 1971: $1,267,000 ou $1.48 par action; en 1970: $1,005,000 et $1.18.

**Royal Trust Co. Mortgage Corp.** annonce des bénéfices de $327,000 pour le trimestre terminé le 31 mars 1971, au regard de $198,000 en 1970.

**Scott Paper Ltd.** annonce des bénéfices de $848,200, soit $1.06 l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1971, au regard de $847,793 et $1.06 l'action en 1970.

**United Funds Management Ltd.** annonce des bénéfices de $257,000, soit 21 cents l'action, pour le semestre terminé le 30 juin 1971, au regard de $163,000 et 13 cents l'action en 1970.

**Ivaco Industries Ltd.,** pour les six mois terminés de 30 juin 1971, $1,736,388 et 48 cents l'action, par rapport à $1,330,572 et 39 cents l'action en 1970.

**Weldwood of Canada Ltd** — Pour le semestre se terminant le 30 juin: 1971, $1,157,000, soit 28 cents par action; 1970, $218,000 soit deux cents.

**BACM Industries Ltd** — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, $1,411,000, soit 71 cents par action: 1970, $459,600, soit 24 cents.

**Consolidated Bathurst Ltd** — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, $1.4 million de pertes: 1970, $3.8 millions de bénéfices, soit 37 cents par action.

**Falconbridge Nickel Mines Ltd** — Semestre, prenant fin le 30 juin: 1971, $10,138,000, soit $2.04 par action: 1970, $20,742,000 soit $4.26.

**Laurentide Financial Corp Ltd** — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, $2,686,406, soit 49.5 cents par action; 1970, $1,992,863 soit 31.4 cents.

**British Columbia Telephone Co.** — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, $5,253,000, soit $1.83 par action; 1970, $6,579,000 soit $2.29.

**GSW Ltd** — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, $1,206,000 soit 58 cents par action: 1970, $301,000 soit 12 cents.

**Hugh Russel Ltd** — Semestre prenant fin le 30 juin: 1971, $277,677 soit 27 cents par action: 1970, $568,783, soit 73 cents.

**Great Lakes Paper Co,** six mois se terminant le 30 juin: 1971, 1,312,000, 36 cents la part: 1970, $1,943,000, 54 cents.

**Interprovincial Steel and Pipe Corp. Ltd.,** neuf mois se terminant le 31 mai: 1971, $511,838; 1970, $1,197,529.

**North Cahadian Oils Ltd.,** six mois se terminant le 30 juin: 1971, $982,000, 16.5 cents l'action: 1970, $911,000, 15 cents.

**Pine Point Mines Ltd.,** six mois se terminant le 30 juin: 1971, $5,782,000, $1.28 l'action: 1970, $13,734,000, 3.04.


COMPTABLE AGRÉÉ
DEMANDÉ

Bilingue, expérimenté et compétent. Possibilité d'association dans une société établie.

*Adresser vos demandes en toute confiance à: J.P. Latendresse, C.A.*

LATENDRESSE & LATENDRESSE
Comptables Agréés
235, Chemin Montréal,
Ottawa 7, Ont.



btm
COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS
BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.
1395 EST, RUE FLEURY, MONTRÉAL 359, QUÉ. / TÉL. 384-7950



ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

CRÉDIT - QUÉBEC INC.
*Courtiers en valeurs*
200, rue ST-JACQUES - Montréal - Tél. 849-5361
Succursale Québec - 71, rue St-Pierre - Tél 692-0745

# l'information sportive

## Le pilote Dick Brown et un peu de son histoire

par PIERRE GINGRAS

"J'ai commencé à courir il y a 5 ans, ici-même au Québec. Comme j'aimais pousser à fond ma voiture de rue et que les contraventions se faisaient nombreuses, j'ai décidé d'essayer les circuits. C'est ainsi que j'ai appris à connaître la course automobile et de cette façon je pouvais mieux juger de mes propres capacités."

Quelques mécanos s'affairent autour d'une énorme voiture de course de couleur bleue. Tout près les gens se sont assemblés pour mieux la contempler ou la toucher et les discussions vont bon train.

Plus loin, un projecteur met en vedette un pilote bien connu et la foule se presse contre lui. De partout dans cette immense place où sont entassés les bolides qui prendront bientôt le départ, on entend les moteurs qui rugissent, prêts à mordre le circuit brûlant à une vitesse folle.

Pourtant, dans tout ce tumulte, certains regards se posent sur un homme qui se tient à l'écart, l'air songeur, et qui semble méditer, calculer, chercher on ne sait quoi en lui-même, offrant un sourire sympathique aux encouragements de ses admirateurs pour qui il risquera dans quelques instants sa vie; c'est Richard "Dick" Brown.

DICK BROWN
(Photo Denis Giguère)

Dick n'en est pas à sa première épreuve. Pour lui c'est beaucoup plus qu'un passe-temps, car maintenant il est professionnel. Il conduit une Camaro 1969 avec un moteur de 302 po. cu., et qui développe 450 c.v. Il fait affaire avec l'équipe Todco et il est commandité par Filtronique Hi-Fi de Guy Charbonneau. En travail régulier, il est agent d'immeubles pour Montreal Trust.

"A moins de posséder une certaine fortune personnelle, il est très difficile de participer activement à la course au Québec. Quelques-uns y parviennent, d'autres n'atteindront jamais le but qu'ils s'étaient fixé. Le tout est de gagner certaines courses et de jouer chanceux. Il faut vraiment prévoir ce qui peut arriver".

Par exemple la Camaro de Dick: son prix est environ de $20,000; les pneus coûtent $85.00 chacun. Il faut payer les mécaniciens, les pièces, le transport de la voiture, etc. Il y a les commanditaires, mais ceux-ci ne paient qu'une partie des dépenses. Vous vous amenez sur la piste en sachant que le vainqueur aura une bourse de $900 et que si, au premier tour de piste, vous démolissez votre voiture sur un arbre, il vous faudra un sacré courage pour tout recommencer à zéro.

"Ce qui différencie les bons des mauvais conducteurs", de dire Dick, "c'est justement la façon dont un pilote et toute son équipe préparent la course afin de tirer le maximum de rendement de leur voiture. Il s'agit de savoir comment procéder et ça demande une technique très avancée, beaucoup d'expérience et surtout de bons circuits où le conducteur se sent en sécurité sur un tracé intelligemment construit en fonction de la haute vitesse qu'il faut atteindre".

Dick Brown effectue du très bon travail. Il le fait sérieusement, non pas pour récolter des millions, mais pour l'amour de la course. Pourtant chaque fois qu'il met son casque protecteur, qu'il endosse sa camisole, qu'il s'engouffre dans ce monstre de vitesse et qu'il se retrouve à la ligne de départ, seul avec lui-même, Dick pense à sa famille, ses amis, ses mécaniciens, ses commanditaires et c'est alors qu'apparaît en lui cette force qui l'anime, ce désir brûlant de relever le défi jusqu'au bout, de maîtriser sa voiture afin de ne jamais décevoir ceux-là qui ont mis tout leur espoir en lui.

Comme certains, il ne cherche pas la gloire, il ne s'amuse pas à jouer à la vedette. Bien sûr, ce qu'il désire avant tout, c'est de gagner, mais après une victoire ou une défaite, il aime bien se voir seul avec son épouse Louise et sa mignonne petite fille Lydia, loin de la foule, pour laisser s'enfuir cette concentration, oublier les odeurs d'huile et de pneus brûlés et penser à ce que lui réserve la prochaine course... et ce qui surgira au prochain tournant!

**STEVE WORSTER**, qui a quitté les rangs de Chats-Tigres de Hamilton à la suite d'une accusation à l'effet qu'il aurait eu en sa possession une livre de marijuana, est retourné à l'Université du Texas. C'est du moins ce qu'affirmait hier le Herald Times de Dallas dans lequel Steve Perkins prétend, après une conversation avec Lang don Viracola, un conseiller de plusieurs joueurs de football, que Worster jouera dans un avenir plus ou moins rapproché avec les Rams de Los Angeles ou avec deux ou trois autres équipes de la ligue Nationale.

**EALR INGARFIELD** a signé hier un contrat d'un an comme instructeur des Pats de Régina, de la ligue de hockey de l'Ouest, succédant ainsi à Bob Turner qui avait plutôt remis sa démission afin de devenir éclaireur des Golden Seals de la Californie. Ingarfield, qui a passé neuf ans avec les Rangers de New York avant d'être repêché par les Pingouins de Pittsburgh en 1967, s'est retiré du jeu la saison dernière alors qu'il portait les couleurs des Seals.

**JACK NICKLAUS**, malgré une surprenante défaite lors de la première ronde du championnat professionnel du jeu au trou des Etats-Unis, domine néanmoins la liste des meilleurs boursiers du circuit de golf américain. Nicklaus mène avec un total de $207,081 mais il est en revanche suivi d'assez près par Lee Trevino avec $197,219, et par Arnold Palmer avec $194,-937. Suivent dans l'ordre: Gary Player, $120,916; Miller Barber, $111,477; Bruce Crampton, $106,736; Jerry Heard, $106,329; Tom Weiskopf, $101,837; Gene Littler, $98,687; et Dave Eichelberger, $97,255.

**MATT BENOIT** a réussi un trou d'un coup au 7ème trou du club de Baie-Missisquoi, d'une distance de 140 verges. Il a réussi l'exploit rêvé de tout golfeur avec un bois no-3.

**L'EQUIPE CANADIENNE** d'athlétisme qui a gagné sept médailles d'or aux derniers Jeux panaméricains de Cali le mois dernier, a quitté hier la capitale fédérale en direction de l'Europe. Les hommes seront à l'oeuvre les 4 et 5 septembre à Sardine, en Italie, tandis que les femmes seront en piste le 3 septembre à Palerme. La plupart des 58 membres reviendront au Canada après cette compétition cependant qu'un groupe de 10 membres se rendra à Berlin pour une autre rencontre le 8 septembre, et huit autres se rendront à Londres.

**JOE FRAZIER**, champion mondial poids lourds, sera l'invité de la piste Blue Bonnets ce soir. La 3ème course sera présentée en son honneur et Frazier fera la présentation d'une couverture de refroidissement au gagnant de l'épreuve. Frazier est à Montréal en vue de la soirée de boxe de demain soir au centre Paul-Sauvé, où il arbitrera gratuitement le combat bénéfice entre Reynald Cantin et Nick Cosma.

**LOU BROCK** a déclaré hier que le record de 104 buts volés de Maury Wills pourrait bien demeurer à jamais à cause de la qualité des receveurs actuels. Brock, en volant deux buts contre les Mets mardi soir, a établi un nouveau record des majeures avec 50 larcins ou plus lors de sept saisons consécutives. Brock a maintenant un grand total de 489 buts volés depuis le début de sa carrière il y a 11 ans.

**JOHN NEWCOMBE**, premier favori, affrontera Jan Kodes aujourd'hui à l'ouverture des championnats de tennis de Forest Hill; 32 matches seront alors présentés. Pancho Gonzales, 43 ans, jouera pour sa part sur le court principal contre un autre Américain, Bob Kreiss.

**HUIT CHEVAUX**, dont le favori Hoot Speed prendront part aujourd'hui au Prix Hambletonian d'une bourse de $129,770 qui sera couru à Du Quoin, Illinois. Quatre courses sont prévues avant d'attribuer le 1er prix de $64,885. D'autres favoris sont Speedy Crown, Quick Bride et Keystone Hilliard.

**LES CHEFS** de Kansas City ont défait les Jets de New York au compte de 21-16 lundi soir dans une partie hors-concours de la ligue Nationale de football grâce à deux touchés du demi Ed Podolak devant une foule de 37,650 personnes au terrain municipal de l'endroit.

**HANS FASSNACHT**, de l'Allemagne de l'Ouest, a nagé hier des 200 mètres les plus rapides de l'histoire, nage papillon, en un temps de 2:00.3 minutes. L'ancien record de 2:03.0 avait été établi par Mark Spitz à Houston vendredi dernier.

## Les choix de "M. Hans" à B.B.

**Voici les choix de M. Hans pour le programme de ce soir:**
**1ère course: 1 – Can be Champ (4); 2 – Burning Luck (2); 3 – Rip Money (8).**
**2ème: 1 – Sea Diver (1); 2 – Spats Campbell (5); 3 – Warhanni (8)**
**Double suggéré: 4-1.**
**3ème: 1 – Hellenic Ace (3); 2 – Vive Le Ruler (6); 3 – Foxie Lynn (7).**
**Quiniellas suggérées: Roulette 3-6-7.**
**4ème: 1 – Black Treasure (8); 2 – Level Road (7); 3 – Talesman (1).**
**5ème: 1 – No Success; 2 – Launch Out (2); 3 – Gay Saxon (9).**
**Quiniellas suggérées: Roulette 8-2-9-3.**
**6ème: 1 – Jordon's Lake (3); 2 – Kilabu (9); 3 – Sir Magnus (10).**
**7ème: 1 – York Ranger (7); 2 – Firm Bull (4); 3 – April Wind (5).**
**Quiniellas suggérées: Roulette 7-4-5.**
**8ème: 1 – Venpower (4); 2 – Great Gabe (8); 3 – Dumnling (6).**
**9ème: 1 – Brave Lord (5); 2 – Knead Dough (2); 3 – Roman Brick (10).**
**Exactas suggérées: Roulette 5-2-10-4.**

## Le grand Frank sous contrat

L'ailier gauche Frank Mahovlich qui a égalé un record des éliminatoires avec un total de 27 points en mai dernier pour aider les Canadiens à remporter la coupe Stanley, a signé son contrat en vue de la prochaine saison. Les termes du contrat d'un an n'ont évidemment pas été dévoilés.

Agé de 33 ans, Mahovlich a compté 14 buts durant les séries de la coupe Stanley de 1970-71, un nouveau record.

Mahovlich est venu aux Canadiens dans un échange avec les Red Wings de Détroit le 15 janvier dernier. Il a terminé la saison régulière avec 31 buts et 42 passes pour un total de 73 points. Il a réussi 17 de ses buts après son arrivée avec le Tricolore.

**LE 1er CHAMPIONNAT nord-américain de la classe internationale des "470" se déroulera au Club nautique Deux Montagnes à Vaudreuil les 4, 5 et 6 septembre. Cet événement réunira une cinquantaine d'équipages venant d'aussi loin que la Californie. Le "470" est présentement considéré par le Comité olympique international en vue d'une nouvelle classe de dériveurs olympiques pour les Jeux de 1976. L'Association canadienne organise également le championnat du monde qui aura lieu à Montréal l'été prochain.**

## Pas de club de hockey en 1972

OTTAWA (PC) – Le directeur exécutif de l'Association canadienne de hockey amateur a fait savoir hier que le Canada avait rejeté une invitation officieuse que lui avait transmise le Japon afin d'envoyer une équipe aux Olympiques d'Hiver qui auront lieu à Sapporo en 1972.

Dans une interview, M. Gordon Juckes a rapporté qu'il avait écrit au vice-président du comité olympique canadien, M. F.S. Shaughnessy, une lettre dans laquelle il affirme qu'une équipe canadienne de hockey ne pourrait se rendre au Japon même si elle recevait une invitation officielle.

Si le Canada ne peut envoyer une équipe majeure de hockey dans une compétition internationale, il n'enverra pas une équipe d'amateurs; je n'ai fait que maintenir la position du hockey canadien depuis janvier 1970.

M. Juckes a également souligné que le public canadien verrait d'un meilleur oeil l'envoi d'une équipe amateur aux Olympiques si des professionnels avaient l'occasion d'affronter des clubs européens dans des compétitions internationales autres que les Olympiques.

Cependant, si le Canada ne sera pas représenté à Sapporo, il le sera par ailleurs aux championnats mondiaux pour étudiants qui seront présentés du 25 février au 5 mars 1972 au Lac Placid, dans l'Etat de New York.

Tom Watt, instructeur de hockey de l'université de Toronto, a été choisi afin d'organiser une équipe représentative.

On se rappellera que le Canada avait refusé l'an dernier d'envoyer une équipe à ces championnats. Le Canada avait été représenté en 1964 et 1968.

## 236 golfeurs au tournoi Valin du club Chanteclerc

Au moins 236 golfeurs professionnels et amateurs sont déjà inscrits au 8ème tournoi annuel Albert Valin qui aura lieu au club Chanteclerc de Ste-Adèle, demain.

Voici le tirage:

7:36 – Camille Labelle et invités.
7:45 – André Maltais, Daniel Pesant, Michel Veilleux, J.G. Tremblay.
7:54 – J.P. Duchesnault, Tony Gemma, Richard Boisvert, Jean Duchesne.
8:03 – Paul Mihalcean, Al Baggio, C. Murray, G. Duclos.
8:12 – André Goyer et invités.
8:21 – J. Jackson et invités.
8:30 – G. Ménard et invités.
8:39 – Bill McFaul, Larry Moore, Jean Lalande.
8:48 – Y. Constantineau, A. Gauthier, M. Désy.
8:57 – Roland Paul et invités.
9:06 – L. Michaud, B. Preston, G. Normandin.
9:15 – L. Foisy, R. Thériault, invités.
9:24 – L. Gaumont, D. Rivet, R. St-Jean.
9:33 – J. Choquette, D. Morency, R. Meunier, E. Fortier.
9:42 – L. Lambert et invités.
9:51 – M. Deschesne, R. Dubé, N. Bowen, G. Beck.
10:00 – J. Desjardins et invités.
10:09: Phil Laliberté, Ed. Eustace, Ray Dufort, Gilles Laroche.
10:18 – R. Dusseault, A. Métivier, G. Paquin, R. Beauséjour.
10:27 – Léo Bernier, J. Vaillancourt, invités.
10:36 – J.L. Fauteux, Philippe Lauzon, L. Tessier, O. Trudel.
10:45 – A. Thibault, Bob Schultz, invités.
10:54 – J. Marc Ladouceur, R. Bélanger, Charles Giraldeau, Gilles Lacasse.
11:03 – J. Morin, Roland Montreuil, invités.
11:12 – Francesco Siriani, Jean-Paul Alary, Jean Millaire, Bernard Forget.
11:21 – Jean-Guy Périard, Henri Chatelain, V. Miron, Pit Morin.
11:30 – O. Lamoureux, Jacques Lalonde fils, L. Gosselin, J. Y. Gosselin.
11:39 – J. Hamel, V. Crete, J. Lapointe, G. Talbot.
11:48 – P. Palangio, Roger Charbonneau, Frank Dibiase, R. Pickens.
11:57 – Alain Gousse, Marcel Pigeon, Gerry Proulx, Paul Labonté.
12:15 – Albert Valin, Jack Bissegger, André Gagnier, Luc Brien.
12:23 – Jules Huot, Stan Horne, Don Collins, Jerry Jarry.
12:31 – Norman Hunt, Stan Baird, Alan Ogilvie, Arnold McLean.
12:39 – Jack Taylor, Richard Millaire, Roger Bouchard, Ken Fulton.
12:47 – Ross Conklin, Elton Irwin, Ron Ladora, Roland Juster.
12:55 – Bill Mitchell, Bill Walsh, Maurice Legault, Jean-Jacques Côté.
1:03 – Roger St-Vincent, Jim Arnold, Claude Huet, Jean Giroux.
1:11 – André Lecompte, André Rufiange, Marcel Beauregard, Ronald Corey.
1:19 – André Harvey, Yvon Bonin, A. Morency, Gerry Donohue.
1:27 – George Arnold, R. Lévesque, J. Morin, L. Juteau.
1:35 – Y. Bouchard, Jean-Guy Regnaud, André Burns, J.-G. Poirier.
1:43 – A. Bourret, J. C. Roy, L. Lemoyne, G. Dupuis.
1:51 – Jacques Lévesque, Réal Brisson, A. Meunier, B. Crevier.
1:59 – H. Belzil, J. Bernard, C. Eccles, J. Roussin.
2:07 – Hubert Côté et invités.
2:15 – Maurice Richard, Sarto Legault, Yves Nadon, Osias Carrière.
2:23 – J. Shpetko, A. Lanthier, J. Vallé, Guy Cardinal.
2:31 – Michel Millaire, Alf Sland, Bruce Fry, R. Carrière.
2:39 – Ed Greer, G. Goddard, A. Labrie.
2:47 – C. Trudel, G. Lemieux, P. Lavigne, P. Duclos.
2:55 – Don Tarlton, T. Flood, B. Lamm.
3:15 – (Départs des femmes, 9 trous).

## Les athlètes, des esclaves?

BANFF, Alberta (PC) – Les athlètes professionnels sont astreints à un régime féodal et, sur le marché du travail, ils sont trois siècles en retard, a affirmé un professeur de philosophie au congrès du Barreau canadien.

M. John McMurtry, de Guelph, a ajouté que les athlètes canadiens n'ont aucune liberté d'emploi: dans le sport professionnel, l'athlète est lié par un contrat féodal, il est absolument à la merci de son propriétaire comme un serf.

De son côté, Me Bill Britton, avocat et ancien joueur de football qui a fait partie du club Lions, a déclaré que les contrats des joueurs sont sans pitié et à l'avantage d'un seul parti.

**Clarence Campbell**

Par contre, Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, est d'avis que les joueurs seraient les perdants s'ils étaient libres et s'ils ne profitaient pas des clauses d'option: les équipes ne pourraient dépenser pour la formation des athlètes si ceux-ci pouvaient passer à volonté à une autre équipe.

Herb Capozzi, ancien gérant des Lions de Vancouver, a appuyé Campbell, de même Nancy Greene Raine, ancienne championne mondiale de ski.

## Élaine Tanner est mariée

CALGARY PC – La sportive bien connue Elaine Tanner s'est mariée en fin de semaine à Calgary. Elle a épousé Ian Nahrgang, domicilié dans cette ville. Les nouveaux époux veulent passer leur lune de miel à faire du campisme dans les Rocheuses, puis ils reviendront à Calgary.

Le nom d'Elaine Tanner figure au Temple de la renommée des sports. La feune femme a été choisie comme athlète de l'année en 1965.

Elaine, à qui on a donné le surnom de "Mighty Mouse", a obtenu quatre médailles d'or et trois médailles d'argent dans les épreuves de natation en solo et en équipe aux Jeux du Commonwealth 1966, à la Jamaïque.

# Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL.

**COUR SUPERIEURE**

NO: 05 – 812728 – 71

GUY DALTON, résidant et domicilié en la Ville de Pierrefonds, District de Montréal,

Demandeur

-vs-

WILLIAM G. JONES, résidant et domicilié au 1001 Rive Boisée, Pierrefonds, District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus;

Défendeur

AVIS

Par ordre de la Cour, le défendeur est requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Copies de la déclaration et du bref d'assignation on été laissées au greffe de la Cour Supérieure, à son intention.

MONTREAL, ce 31 août 1971.

MARIUS D'AMOURS, P.S.C.M.

Mes Robitaille, Dansereau & Ass.,
500 Place d'Armes, suite 1980,
Montréal 126, P.Q.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**

NO.: 05-812 921-71

FEMIRIA PERINI, secrétaire, résidant en les cité et district de Montréal,

Demanderesse

-VS-

OTTAVIO VILARDI, résidant en la ville de Milan en Italie,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur OTTAVIO VILARDI est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 27ième jour d'août 1971

MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Me Manuel Feldman,
10 St-James ouest, S. 906
Montréal, Qué.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**
**(Division des Divorces)**

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO.: 12-016 254-71

DORIS PELLAND, résidant en les cité et district de Montréal,

Requérante,

-VS-

GERARD PEPIN, présentement de lieux inconnus,

Intimé.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé GERARD PEPIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 27ième jour d'août 1971

JACQUES PERRON
Régistraire

Mes Pepin, Riopel & Ass.,
360 St-Jacques S. 1620
Montréal 126, Qué.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**
**(Division des Divorces)**

NO: 12-015855-71

DAME SUSAN HECKMAN, ménagère, résidant et domiciliée à 6903 rue Guy, Ville d'Anjou, épouse commune en biens de James Swan.

requérante

-vs-

JAMES SWAN, marin, demeurant à 8820 13ième avenue, ville St. Michel, maintenant de lieux inconnus

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé James Swan est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL le 19 août 1971.

Jacques Perron
Registraire.

Mes Ogilvy, Cope Porteous & Ass;
1 Place Ville Marie,
Montréal tel: 875-5424

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR PROVINCIALE**

No 356 752

YVON MORISSETTE, ingénieur, de la Ville et le District de Montréal, et y résidant et domicilié au 1520 Tillemont, appartement 1,

demandeur

-contre-

GEORGE DUHAMEL, autrefois de la Ville et du District de Montréal, et y résidant et domicilié au 7522 rue Marquette, appartement 3, et maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à GEORGE DUHAMEL à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un déali de trente (30) jours.

Montréal, le 27 août 1971

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Gameroff, Fenster et associés,
Suite 2204, Place Victoria,
800 Square Victoria,
MONTREAL 115, Qué.

Avocats du demandeur

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**
**(Division des Divorces)**

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO.: 12-016 123-71

FREDERICK WILLIAM BARTLETT, résidant en les cité et district de Montréal,

Requérant,

-VS-

DAME RITA GLADYS BENTLEY, autrefois résidant en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée DAME RITA GLADYS BENTLEY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 27ième jour d'août 1971

JACQUES PERRON,
Régistraire.

Mes Cirini, Souaid & Ass.,
1010 St. Catherine ouest
Montréal, Qué.

---

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR SUPERIEURE**

No.: 807 709

GISELINE MARTEL, épouse séparée de biens de Yvon Morissette, résidant en les cité et district de Montréal,

Demanderesse,

-VS-

GEORGE DUHAMEL, autrefois résidant en les cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur GEORGE DUHAMEL est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 27ième jour d'août 1971

MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Mes Gameroff, Fenster & Ass.,
800 Place Victoria S. 2204
Montréal 1, Qué.

---

CANADA
PROVINCE DU QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

**COUR PROVINCIALE**

No 385 689

ROSS A. GRAHAM, Vendeur, de Ville Mont-Royal, District de Montréal, y faisant affaires sous la raison sociale de ROSS A. GRAHAM COMPANY, ayant sa principale place d'affaires au 1255 boulevard Laird, suite 167, dans la Ville et le District de Montréal,

demandeur

-contre-

PEARSON & FOSTER (BRADFORD) LTD, corps politique dûment incorporé selon les lois de l'Angleterre, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Ashfield Mills, Idle, Bradford, Angleterre,

defenderesse

-et-

MARGOLESE CLOTHES LTD., corps politique dûment incorporé selon la loi et ayant sa principale place d'affaires et son siège social dans la Ville et le District de Montréal au 6958-a rue St-Hubert,

-et-

SAMUELSOHN LIMITED, corps politique dûment incorporé selon la loi et ayant sa principale place d'affaires et son siège social dans la Ville et le District de Montréal au 6930 avenue du Parc.

tierces-saisies

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT a PEARSON & FOSTER (BRADFORD) LTD à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 26 août 1971

Claude Dufour
GREFFIER - ADJOINT

Mes Genser, Phillips, Friedman et associés,
Suite 220, Place du Canada,
MONTREAL 101, Qué.

Avocats du demandeur

---

**KODDOLS REALTY & INVESTMENT CORP.**

AVIS est, par ces présentes, donné que KODDOLS REALTY & INVESTMENT CORP., une corporation incorporée en vertu de la Loi des Compagnies, et ayant son siège social à Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

S. R. Altrows, c.r.,
Le procureur de
KODDOLS REALTY & INVESTMENT CORP.

---

**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA**

**REGION DE LA CAPITALE**

**APPEL D'OFFRES**

Des soumissions cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR LE PROJET N° 01814-Y – TRAVAUX DE MECANIQUE, CENTRE D'ASSEMBLAGE ET D'ESSAI DES ENGINS SPACIAUX, SHIRLEY BAY (ONTARIO)

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), LE MARDI, 21 SEPTEMBRE 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Le dépôt sera remboursé dès que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-entrepreneurs pour les travaux de mécanique doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 196, avenue Bronson, Ottawa (Ontario), au plus tard à 15 heures (heure avancée de l'Est), LE VENDREDI, 17 SEPTEMBRE 1971, conformément au document "Procédures et principes canadiens. Types régissant les bureaux de soumissions déposées lors des projets du gouvernement fédéral", deuxième édition, 1er avril 1970.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

F. A. Donnelly,
Le chef de la planification financière, Adjudication des soumissions et des contrats.

---

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juillet, 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DOMINION CHILDREN'S WEAR INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ième jour d'août 1971, sous le numéro 2294515. Ce 25ième jour d'août, 1971. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

---

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES**
**CCP-71-10281**
**pour 10h30 a.m.**
**heure de Montréal**
**le mardi 21 septembre 1971**
**Poste Micoua**
**(Comté de Saguenay)**
**INSTALLATION ELECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1972)**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

**Direction des Contrats**
**Bureau no 809**
**HYDRO-QUEBEC**
**75 ouest, boul. Dorchester**
**Montréal 128, Qué.**
**Canada**

Un dépôt de soumission au montant de SOIXANTE-DIX MILLE DOLLARS ($70,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
**B. LACASSE – W.E. JOHNSON**
Montréal, le 23 août 1971

---

**AVIS AUX ENTREPRENEURS**

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 12-1077" concernant

LA RÉFECTION DU MUR D'APPROCHE SUD, EN AMONT DE L'ÉCLUSE NO. 4, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'immeuble de la voie maritime, écluse de Saint-Lambert, boite postale 97, Saint-Lambert, (Qué.) jusqu'à 15 heures, heure avancée de l'Est, le mardi 21 septembre 1971.

On pourra obtenir les plans, devis, formules de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en français ou en anglais, en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9 (Qué.), ou au Secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur régional, immeuble de la voie maritime, boite postale 97, Saint-Lambert (Qué.), contre le versement de cent dollars ($100), pour chaque jeu de documents, montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours des dates fixées ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumissions, représentant dix pour cent (10 p. 100) de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le secrétaire
L.E. BELAND

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 30 août 1971.

---

**VILLE D'OUTREMONT**

**Avis du président d'élection annonçant l'époque et le lieu fixés pour la présentation des candidats, le jour de l'ouverture du scrutin et la nomination de son secrétaire d'élection.**

**Je donne avis aux électeurs de la ville d'Outremont que la présentation des candidats pour les charges de Maire et de Conseillers pour ladite Ville, aura lieu à la Salle du Conseil de la ville d'Outremont, 530 avenue Davaar, dans la ville d'Outremont, le trente-et-unième (31ième) jour du mois d'octobre, mil neuf cent soixante-onze (1971) entre midi et deux heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) et que, dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la Loi, ce scrutin sera ouvert le dimanche, septième (7ième) jour du mois de novembre, mil neuf cent soixante-onze (1971), depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) dans chacun des arrondissements de votation; et que j'ai nommé:-**

**Raymond Tanguay**
**42 avenue Joyce**
**Outremont 154**

**mon secrétaire d'élection.**

**Donné sous mon seing, à Outremont, ce 1er jour du mois de septembre 1971.**

**PIERRE FAIVRE, o.m.a.**
**Président d'élection**

# Malgré une foule de (bons) trucs Mauch, défaite 7-6 en 10 manches

**CHICAGO (Le Devoir) – La 1ère partie du programme double d'hier après-midi entre les Cubs de Chicago et les Expos de Montréal en fut un marathon non seulement parce qu'elle dura 10 manches, qu'elle fut marquée de 13 points et 27 coups sûrs, sans oublier un total de 5 erreurs et un autre de 21 coureurs laissés sur les buts, mais aussi parce que le gérant montréalais Gene Mauch dut se servir de 5 lanceurs tout en exécutant une série d'excellentes manoeuvres dans l'espoir de gagner.**

**Ainsi à la 7ème manche, après un retrait et avec deux Cubs sur les buts, il remplaça Dan McGinn, qui avait succédé à un Carl Morton plutôt faible, par Mike Marshall. En même temps, il envoyait Stan Swanson au champ gauche à la place de Jim Fairey (et Bobby Wine à l'arrêt-court à la place de Gary Sutherland). Que firent ces réservistes? Marshall retira Ron Santo sur un roulant au champ intérieur avec son tout premier lancer, Joe Pepitone avançant du 2ème but au 3ème et Jim Hickman du 1er au 2ème. Marshall donna ensuite un simple à Brock Davis qui fit compter Pepitone, ce qui égalait le pointage à 6-6, mais du fond du champ gauche, Swanson, tout nouvellement installé, retira Hickman au marbre avec un puissant lancer. Et l'effort en aurait été un si, à la 1ère moitié de la 9ème manche, Ron Hunt n'avait pas légèrement trébuché en contournant le 3ème coussin et alors qu'il filait vers le marbre pour marquer ce qui aurait été un point possiblement décisif et vainqueur.**

Hunt avait commencé cette 9ème manche avec un simple au champ centre, son 3ème coup sûr de la joute, et avait aussitôt avancé au 2ème but sur le coup-retenu-sacrifice de Boots Day. Le lanceur Milt Pappas donna ensuite un but sur balles intentionnel à Rusty Staub (il avait précédemment frappé deux doubles en plus de s'en faire voler un autre à la 3ème manche lorsque le voltigeur Brock Davis alla chercher son coup de 400 pieds sur la clôture du champ centre). Le vétéran Ron Fairly suivit avec un simple au champ droit et c'est alors que Hunt se mêla les pieds, le receveur Chris Cannizzaro le retirant au marbre après avoir reçu un bon lancer du voltigeur de droite Hickman. Staub se rendant au 3ème, et Fairly au 2ème, sur le jeu. Mais Jim Gosger, frappant en relève pour Marshall, ne put faire mieux que de frapper un roulant-3ème-retrait au 1er-but.

Bob Bailey commença la 10ème manche-Expos avec un simple, avança au 2ème sur le sacrifice de Swanson et au 3ème sur le roulant-retrait de Bateman au 2ème but. Mais Wine fit exactement la même chose que Bateman... et fin de la manche.

Howie Reed, successeur de Marshall, avait commencé la 9ème manche en donnant un but sur balles (en 4 lancers) à Billy Williams mais s'était tiré d'embarras lorsque, après le retrait au bâton de Pepitone, son receveur Bateman retira Williams qui tentait de voler le 2ème but. Le jeu se révéla important puisque Hickman suivit avec un simple avant que Santo ne soit retiré sur un roulant.

Mais le mauvais risque de commencer une manche, surtout en fin de rencontre, en donnant un but gratuit devait casser les reins des Expos à la 2ème moitié de la manche suivante, la 10ème et dernière. Reed, cette fois, le donna à Davis avec 6 lancers. Cannizzarro frappa ensuite un coup-retenu et Reed ramassa la balle pour lancer, hélas trop tard, au 2ème but. Avec deux coureurs sur les sentiers, Mauch décida de remplacer Reed par Ernie McAnally, son 5ème artilleur de la joute. Cleo James, qui célébrait ses 31 ans (l'organiste lui joua "Happy Birthday" alors qu'il attendait que McAnally soit prêt à lancer), vint frapper pour le lanceur Phil Regan qui avait remplacé un Pappas fatigué à la 1ère tranche de cette 10ème reprise.

McAnally lui passa 2 prises sous le nez, puis une balle, avant de l'atteindre avec un lancer imprécis... buts emplis ...aucun joueur retiré. Don Kessinger, déjà l'auteur de 4 simples s'amena donc au marbre.

Et Mauch puisa dans son sac de trucs. Il retira Swanson du champ gauche et le remplaça, devant le 2ème coussin, par un 5ème joueur de champ intérieur, en l'occurrence Ron Brand... ce qui n'empêcha pas Kessinger de frapper un simple au champ droit... et de 7-6 Chicago et finita la comedia!

Les points:

1ère manche-Expos: simple Hunt, jeu facultatif de Day, but volé, erreur Cannizzarro (Day au 3ème), retrait Staub sur une chandelle au 3ème but, simple Fairly... 1-0 Montréal.

1ère manche-Cubs: simple Kessinger, retrait Beckert sur roulant (Kessinger au 2ème), simple Williams (son 83ème point produit), retrait-roulant Pepitone (Williams au 2ème), simple Hickman (son 55ème point produit)... 2-1 Chicago.

3ème manche-Expos: simple Hunt, retrait Day, retrait Staub (à 400 pieds), but volé de Hunt, erreur Kessinger sur le jeu (Hunt au 3ème), BB à Fairly, double Fairey (son 13ème point produit)... 2-2.

4ème manche-Expos: simple Bateman, sacrifice Morton, retrait Hunt, simple Day (Bateman au 3ème), double Staub (ses 76ème et 77ème points produits)... 4-2 Montréal.

4ème manche-Cubs: erreur Sutherland sur roulant Hickman, simple Santo, simple Davis (4-3), simple Cannizzarro (Santo retiré au marbre en tentant de compter), retrait Pappas au bâton, simple Kessinger (4-4), simple Beckert (5-4), départ Morton, entrée McGinn, retrait Williams.

7ème manche-Expos: simple Day, double Staub... les deux coureurs croisant le marbre lorsque Beckert lance dans l'abri des Cubs en tentant de retirer Day au 3ème... 6-5 Expos.

7ème manche-Cubs: retrait Williams, simple Pepitone, BB à Hickman, fin McGinn, entrée Reed... et voir plus haut... 6-6.

Et lire dénouement, encore plus haut.

Avec ses 2 doubles en 4 présences au marbre, Staub a fait monter sa moyenne de .306 à .307.

C'était la 5ème défaite en surtemps des Expos contre 4 victoires.

Hunt, avec ses 3 coups sûrs en 5 apparitions, a fait passer sa moyenne de .278 à .281.

Le temps du marathon? 3 heures, 11 minutes!

1ère PARTIE

| MONTREAL (8) | ab | p | cs | pp | CHICAGO (7) | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Hunt, 2b | 5 | 1 | 3 | 0 | Kessinger, ac | 6 | 1 | 5 | 2 |
| Day, cc | 4 | 3 | 2 | 0 | Beckert, 2b | 5 | 0 | 1 | 1 |
| Staub, cd | 4 | 1 | 2 | 2 | Williams, cg | 3 | 1 | 1 | 1 |
| Fairly, 1b | 4 | 0 | 2 | 1 | Pepitone, 1b | 5 | 1 | 1 | 0 |
| Fairey, cg | 4 | 0 | 2 | 1 | Hickman, cd | 4 | 1 | 2 | 1 |
| Marshall, l. | 0 | 0 | 0 | 0 | Santo, 3b | 5 | 0 | 1 | 0 |
| Gosger, fo | 1 | 0 | 0 | 0 | Davis, cc | 3 | 2 | 2 | 2 |
| Reed, l. | 0 | 0 | 0 | 0 | Cannizzaro, r. | 3 | 1 | 1 | 0 |
| McAnally, l. | 0 | 0 | 0 | 0 | Pappas, l. | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Bailey, 3b | 4 | 0 | 1 | 0 | Regan, l. | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sutherland, ac | 3 | 0 | 0 | 0 | James, fo | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Swanson, cg | 1 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Brand, cg | 0 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Bateman, r. | 5 | 1 | 1 | 0 | | | | | |
| Morton, l. | 1 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| McGinn, l. | 1 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Wine, ac | 2 | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Totaux | 39 | 6 | 13 | 4 | Totaux | 38 | 7 | 14 | 7 |

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Montréal | 001 | 200 | 200 | 0–6 |
| Chicago | 300 | 300 | 100 | 1–7 |

E – Cannizzaro, Kessinger, Sutherland, Bailey, Beckert. DJ – Montréal 2. LSB – Montréal 8; Chicago 12. 2B – Fairey, Staub 2. BV – Day Fairey, Hunt. S – Morton, Day, Swanson, Cannizzaro.

| | ML | CS | P | PM | BB | RB |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Morton | 3 2-3 | 8 | 5 | 4 | 2 | 1 |
| McGinn | 2 2-3 | 2 | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Marshall | 1 2-3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Reed, P., (2-3) | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| McAnally | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pappas | 9 | 12 | 6 | 5 | 3 | 0 |
| Regan, G. (5-3) | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |

FPL-par McAnally (James). T – 3:11.

**ÉLAINE TANNER, qui fut déjà choisie l'athlète de l'année au Canada malgré ses 15 ans seulement, s'appelle maintenant Mme Dan Rahrgang, à la suite de son récent mariage à Vancouver. Élaine s'avéra une vedette internationale en natation pour le Canada de 1965 à 1969. (Téléphoto CP)**

## BASEBALL

### CLASSEMENTS

**LIGUE NATIONALE**

**Est**

| | G | P | Pct. | D. |
|---|---|---|---|---|
| Pittsburgh | 81 | 56 | .591 | – |
| St-Louis | 75 | 60 | .556 | 5 |
| Chicago | 71 | 62 | .534 | 8 |
| New York | 66 | 66 | .500 | 12½ |
| Philadelphie | 57 | 76 | .429 | 22 |
| Montréal | 56 | 75 | .427 | 22 |

**Ouest**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| San Francisco | 78 | 56 | .582 | – |
| Los Angeles | 71 | 64 | .526 | 7½ |
| Atlanta | 70 | 67 | .511 | 9½ |
| Cincinnati | 68 | 70 | .493 | 12 |
| Houston | 64 | 71 | .474 | 14½ |
| San Diego | 51 | 85 | .375 | 28 |

**Hier**

Chicago 7, Montréal 6, 10 manches
Montréal 8, Chicago 1, 6 manches
Cincinnati 2, San Diego 1
Los Angeles 6, Houston 1
Philadelphie 5, Pittsburgh 7
St-Louis 2, New York 1

### HIER

**LIGUE NATIONALE**

San Diego 000 000 000 – 1 6 0
Cincinnati 010 000 001 – 2 7 0
Norman, Severinsen 9e et Barton Kendall 9e; Simpson, Granger 8e et Bench. G – Granger (6-6). P – Severinsen (2-5).

Los Angeles 300 010 101 – 6 10 0
Houston 000 100 000 – 1 9 1
Alexander et Ferguson; Cock, Ray 7e, Harris 8e, Lemaster 9e et Edwards. G – Alexander (6-4). P – Cook (0-4). C – Parker 6e. Durée 2h10. A – 7,340.

Philadelphie 022 010 000 – 5 11 1
Pittsburgh 000 021 40x – 7 8 3
Lersch, Hoerner 7e et McCarver; Moose, Veale 3e, Kison 6e, Hiller 8e et Hy, Sanguillen 8e.

New York 000 000 010 – 1 9 0
St-Louis 100 000 001 – 2 7 0
Ryan, Frisella 7e, McGraw 9e et Grote; Reuss et Simmons. G – Reuss (13-12). P – Frisella (6-4).

**LIGUE AMERICAINE**
**1ère partie**

Cleveland 100 000 000-1 4 1
Détroit 100 030 20x-6 10 0
Fermer, Ballinger 5e, Hennigan 8e et Fosse; Coleman et Freehan. G – Coleman (15-8). P – Farmer (5-2). C – R. Foster 13e, McAuliffe 17e, Cash 27e. Durée: 2h19.

Washington 000 005 001-6 6 1
New York 000 010 040-5 11 1
Bosman, Pina 8e, Grzenda 8e, Gox 8e, Lindblad 8e et Casanova; Kekich, Hambright 6e, Aker 8e, McDaniel 9e et Gibbs, Munson 9e. G – Lindblad (7-3). P – McDaniel (5-10). C – Mincher 11e. A – 8,950. Durée: 3h13.

### AVANT-HIER

**LIGUE NATIONALE**

Philadelphie 000 004 000-4 11 1
Pittsburgh 000 123 00x-6 14 2
Short, Selma 5, Wilson 6, Hoerner 6, Reynolds 9 et McCarver, Ryan 6; Briles, Miller 6, Walker 6, Kison 7, Giusti 8 et Sanguillen. G – Walker, 6-8. P – Wilson, 3-5. Durée: 3h04. A – 13,399.

Los Angeles 003 000 000-3 8 0
Houston 000 000 020-2 7 2
Downing, Brewer 8 et Haller; Forsch, Lemaster 7, Gladding 9 et Hiatt, Howard 1. G – Downing, 16-8. P – Forsch, 7-7. Durée: 2h08. A – 6,410.

New York 002 000 000-2 9 2
St-Louis 002 000 10x-3 9 2
Koosman et Grote; Carlton et Simmons. G – Carlton, 18-7. P – Koosman, 5-9. Durée: 2h12. A – 15,257.

**1ère partie**

San Diego 000 000 100-1 7 1
Cincinnati 100 000 01x-2 7 0
Acosta, Severinsen 7 et Kendall; McGlothlin, Gibbon 8, Granger 9 et Bench. G – Gibbon, 4-5. P – Severinsen, 2-4. CC: Cincinnati, May 37.

2ème partie

| MONTREAL (8) | ab | p | cs | pp | CHICAGO (1) | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Hunt, 3b | 2 | 1 | 1 | 2 | Kessinger, ac | 4 | 1 | 2 | 0 |
| Woods, cc | 3 | 1 | 2 | 2 | Beckert, 2b | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Staub, cd | 2 | 1 | 0 | 0 | B Williams ce | 2 | 0 | 1 | 0 |
| Bailey, cg | 2 | 1 | 1 | 1 | Hickman, 1b | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Sutherland, 2b | 2 | 0 | 0 | 0 | Santo, 3b | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Day, cc | 1 | 1 | 1 | 2 | B Davis cc | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Fairly, 1b | 2 | 0 | 0 | 0 | Callson, cd | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Boccabella, r | 3 | 1 | 2 | 1 | Cannizzro, r | 2 | 0 | 2 | 0 |
| Wine, ac | 3 | 1 | 1 | 0 | Spangler, fo | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Stahmayr, l | 2 | 1 | 0 | 0 | James co | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Marshall, l | 0 | 0 | 0 | 0 | Holtzman, l | 2 | 0 | 1 | 0 |
| | | | | | Decker, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | Newman, l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | | | | Popovich, fo | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 22 | 8 | 8 | 8 | Totaux | 25 | 1 | 10 | 0 |

| | | |
|---|---|---|
| Montréal | 000 008 | – 8 |
| Chicago | 001 000 | – 1 |

E – Strohmayer. DJ – Montréal 3, Chicago 3. LSB – Montréal 1, Chicago 9. 2B – Hunt, Bailey. 3B – Woods. S – Strohmayer, Fairly.

| | ml | cs | p | pm | r |
|---|---|---|---|---|---|
| Strohmayer | 5 1-3 | 10 | 1 | 0 | 3 1 |
| Marshall | 2-3 | 0 | 0 | 0 | 0 0 |
| Holtzman | 5 | 5 | 6 | 6 | 2 1 |
| Decker | 0 | 2 | 2 | 2 | 0 0 |
| Newman | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 0 |

APL – par Holtzman Hunt. Durée: – 9:00. A – 13,699.

# Après 6 manches: Expos 8, Cubs 1

Pour une des rares fois cette saison, les Expos de Montréal ont pu jouir d'une avance très confortable avant que le match ne se termine. Non non, les hommes de Gene Mauch n'ont pas fait l'impossible pour perdre cette rencontre et le programme double. Mais s'ils n'ont pas perdu, les Expos n'ont quand même pas gagné... et ce pour une très bonne raison.

L'obscurité est venue assombrir une très belle performance des Expos, qui, après six manches de jeu, menaient au compte de 8-1 contre les Cubs de Chicago. Mais comme tous le savent, le bon Stade Wrigley ne possède pas de réflecteurs car M. Phil Wrigley, propriétaire de l'équipe, croit obstinément que le baseball est un sport qui doit être joué durant le jour.

Quoi qu'il en soit, forts d'une avance de sept points avec seulement trois manches à faire, les Expos devraient, sans trop de difficulté, réussir à finalement remporter cette après-midi avant le match prévu pour aujourd'hui entre les deux équipes.

Voulant venger l'échec de 7-6 subi à la première partie les Expos ont attendu la 6ème manche pour littéralement éclater et compter huit points, un nouveau record pour l'équipe montréalaise.

Jusqu'à cette fatidique 6ème reprise, Ken Holtzman, le débutant des Cubs, avait très bien travaillé puisqu'il avait limité les Expos à un seul coup sûr, soit un simple de l'excellent Ron Woods à la 1ère. Outre ce simple, le gaucher du Chicago avait atteint Ron Hunt à la 4ème (la 40ème fois cette saison), et avait accordé une passe gratuite à Bob Bailey au début de la 5ème.

John Boccabella a cependant mis un terme aux réussites de Holtzman en 6ème en obtenant un simple au centre qui fut immédiatement suivi de celui de Bobby Wine. Avec aucun retrait, Gene Mauch demanda évidemment à John Strohmayer, le débutant des Expos, de sacrifier, ce qu'il fit d'excellente façon en envoyant la balle à Holtzman. Ce dernier, sans regarder mais croyant qu'il avait une chance de retirer Boccabella courant vers le troisième, lança à Ron Santon qui reçut le relais une fraction de seconde trop tard.

On ne sait si ce geste téméraire de Holtzman l'aura rendu quelque peu nerveux, mais il n'était plus par la suite le même lanceur. L'assurance semblait disparue, le contrôle n'y était plus. Bref, Holtzman devait s'attendre au pire.

Et comme de fait, le ciel s'écroula sur le lanceur des Cubs qui accorda sucessivement un double à Ron Hunt, bon pour deux points, un triple à Woods, bon pour également deux points, et un but sur balles à Rusty Staub.

Avec le compte 4-1 en faveur des Expos, Léo Durocher remplaça Holtzman par Joe Decker qui aurait pu, selon les 18,699 spectateurs présents, rester chez lui et regarder le match à la télévision.

Affrontant Bob Bailey, il lui accorda un double qui fit compter Woods. Boots Day, frappant à la place de Gary Sutherland, continua la poussée des Expos en cognant un simple qui fit croiser le marbre à Staub et à Bailey.

Fairly se sacrifia ensuite et Boccabella, affrontant cette fois Ray Newman, cogna son second simple de la manche pour faire compter Sutherland avec le 8ème point des siens.

Si les Expos ont réussi à marquer huit points sur sept dont six à la 6ème, les Cubs, de leur côté, n'ont pas chômé puisqu'ils ont obtenu pas moins de 10 coups sûrs, dont deux par Don Kessinger qui a terminé sa journée avec sept CS en neuf apparitions.

Cependant, de ces 10 CS, aucun n'en a été un de plus d'un but alors que les Cubs ont laissé en panne pas moins de neuf coureurs.

Strohmayer, qui sera sans doute le gagnant bien qu'il ait été remplacé par Mike Marshall à la 6ème, a donc été assez chancelant.

## Les Alouettes l'emportent de justesse 25-24 à l'autostade

# *Massey masse les Chats-Tigres*

par ANDRÉ TARDIF

**Il est de ces équipes qui ne s'avouent jamais vaincues. Les Chats-Tigres en sont. C'est d'ailleurs une tradition dans la ville canadienne de l'acier d'aligner un club de football robuste, jamais bien redoutable offensivement mais possédant une défensive qui sait profiter de la moindre erreur de l'adversaire pour enregistrer des points au tableau indicateur. L'instructeur Sam Etcheverry et ses Alouettes le savaient, eux qui l'ont emporté de justesse 12-8 la semaine dernière à Hamilton, malgré une supériorité écrasante au domaine des statistiques d'ailleurs, ce n'est que de justesse que les Montréalais ont disposé de leurs adversaires d'hier soir à l'Autostade, l'an dernier dans la grande finale de deux parties pour le championnat de l'est.**

Mais il y avait un nouveau venu dans le camp des Alouettes hier qui n'était pas au courant de ces faits, un jeune homme de 22 ans qui jouait pour l'université Hawaii l'an dernier. Il s'agit de Bill Massey, appelé à remplacer Moses Denson. Blessé, dans le champ-arrière offensif. C'est ce même Massey qui, à la veille du premier match en saison régulière, avait été "suspendu" par son équipe, au lieu d'être retranché comme une foule d'autres aspirants. On sait maintenant pourquoi Etcheverry ne tenait pas du tout à ce qu'une autre équipe de la ligue Canadienne de football obtienne ses services.

Massey n'a pas compté, au bénéfice des 24,401 partisans, mais il a préparé directement le terrain à tous les points des siens, y compris des touchés de Tim Foley, Bruce Van Ness et Gary Lefebvre, dans une victoire de 25-24.

Alors qu'un Denson, quand même extraordinaire, n'a jamais pu réussir un match de 100 verges en gains au sol cette saison, Massey en a accumulé 163 à lui seul en 17 sorties, en plus de 37 autres verges sur trois attrapés de passes de Sony Wade. Les visiteurs se mettaient au moins trois pour l'arrêter dans ses courses, mais grâce à un équilibre remarquable, il réussissait toujours à leur arracher quelques verges additionnelles.

### Encore la défensive

Wade a aussi joué un match du tonnerre, complétant 17 passes sur 27 lancers pour 216 verges grâce à une très grande précision. La recrue Jim Chasey vint le relever six minutes avant la fin se rendant coupable de la seule passe interceptée du match.

Les Alouettes, encore une fois, dominèrent complètement la rencontre, réussissant 25 premiers essais contre seulement neuf pour leurs rivaux, et y allant d'une offensive totale de 474 verges contre 181.

Mais contre Hamilton, vous ne pouvez vous permettre la moindre concession. Deux échappés en première demie résultèrent en autant de touchés pour les Chats-Tigres", et la mauvaise passe de Chasey leur permit en toute fin de match, de s'en tirer avec un verdict quand même honorable, le grand Tony Gabriel captant l'une des rares passes dangereuses réussis par Joe Zuger pour un touché de 25 verges.

Les Alouettes avaient pris les devants 18-17 dans le match à la 10ème minute de jeu du 3ème quart grâce au placement de 36 verges de Justin Canale. Ils haussaient leur avance à 25-18 au tout début du dernier quart grâce à une passe de 25 verges de Wade et un superbe attrapé de Lefebvre.

Mais il fallut encore une fois que la brigade défensive montréalaise qui a tenu l'équipe dans la mêlée plus d'une fois la saison dernière et cette saison, s'en mêle pour assurer cette victoire. Cette fois-ci, le bloqueur Gordon Judges et le secondeur extérieur Mike Widger furent les deux grands héros, ne cessant pas un instant de harceler Zuger et le forcer à hâter ses passes.

**1er quart**

1 – Montréal: Simple de Lefebvre sur botté de 59 verges.....4.14
2 – Montréal: Simple de Springate sur tentative de placement de 38 verges.....7:50
3 – Hamilton: Placement de 42 verges de Coffey.....9:37
4 – Hamilton: Touché de Brenner sur course de 46 verges après avoir recouvré un échappé, converti de Coffey. . . .11.15

**2ème quart**

5 – Montréal: Touché de Foley sur une passe de 15 verges de Wade, converti de Springate, manqué. . . . . .0:13
6 – Hamilton: Touché de Perez sur course de 51 verges après avoir recouvré un échappé, converti de Coffey.....2:24
7 – Montréal: Touché de Van Ness sur course de 4 verges, converti de Canale.....14:38

**3ème quart**

8 – Montréal: Placement de 36 verges de Canale.....10:15

**4ème quart**

9 – Montréal: Touché de Lefebvre sur passe de 20 verges de Wade, converti de Canale.....:20
10 – Hamilton: Touché Gabriel sur passe de 25 verges de Zuger, converti de Coffey.....14:41

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Hamilton | 10 | 7 | 0 | 7 | – 24 |
| Montréal | 2 | 13 | 3 | 7 | – 25 |

A – 24,401.

### 2 cadeaux, 2 touchés

Deux cadeaux, sous forme de ballons échappés, procurèrent autant de touchés aux visiteurs en 1ère demie. Ce fut d'abord Van Ness qui, durement plaqué par trois adversaires, échappa. Le demi défensif Al Brenner s'en empara aussitôt pour filer seul sur une distance de 45 verges.

Ce fut ensuite au tour du flanqueur libre Tim Foley de se faire ravir le ballon, après avoir accepté une course-passe de Wade au centre du terrain. Perez le lui enleva des mains pour ensuite parcourir 55 verges, à la faveur d'un excellent bloquage, pour le majeur.

Un 3ème cadeau cette fois par le jeune Brad Upshaw, ne coûta aucun point à son club mais de justesse. Upshaw échappa sur un retour de botté, et Doug Dersch s'en empara à la 20ème verge montréalaise. Six jeux plus tard, Tommy Joe Coffey eut l'occasion de réussir son 2ème placement de la demie, de la 18ème verge. Mais chose plutôt inusitée, surtout pour Coffey qui detient à peu près tous les records de points au football canadien, le ballon frappa la barre horizontale et revint au jeu. Selon le nouveau règlement en vigueur dans la LCF cette saison, les Alouettes reprenaient à leur 25ème verge.

Une séquence plus tard, Wade entreprit sa seconde remontée fructueuse de la rencontre, à partir de la 35ème. Les faits saillants furent une superbe course de Massey, bonne pour 34 verges, puis un attrapé remarquable de 14 verges du même joueur un peu plus tard. C'est finalement Van Ness qui plongeait pour son 3ème touché de la saison, sur une distance de six verges, 22 secondes avant la mi-temps.

Wade avait réalisé sa 1ère remontée en fin de 1er quart sur une distance de 70 verges. Massey et Terry Evanshen, avec des gains respectifs de 19 et 36 verges sur des attrapés, furent imités par Foley qui captait une passe de 15 verges dans la zone des buts pour le touché.

La demie prenait fin par un compte de 17-15, Coffey ayant réussi un placement de 42 verges et un converti, Gary Lefebvre et George Springate des simples et Justin Canale un converti pour leurs clubs respectifs.

### Entre les poteaux...

● Pour un 2ème match d'affilée, Lefebvre s'est chargé des bottés de dégagement, à la place de Wade encore souffrant à une cheville...

## Football

**LIGUE CANADIENNE**

| | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Est** | | | | | | |
| Toronto | 5 | 4 | 1 | 0 | 123 | 106 | 8 |
| Montréal | 4 | 3 | 1 | 0 | 80 | 74 | 6 |
| Hamilton | 4 | 2 | 2 | 0 | 69 | 69 | 4 |
| Ottawa | 6 | 2 | 4 | 0 | 124 | 134 | 4 |
| **Ouest** | | | | | | | |
| Calgary | 5 | 0 | 0 | 129 | 22 | 10 |
| Vancouver | 3 | 3 | 0 | 97 | 107 | 6 |
| Regina | 3 | 4 | 0 | 142 | 150 | 6 |
| Winnipeg | 2 | 5 | 0 | 167 | 198 | 4 |
| Edmonton | 1 | 5 | 0 | 79 | 140 | 2 |

**Hier**
Montréal 25, Hamilton 24
**Ce soir**
Calgary à Winnipeg
Toronto à Edmonton
**Lundi 6,**
Montréal à Ottawa, 8h (TV)
Toronto à Hamilton, 2h
Vancouver à Regina, 4h
Edmonton à Calgary, 4h30

## A Blue Bonnets

**Hier**

**Pari double: My Go J Boy (9) et Pico Cuba (4): $12.50.**

**1ère quiniela: Real Crafty (2) et Amber Page (6): $19.20.**

**2ème quiniela: Blind (4) et Canadian Quest (5): $12.10.**

**3ème quiniela: Flirts Boy (4) et Ceel (8): $60.70.**

**Exacta: Nobel Legend (8) et Band Leader (6): $43.00.**

**Mutuel: $407,788.**

**A – 6,592.**

**Hier soir, "M. Hans" a choisi deux vainqueurs ainsi que la deuxième quiniela. Il a maintenant obtenu 49 gagnants en 153 courses pour une moyenne de 32%.**

## les MOTS CROISÉS du Devoir

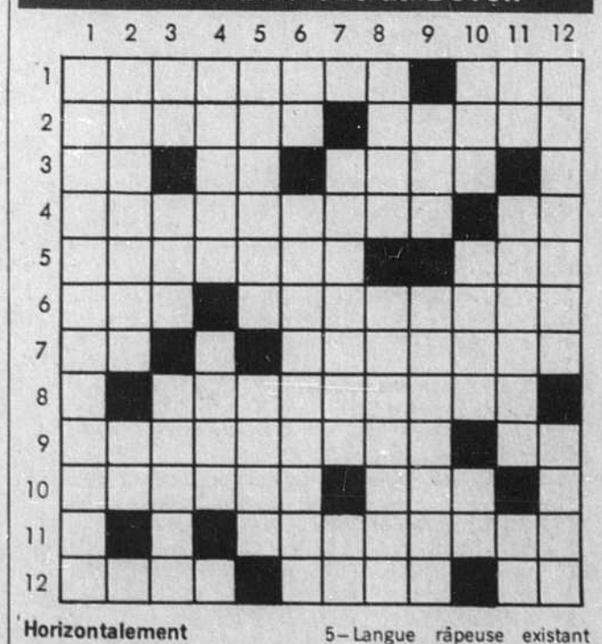

**Horizontalement**

1 – De la Côte-d'Ivoire. – Grande étendue d'eau entourée de terres.
2 – Rendis un son. – Détériora.
3 – Parcouru des yeux. – Consonnes jumelles. – Personnes sottes.
4 – Qui professe l'altruisme. – Ici.
5 – Champignon des bois. – Roche poreuse légère.
6 – Trois. – Rangera sur une ligne.
7 – Strontium. – Solution huileuse d'essences végétales.
8 – Faire du verglas.
9 – Oteraient la vie. – Sert à lier.
10 – Plante appelée aussi pastel ou guède. – Ota la vie.
11 – Rendre plus beau.
12 – Ecrivain danois (1869-1954). – Anneau de cordage. – Xénon.

**Verticalement**

1 – Conversion à l'Islam.
2 – Désirer. – Usages.
3 – Pronom indéfini. – Triage. – Petits de la vache.
4 – Genre de lémuriens arboricoles. – Pas mûr.
5 – Langue râpeuse existant chez les mollusques. – Ligne quelconque.
6 – Deux. – Caractère de ce qui est illogique.
7 – Plante potagère à feuilles comestibles. – Brome.
8 – Vient au monde. – Qui excèdent de beaucoup la taille ordinaire.
9 – Grande ouverte. – Chauve-souris d'Europe et d'Asie.
10 – Fleur blanche. – Télévision. – Aluminium.
11 – Avant-midi. – Poison végétal. – Neuf.
12 – Dignité de calife. – Poids propre de l'emballage d'une marchandise.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | N | O | R | V | E | G | I | E | N | ■ | R | A |
| 2 | O | S | I | E | R | ■ | R | U | I | L | E | R |
| 3 | T | S | A | R | I | N | E | ■ | F | I | L | E |
| 4 | A | U | N | A | G | E | ■ | D | E | M | O | N |
| 5 | R | E | T | I | N | I | T | E | ■ | E | U | E |
| 6 | I | ■ | S | E | G | A | L | A | ■ | A | ■ | ■ |
| 7 | A | L | T | O | ■ | E | R | U | P | T | I | F |
| 8 | T | E | R | N | E | ■ | T | R | I | E | ■ | R |
| 9 | ■ | V | U | ■ | R | A | R | E | ■ | R | E | A |
| 10 | B | A | I | S | S | I | E | R | E | ■ | T | I |
| 11 | R | I | T | U | E | L | ■ | A | P | P | A | S |
| 12 | U | N | E | ■ | S | E | N | S | I | B | L | E |


**COMPTABLES AGRÉÉS**

**BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE**
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

**PROVOST & PROVOST**
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

**VIAU & ROBIN**
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAQUIM BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

*Duval, Buteau & Cie*
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne,
Gunn
& Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX
ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 — 861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec 2 — 692-1201
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski — 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke — 567-5259

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

**MEUBLES DE BUREAUX**
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

**TRADUCTIONS TRAVEX Inc.**
Techniques — Commerciales — Publicitaires
630 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 111
843-3644

*La tragédie de l'Heleanna*

# Qui dédommagera les victimes?

BRINDISI – (d'après AFP, AP et Reuter) – Le bilan tragique de l'incendie du ferry-boat grec Heleanna s'établissait hier à 25 morts et 30 disparus. Le nombre des disparus n'est toutefois pas définitif, comme l'a souligné le préfet de Brindisi où l'épave de l'Heleanna a été ramenée. En fait, ce chiffre, qui doit être encore confirmé, a été calculé d'après les listes de voyageurs dont disposent des agences de voyage. Il ne sera possible de préciser définitivement le nombre des disparus que lorsque sera connu officiellement le nombre des passagers embarqués. On apprend à ce sujet que M. Angelo Titi, consul honoraire de Grèce à Brindisi, est en contact permanent avec son gouvernement, et devrait recevoir dans les prochains jours une communication officielle sur le nombre des voyageurs pris à bord de l'Heleanna.

Par ailleurs, la journée d'hier a été marquée par la querelle autour du certificat de navigabilité délivré au capitaine Dimitrios Antipas.

"Un certificat d'exception permettait à l'Heleanna d'embarquer davantage de passagers que le nombre prévu (620) par le certificat de sécurité", a déclaré à ce propos M. Angelo Titi, consul homoraire de Grèce à Brindisi.

"Nous attendons d'ailleurs d'Athènes l'expédition de l'original de ce document", a poursuivi le consul, "et pour vous assurer qu'il ne s'agit pas d'un certificat préparé pour les besoins de la cause, vous pouvez interroger la capitainerie du port d'Ancône (port de destination du navire grec) où l'on connaît l'existence de ce document".

Interrogé, un fonctionnaire de la capitainerie du port d'Ancône s'est cependant refusé à toute déclaration: "Une enquête est en cours, elle est couverte par le secret, et je ne peux rien vous dire".

Les premières investigations menées à bord du ferry-boat, placé sous séquestre dans l'avant-port de Brindisi, ont permis d'établir que la plupart des véhicules du garage intérieur – iso automobiles et caravanes – étaient intacts. En revanche, sur le pont où s'alignaient au départ de Patras cent autres automobiles, une sur cinq a été détruite, ou endommagée, ou jetée à la mer.

Les cabines des passagers ne sont plus que centres. Et des bagages des passagers – vêtements, valises, etc. – il ne reste rien.

Qui paiera ces dommages? Comment seront-ils réglés? C'est la question que se posent les naufragés demeurés encore à Brindisi, qui, depuis le môle, contemplent la carcasse noircie par le feu de ce qui fut "le grand bateau blanc des vacances".

De façon générale, affirment certains experts, c'est l'armateur qui est responsable pour les dommages aux passagers. Celui-ci, en général, s'assure auprès d'une compagnie qui a son siège à Londres, la "P. and I. Clubs". L'indemnité versée à la victime ou à ses héritiers peut varier selon les cas de dix millions à cent millions de lires.

En ce qui concerne les bagages, des limites ont été prévues par le droit maritime. En général, on estime les préjudices causés à douze mille lires par kilo d'objets personnels, indépendamment de leur valeur.

Quelle magistrature sera compétente pour trancher les innombrables différends qui ne manqueront pas d'opposer victimes et assureurs? Selon certains experts, c'est la magistrature du pays de destination, indiqué sur le billet du passager: en l'occurrence, l'Italie, selon d'autres, le fait que le naufrage se soit produit hors des eaux territoriales pourrait faire jouer le "droit du drapeau". C'est-à-dire, alors, que serait compétente la magistrature du pays auquel appartient le navire: la Grèce.

A ce propos, la presse d'Athènes s'étonne de l'arrestation du capitaine Demetrios Antipas par les autorités italiennes et demande que l'enquête soit totalement confiée aux autorités grecques, le naufrage ayant eu lieu dans les eaux internationales.

# L'UQ chargée d'étudier la création d'un réseau de communications interuniversitaire

Le ministère des communications du gouvernement fédéral vient de confier à l'Université du Québec la responsabilité des études préparatoires à l'établissement d'un réseau canadien de communications inter-universitaire et lui a accordé à cette fin une subvention de $75,000.

Les études confiées à l'UQ ont pour objet de faire l'inventaire des ressources actuelles en communications dans les universités canadiennes, d'élaborer le plan du réseau inter-universitaire et de développer les moyens techniques nécessaires à la mise en marche de ce réseau.

Le vice-président par interim aux communications, M. Louis Brunel, s'est déclaré très heureux de ce que le gouvernement fédéral ait confié une tâche aussi importante à la plus jeune université québécoise. Il a tenu à préciser que ces études seront menées en liaison étroite avec le groupe d'étude sur la téléinformatique au Canada.

Les études qu'entreprendra l'UQ tiendront également compte des ressources en personnel, en programmation et en équipement disponible dans les diverses universités canadiennes intéressées au réseau inter-universitaire.

Selon M. Brunel, cette initiative est prometteuse pour le développement de nouveaux moyens de communications qui rendront possible "l'université sans distance."

## DÉCÈS

**BEAUDRY Laurent.** A l'Hôpital 1971 à l'âge de 84 ans, est décédé M. Laurent Beaudry époux de feue Jeanne de Varennes. Il laisse dans le deuil quatre filles, Anne (Mme David-Armand Gourd), Yseul (Mme Pierre Taschereau), Claire et Pauline (Mme Guy Beaulne) Les funérailles auront lieu mercredi 1er septembre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie angle boul. Decarie et Notre-Dame de Grâce à 11 heures 45 pour se rendre à l'église de Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 12 heures. Inhumation au cimetière de St-Hyacinthe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRISSON Roger.** Subitement à Montréal, le 30 août 1971, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Roger Brisson, époux de Fernande Lanoix. M. Brisson était officier d'information au Bureau Fédéral de la Statistique. Outre son épouse il laisse dans le deuil ses deux filles, Micheline et Diane, ainsi que sa mère, Mme Veuve Laura Brisson. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 septembre. Le convoi funèbre partira du Salon Alfred Dallaire Inc. No 4340 rue St-Denis à 9 heures 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très Saint-Sacrement où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FAILLE.** Accidentellement, à Montréal, le 28 août 1971 à l'âge de 19 ans, est décédé M. Claude Faille, fils de Pierre Faille, estimateur à la Ville de Montréal, et Thérèse Beaudoin, institutrice à la commission scolaire St-Léonard, demeurant au 8818 Girardin, St.-Léonard. Il laisse dans le deuil son frère Denis, ainsi que ses grand-parents, plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu, jeudi 2 septembre. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée, No 4036 rue Bélair à 1 heure 45 pour se rendre à l'église St-Angel de Merici où le service sera célébré à 2 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROY Jean.** A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 29 août 1971 à l'âge de 43 ans, est décédé Me Jean Roy, notaire, fils de Philippe-Henri, décédé, et de Blanche Massicotte. Il laisse pour pleurer sa perte, sa mère, sa soeur Andrée et son frère le docteur Paul Roy de l'Hôtel-Dieu de Montréal, sa belle-soeur Mme Jeanne Simard-Roy et ses deux nièces Josée et Judith. Les funérailles auront lieu mercredi le 1er septembre. Le convoi funèbre partira du Salon J. R. Deslauriers Ltée No 5650 rue Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 2 p.m. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Société du Cancer pour fin de recherche seraient appréciés.

NECROLOGIE

**Me Jean Roy**
**Directeur de la Bibliothèque**
**Faculté de Droit**
**Université de Montréal**

Me Jean Roy, LL.M., N.P., B.Bibl., directeur de la bibliothèque de droit de l'Université de Montréal, est décédé le 29 août 1971 à l'âge de 43 ans. Né à Montréal le 16 novembre 1927, il était le neveu de Me Emile Massicotte, notaire. Il avait fait ses études au collège André Grasset et avait obtenu un B. A. ès arts de l'Université de Montréal en 1949. Après avoir poursuivi des études à la faculté de droit de l'Université de Montréal, il obtenait en 1952 la Maîtrise en droit avec distinction et était admis la même année à l'ordre des Notaires du Québec. De 1952 à 1954 il exerça la profession de notaire. En 1954 il devenait conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et en juin 1955 bibliothécaire à la faculté de droit de l'Université de Montréal. En 1961 il devenait "Charter member of the American Association of Law Libraries". En 1962 il obtenait un baccalauréat en bibliothéconomie. En 1963, il assumait la direction de la bibliothèque de la faculté de droit de l'Université de Montréal avec rang de professeur agrégé, poste qu'il occupait au moment de son décès. Me Roy laisse dans le deuil sa mère, Mme Blanche Massicotte-Roy, sa soeur Andrée et son frère le Dr Paul Roy, chef de la Section d'Angioradiologie à l'Hôtel-Dieu de Montréal, sa belle-soeur, Mme Jeanne Simard-Roy et ses deux nièces, Josée et Judith.


Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL
521-1104


# Carrières et Professions

La Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché

recherche

**deux (2) CONSEILLIERS D'ORIENTATION**

1) un (1) au niveau secondaire dans une école polyvalente
2) un (1) au niveau élémentaire.

**CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :**

1. Membre de la Corporation des conseillers d'orientation
2. Être légalement qualifié.

**SALAIRE :**

Selon l'échelle de la Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché.

*Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de services par écrit, avant le 4 septembre 1971, à l'adresse suivante :*

**DIRECTEUR DU PERSONNEL**
**C.S.R. PASCAL-TACHÉ**
**109, rue St-Pierre**
**Montmagny.**

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

offre un poste de

**RÉDACTEUR**

**Code national du Bâtiment**

**FONCTIONS:**

La Division des recherches en bâtiment requiert un Rédacteur qui sera responsable de la rédaction du Code national du bâtiment, du Code national sur la prévention des incendies et de tous les documents connexes émis par les Comités associés chargés de la rédaction du Code national du bâtiment et du Code national sur la prévention des incendies. Ce rédacteur devra notamment établir des normes pour l'impression de tous les documents, corriger les épreuves en première et le premier tirage et travailler en étroite collaboration avec l'imprimeur pour tout ce qui concerne la publication des documents relatifs au Code.

**QUALIFICATIONS:**

Diplôme universitaire avec specialisation en anglais ainsi que plusieurs années d'expérience dans la rédaction. Des connaissances étendues jointes à une bonne expérience dans le domaine de la rédaction (débordant le cadre de la correction d'épreuves) peut suppléer partiellement à la formation universitaire demandée. Il serait souhaitable que le candidat connaisse la terminologie du bâtiment.

Le traitement qui pourrait atteindre 11,623 dollars sera fonction des qualifications du candidat retenu.

*Prière d'adresser un curriculum complet à* **l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A OR6** *et faire mention du numéro de concours BR-71-16.*

**HÔPITAL NOTRE-DAME**

**Offres d'emplois**

**A/ CHEF DU SERVICE DE DIÉTOTHÉRAPIE**

La candidate choisie verra à l'administration du service tant du côté personnel que des ressources financières et matérielles. Elle dirigera une équipe comprenant une vingtaine d'employés.

**QUALIFICATIONS:**

En plus d'avoir les qualités personnelles que nécessite une telle tâche, la postulante devra être diététiste professionnelle.

**B/ TECHNICIEN en RADIOLOGIE (DIAGNOSTIC)**

Le candidat choisi devra être disponible pour faire de la rotation.

**QUALIFICATIONS:**

- Technicien R.T.
- Membre de la Société des Techniciens en Radiologie Médicale du Québec.

*Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à:*

**M. André Trottier**
**Bureau d'emploi**
**1560 est, rue Sherbrooke**
**Montréal.**

**CADRE SUPÉRIEUR VENTE/MARKETING**

**Traitement initial jusqu'à $25,000 + primes**

Une grande entreprise de commerce à l'échelle du Canada recherche un cadre supérieur extrêmement dynamique et possédant une vaste expérience pour diriger ses services de vente par catalogue et de marketing au Québec.

Le candidat choisi aura collaboré à des recherches démographiques ou à des études de marché qui lui auront donné une connaissance approfondie du marché québécois. Il aura acquis, en organisant des équipes de vendeurs, les qualités nécessaires pour diriger une importante équipe de commis et représentants et mettre en place des programmes réalistes permettant à la compagnie d'atteindre ses objectifs commerciaux. Il est bilingue et est capable de communiquer à tous les niveaux.

*Prière de s'adresser en toute confidence à :*

John Holt Stethem-Claude Gareau Ltée
Montréal: 1155 ouest, boul. Dorchester, tél.: 866-1904

**DIRECTEUR - ADMINISTRATEUR**

Sous la direction d'un conseil d'administration, il voit au fonctionnement de l'association, à l'administration du budget ainsi qu'à l'élaboration et à l'orientation de la politique sociale.

Une préférence sera accordée au candidat ayant une formation universitaire en sciences sociales ou en service social. La connaissance du français et de l'anglais requise. Salaire à discuter.

*Adresser curriculum vitae à:*

**C.P. 294, Station "R"**
**Montréal 326.**

La Commission Scolaire de Salaberry-de-Valleyfield

recherche un

**TITULAIRE POUR LE SECTEUR ANGLAIS**

**Niveau élémentaire**

**QUALIFICATIONS:**

- Brevet d'enseignement
- Connaissance de la langue anglaise: être capable de dispenser l'enseignement des diverses disciplines en langue anglaise
- Expérience requise dans l'enseignement à des élèves de langue anglaise.

*Faire parvenir votre curriculum vitae à:*

**Service du personnel**
**47, Perreault**
**Salaberry-de-Valleyfield, Qué.**
**Tél.: (514) 371-2000**

La Commission Scolaire de Salaberry-de-Valleyfield

recherche les services de

**PSYCHOLOGUES**

**pour le secteur de l'enfance exceptionnelle au niveau élémentaire.**

**QUALIFICATIONS:**

- Licence en psychologie
- Membre en règle d'une association reconnue

**TÂCHES:**

- Dépistage des enfants exceptionnels
- Animation pédagogique
- Diriger la recherche dans le secteur régulier

*Faire parvenir votre curriculum vitae à:*

**M. Rogrigue Lamothe**
**C.P. 2000**
**Salaberry-de-Valleyfeld, Qué.**
**Tél.: (514) 371-2000**

LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

a besoin d'un

**TECHNICIEN DE RECHERCHES EN VOL**

La section de recherches en vol de l'Établissement aéronautique national à Ottawa a besoin d'un technicien. Le titulaire du poste devra participer aux travaux du bureau d'études et contribuer à la construction, aux essais et à l'entretien des circuits analogiques et numériques utilisés pour l'acquisition des données et des systèmes de commande des avions, dont on a besoin pour les recherches effectuées par la section de recherches en vol. Il est possible qu'il doive participer aux essais en vol des appareils. Les fonctions comprendront également la rédaction de rapports décrivant les résultats des différents essais effectués par le titulaire du poste.

Les candidats doivent être diplômés d'un institut de technologie et avoir plusieurs années d'expérience dans le domaine des systèmes d'acquisition de données analogiques et numériques et des méthodes de rédaction de données. La connaissance de la programmation des ordinateurs utilisant le système numérique constituerait un avantage. Le traitement de base qui pourra s'élever jusqu'à 13,216 dollars par année sera fonction des qualifications du candidat retenu.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir un curriculum complet à **l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa K1A OR6.** Veuillez mentionner la référence NAE-296.

La préférence sera accordée aux citoyens canadiens.

université du québec à trois-rivières

**OFFRE D'EMPLOI**

**CHARGE DE COURS**

**DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET D'ÉCONOMIQUE**

Session automne-hiver
(2 sessions)

**COURS :** - Finance publique

*Faire parvenir curriculum vitae à :*

**M. GILLES ARES, DIRECTEUR**
**DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET D'ÉCONOMIQUE**
**C.P. 500,**
**TROIS-RIVIÈRES.**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES

requiert les services d'un

**professeur**

au niveau de Secondaire I pour enseigner deux matières: écologie et formation humaine et chrétienne à Ste-Thérèse.

*LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT COMMUNIQUER DÈS QUE POSSIBLE AU*

**BUREAU DE LA DIRECTION DU PERSONNEL À:**
**473-4694 poste 237**

LE SERVICE FAMILIAL DE QUÉBEC

**POSTE EN THÉRAPIE CONJUGALE**

**FONCTIONS:**

Assumer une charge de cas constitués par des clients (couples) aux prises avec des problèmes de vie conjugale.

**QUALIFICATIONS:**

- Formation universitaire en service social
- De préférence, 3 ans d'expérience dans le domaine clinique; si possible une expérience de travail multidisciplinaire sera considérée
- Facilité pour le travail en équipe et capacité de partager ses propres expériences.

**LIEU DE TRAVAIL:**

975, rue Joffre, Québec 6.

*Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae en même temps qu'une demande écrite à:*

**Directeur du personnel**
**C.P. 3156**
**Québec 2.**

**CEGEP AHUNTSIC**

**SERVICE DU PERSONNEL**

**Poste : AGENT DE BUREAU**

Sous l'autorité du directeur du service du personnel, cet employé voit à l'évaluation des dossiers du personnel enseignant et est responsable de la classification. Il effectue divers travaux relativement à la convention collective.

**Qualifications :**

14 années de scolarité avec expérience pertinente.

*Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard mercredi le 8 septembre 1971, à :*

**Directeur,**
**Service du Personnel,**
**Collège Ahuntsic,**
**9155, rue St-Hubert,**
**Montréal 353.**

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY

**Offres d'emplois**

**A) COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**

**Fonction :**

- Sous l'autorité du Directeur des Services de l'Enseignement, il avise celui-ci en toutes matières relatives à l'enseignement professionnel et l'assiste dans les tâches administratives inhérentes à cette sphère d'activités.

**Exigences :**

- Détenir un brevet ou un permis d'enseignement ainsi qu'un diplôme de technicien;
- avoir au moins trois (3) ans d'expérience industrielle et cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement.

**Salaire :**

- Selon l'expérience et les qualifications et conformément aux règles de la politique salariale du Ministère de l'Éducation.

**B) COMMIS-TECHNICIEN AU SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT**

**Fonction :**

- Sous la supervision du Responsable du Service de l'Approvisionnement, cet employé effectue toutes les opérations reliées à la procédure de traitement des réquisitions, des commandes, des cahiers de charges, etc.

**Exigences :**

a) Avoir une formation spécialisée en techniques administratives (niveau collégial ou l'équivalent);
b) posséder des notions élémentaires d'informatique et pouvoir se servir des machines de bureau;
c) avoir deux (2) à trois (3) ans d'expérience dans le domaine des achats serait un avantage.

**Salaire :**

- En conformité avec l'échelle de la convention en vigueur à la Commission.

*Faire parvenir toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le 8 septembre 1971 au :*

**Service du Personnel**
**Commission Scolaire Régionale Lignery**
**1250, boulevard Ste-Elisabeth**
**La Prairie, Qué.**